

MODUS

NOTICE D'UTILISATION



RENAULT préconise ELF

ELF développe pour RENAULT une gamme complète de lubrifiants :

- ▶ huiles moteur
- ▶ huiles de boîtes manuelles et automatiques

Avertissement : afin d'optimiser le fonctionnement du moteur, l'utilisation d'un lubrifiant peut être restreinte à certains véhicules. Veuillez vous référer au document d'entretien.

Stimulés par la recherche appliquée en Formule 1, des lubrifiants sont de très haute technologie.

Mise à jour avec les équipes techniques de RENAULT, cette gamme répond parfaitement aux spécificités des véhicules de la marque.

- ▶ Les lubrifiants ELF contribuent fortement aux performances de votre véhicule.



RENAULT préconise les lubrifiants ELF homologués pour vos vidanges et appoints.
Consultez votre Représentant RENAULT ou visitez le site www.lubrifiants.elf.com



Une marque de **TOTAL**

Bienvenue à bord de votre véhicule

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre véhicule et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de toutes les fonctionnalités et de tous les perfectionnements techniques dont il est doté.
- de maintenir son fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux opérations qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en tirerez, les fonctionnalités et les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Si certains points restaient encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feraient un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire.

Pour vous aider dans la lecture de cette notice vous trouverez le symbole suivant :



Pour indiquer une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements** (de série ou optionnels) **existant pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation.**

De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document.

Enfin, dans toute la notice, lorsqu'il est fait référence au Représentant de la marque il s'agit d'un Représentant RENAULT.

Bonne route au volant de votre véhicule.

Traduit du français. Reproduction ou traduction, même partielle, interdite sans autorisation écrite du constructeur du véhicule.



S O M M A I R E

Chapitres

Faites connaissance avec votre véhicule

1

La conduite

2

Votre confort

3

Entretien

4

Conseils pratiques

5

Caractéristiques techniques

6

Index alphabétique

7



Chapitre 1 : Faites connaissance avec votre voiture

Télécommande à radiofréquence : généralités, utilisation, super condamnation	1.2
Portes	1.7
Condamnation automatique des ouvrants en roulage.	1.11
Système antidémarrage	1.12
Appuis-tête - Sièges	1.13
Ceintures de sécurité.	1.16
Dispositifs de retenue complémentaires	1.20
aux ceintures avant	1.20
aux ceintures arrière	1.24
Dispositifs de retenue complémentaires latéraux	1.25
Sécurité enfants : généralités	1.27
Choix de la fixation du siège enfant	1.30
Installation du siège enfant	1.32
Désactivation/activation airbag passager avant.	1.38
Volant de direction.	1.41
Poste de conduite	1.42
Tableau de bord.	1.46
Ordinateur de bord.	1.52
Afficheurs d'informations	1.61
Heure et température extérieure	1.62
Rétroviseurs	1.64
Avertisseurs sonores et lumineux	1.66
Éclairages et signalisations extérieurs	1.67
Réglage des projecteurs	1.72
Essuie-vitres/Lave-vitres	1.73
Réservoir carburant (remplissage carburant)	1.76

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : généralités (1/2)

26565

A



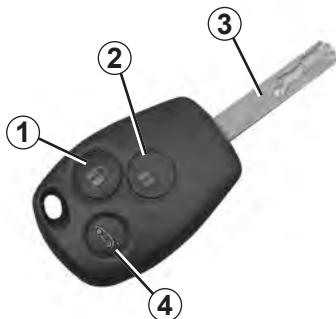
Clé A

- 1 Clé codée de contacteur-démarrateur, des portes et du bouchon de remplissage carburant.

La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que celles décrites dans la notice (décapsuler une bouteille...).

1.2

B



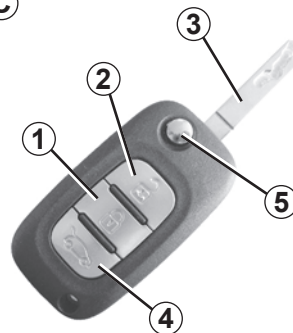
102A

Télécommande à radiofréquence B ou C

- 1 Verrouillage de tous les ouvrants.
- 2 Déverrouillage de tous les ouvrants.
- 3 Clé de contacteur-démarrateur et de la porte conducteur.

27415

C



- 4 Verrouillage/Déverrouillage du hayon seul.
- 5 Pour libérer la clé de son logement, appuyez sur le bouton 5, elle sort d'elle-même. Pour la rentrer dans son logement, appuyez sur le bouton 5 et accompagnez la clé jusqu'au rangement.

Conseil

N'approchez pas la télécommande d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : généralités (2/2)

Champ d'action de la télécommande à radiofréquence

Il varie selon l'environnement : attention donc aux manipulations de la télécommande pouvant verrouiller ou un déverrouillage intempestif des portes par appuis involontaires sur les boutons.

Interférence

La présence de certains objets (objets métalliques, téléphones portables, zone soumise à de fort rayonnement électromagnétique...) à proximité de la clé peut créer des interférences et gêner le fonctionnement du système.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, clé à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.

Risque de blessures graves.

Remplacement, besoin d'une télécommande supplémentaire

Adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque.

- En cas de remplacement d'une télécommande, il sera nécessaire d'amener le véhicule chez un Représentant de la marque car il faut le véhicule avec la télécommande pour initialiser l'ensemble.
- Suivant véhicule, vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre télécommandes.

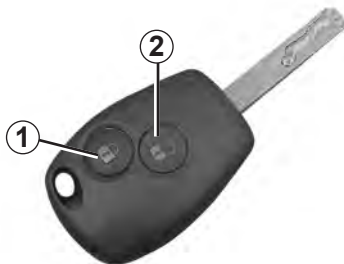
Défaillance de la télécommande

Assurez-vous d'avoir toujours une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. La durée de vie de la pile est d'environ deux ans.

Pour connaître la procédure de changement de la pile, reportez-vous au paragraphe « Clé, télécommande à radiofréquence : piles » en chapitre 5.

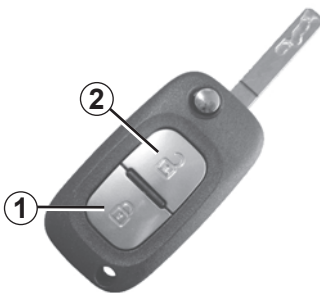
TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : utilisation (1/2)

(A)



103A

(B)



27414

Déverrouillage des portes

Télécommande A ou B

Appuyez sur le bouton de déverrouillage **2**.

Le déverrouillage est visualisé **par un clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

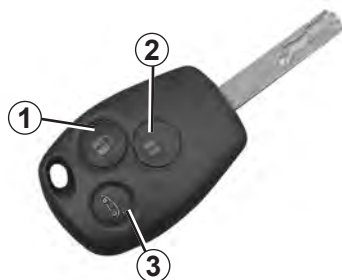
Particularités (pour certains pays) :

- un appui sur le bouton **2** permet de déverrouiller uniquement la porte conducteur,
- deux appuis successifs sur le bouton **2** permettent de déverrouiller les autres portes.

La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que les fonctions décrites dans la notice (décapsuler une bouteille...).

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : utilisation (2/2)

(A)



102A

Verrouillage des portes

Télécommande A ou B

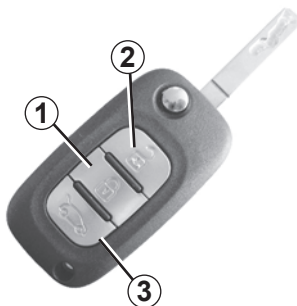
Appuyez sur le bouton de verrouillage 1.

Le verrouillage est visualisé **par deux clignotements** des feux de détresse et des répéteurs latéraux :

Si un ouvrant (porte, hayon) est ouvert ou mal fermé, il y a une condamnation puis une décondamnation rapide des ouvrants et pas de clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

(B)

27415



Déverrouillage/verrouillage du hayon seul

(pour certains pays)

Appuyez sur le bouton 3 pour déverrouiller ou pour verrouiller le coffre.

Le déverrouillage est visualisé par un clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux si les portes du véhicule sont verrouillées.

Le verrouillage du hayon est visualisé par deux clignotements des feux de détresse et des répéteurs latéraux si les portes du véhicule sont verrouillées.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, clé à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.

Risque de blessures graves.

SUPER CONDAMNATION



102A

Super condamnation des ouvrants

(pour certains pays)

Celle-ci permet de verrouiller les ouvrants et d'empêcher l'ouverture des portes par les poignées intérieures (cas d'un bris de glace suivi d'une tentative d'ouverture des portes par l'intérieur).



27415

Pour activer la super condamnation

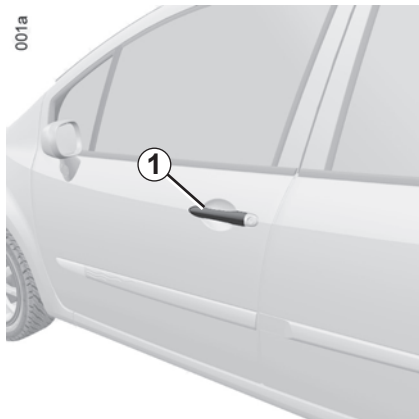
Exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton **1**.

Le verrouillage est visualisé par **cinq** clignotements des feux de détresse et des répéteurs latéraux.



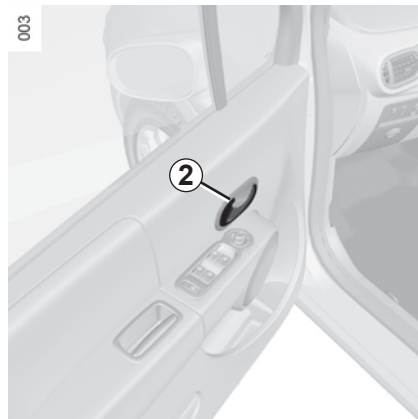
N'utilisez jamais la super condamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule !

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (1/2)



Ouverture de l'extérieur

Après déverrouillage du véhicule à l'aide de la télécommande ou de la clé, tirez la poignée **1**.



Ouverture de l'intérieur

Tirez la poignée **2**.



Par mesure de sécurité, les manœuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.

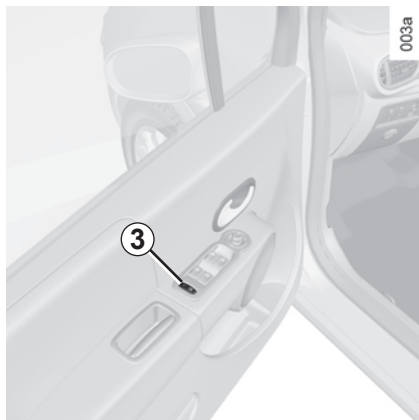
Alarme sonore d'oubli d'éclairage

À l'ouverture d'une porte, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé.

Alarme d'oubli de fermeture d'un ouvrant

Si un ouvrant (porte, ou hayon) est ouvert ou mal fermé, dès que le véhicule atteint environ 20 km/h, l'un des messages « coffre ouvert » ou « porte ouverte » (suivant l'ouvrant) apparaît au tableau de bord accompagné d'un témoin.

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (2/2)



Sécurité enfants

Véhicules équipés du contacteur 3 avec témoin intégré

Appuyez sur le contacteur **3** pour condamner l'ouverture des portes arrière de l'intérieur et le fonctionnement des lève-vitres électriques arrière. Le témoin intégré au contacteur indique la condamnation.



Sécurité occupants arrière

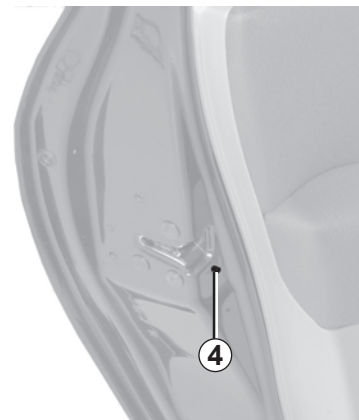
Le conducteur peut autoriser le fonctionnement des portes arrière et, suivant véhicule, des lève-vitres en appuyant sur le contacteur **3** côté dessin.

Suivant véhicule, en cas de défaillance :

- un bip sonore retentit ;
- un message s'affiche au tableau de bord ;
- le témoin intégré ne s'allume pas.

Après un débranchement de la batterie vous devez appuyer sur le contacteur **3** côté dessin, pour condamner les portes arrière.

106C



Véhicule avec verrouillage manuel des portes

Pour rendre impossible l'ouverture des portes arrière de l'intérieur, déplacez le levier **4** et vérifiez de l'intérieur que les portes sont bien condamnées.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE DES PORTES (1/2)

Verrouillage/Déverrouillage de l'extérieur

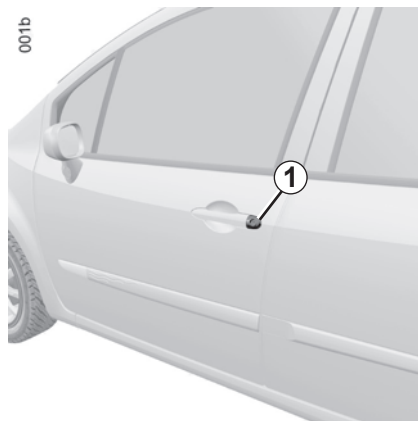
Reportez-vous au paragraphe « Clé, télécommande à radiofréquence : généralités ».

Dans certains cas, la clé, télécommande à radiofréquence peut ne pas fonctionner :

- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques ;
- usure de la pile, batterie déchargée.

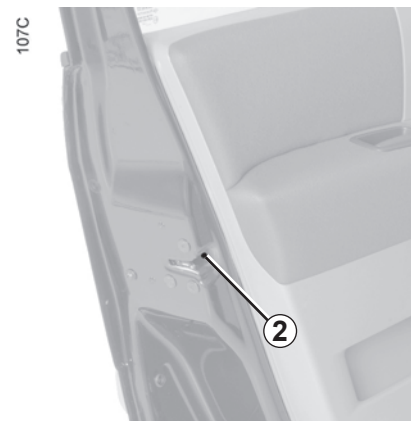
Il est possible alors :

- d'utiliser la clé, télécommande à proximité du rétroviseur extérieur gauche ;
- d'utiliser suivant véhicule la clé de la télécommande, pour la porte avant gauche seulement ;
- de verrouiller manuellement chacune des portes ;
- d'utiliser la commande intérieure de verrouillage/déverrouillage des portes (reportez-vous aux pages suivantes).



Utilisation de la clé

Introduisez la clé dans la serrure **1** puis verrouillez ou déverrouillez.



Verrouillage manuel des portes

Porte ouverte, faites pivoter la vis **2** (à l'aide de la clé) et fermez la porte.

Celle-ci est désormais verrouillée de l'extérieur.

L'ouverture des portes ne pourra se faire que de l'intérieur par une action sur les commandes d'ouverture intérieures ou par la clé pour la porte avant gauche.

VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE DES PORTES (2/2)

Verrouillage/Déverrouillage de l'extérieur (suite)

Utilisation de la commande intérieure de verrouillage/déverrouillage des portes.

Moteur arrêté, une porte avant ouverte, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur **3**.

Assurez-vous d'avoir votre clé sur vous avant de sortir du véhicule.

À la fermeture de la porte, tous les ouvrants seront verrouillés.

Le déverrouillage de l'extérieur du véhicule ne sera possible qu'avec la clé, pour la porte avant gauche.

Verrouillage/Déverrouillage de l'intérieur : bouton 3

Il commande simultanément les ouvrants (portes et coffre) et la trappe à carburant.

Si un ouvrant est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants.



Pour verrouiller le véhicule avec un ouvrant ouvert (transport d'objet dans le coffre ouvert...), ou lorsqu'il est situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques, ou en cas de défaillance de la clé : moteur arrêté, appuyez plus de cinq secondes sur le bouton **3**.

Témoin d'état des ouvrants

Le témoin intégré au bouton **3** vous informe de l'état de verrouillage des ouvrants :

- lorsque les ouvrants sont verrouillés, le témoin est allumé ;
- lorsque les ouvrants sont déverrouillés, le témoin est éteint.

Lorsque vous condamnez les portes, le témoin reste allumé pendant environ une minute puis s'éteint.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, clé, télécommande à l'intérieur du véhicule.

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

CONDAMNATION AUTOMATIQUE DES OUVRANTS EN ROULAGE

Vous avez le choix de décider si vous souhaitez activer la fonction.

Pour l'activer

Contact mis, appuyez sur le bouton **1** de condamnation électrique des portes pendant environ 5 secondes, jusqu'à entendre un **bip sonore**.

Pour la désactiver

Contact mis, appuyez sur le bouton **1** de condamnation électrique des portes pendant environ 5 secondes, jusqu'à entendre un **bip sonore**.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.



Principe de fonctionnement

Après démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 10 km/h.

La décondamnation se fait :

- par appui sur le bouton **1** de décondamnation des portes.
- à l'arrêt, par ouverture d'une porte.

Nota : s'il y a ouverture/fermeture d'une porte, celle-ci se verrouille de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h.

Anomalie de fonctionnement

Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique, le voyant intégré au bouton **1** ne s'allume pas à la condamnation des ouvrants...) vérifiez en premier lieu la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés, adressez-vous à un Représentant de la marque.

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE

Il est interdit le démarrage du véhicule à toute personne ne disposant pas de la clé codée contacteur-démarrreur du véhicule.

Le véhicule est automatiquement protégé quelques secondes après l'arrêt du moteur.



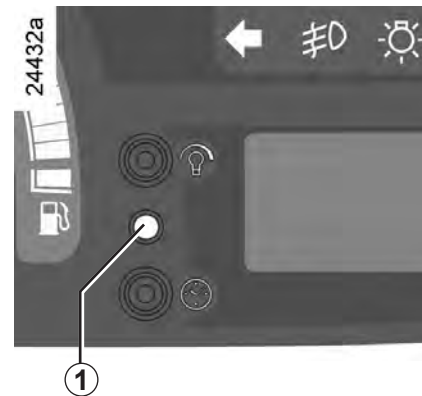
Toute intervention ou modification sur le système antidémarrage (boîtiers électroniques, câblages...) peut être dangereuse. Elle doit être effectuée par le personnel qualifié de la marque.



Principe de fonctionnement

Lors du démarrage moteur, le témoin **1** s'allume fixe pendant quelques secondes puis s'éteint (reportez-vous au paragraphe « Démarrage moteur » en chapitre 2).

Si le code n'est pas reconnu, le témoin clignote rapidement : le véhicule ne peut pas démarrer.



Témoin de protection du véhicule

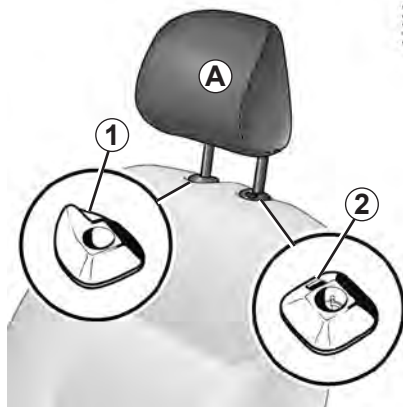
Après la coupure moteur, le témoin **1** clignote : le véhicule est protégé.

Témoin d'anomalie de fonctionnement

Après une tentative de démarrage, si le témoin continue à clignoter ou reste fixe, cela indique une défaillance dans le système.

Dans ce cas, utilisez la seconde clé (livrée avec le véhicule). Si le problème persiste consultez votre Représentant de la marque qui est seul habilité à dépanner le système antidémarrage.

APPUIS-TÊTE AVANT



Pour monter l'appui-tête

Faites-le coulisser vers le haut jusqu'à la hauteur désirée.

Pour descendre l'appui-tête

Manœuvrez la languette **1** vers l'avant et accompagnez l'appui-tête dans sa descente jusqu'à la hauteur désirée.

Pour enlever l'appui-tête

Appuyez sur le bouton **2** et levez l'appui-tête jusqu'à le libérer.

Pour remettre l'appui-tête

Introduisez les tiges de l'appui-tête dans les fourreaux, crantage vers l'avant.

Manœuvrez la languette **1** vers l'avant et accompagnez l'appui-tête dans sa descente jusqu'à la hauteur désirée.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête et la distance entre la tête et la partie **A** doit être minimale.

APPUIS-TÊTE ARRIÈRE



Positions d'utilisation

Appuyez sur la languette **A** du verrou **1** et montez l'appui-tête au maximum pour l'utiliser en position haute. Descendez-le jusqu'au blocage pour l'utiliser en position basse.

Position de rangement

Appuyez sur le verrou **2** et abaissez complètement l'appui-tête.

La position de l'appui-tête complètement abaissée (position B) est une position de rangement : elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis.



Pour l'enlever

Appuyez sur la languette **A** des verrous **1** et **2** puis sortez l'appui-tête.

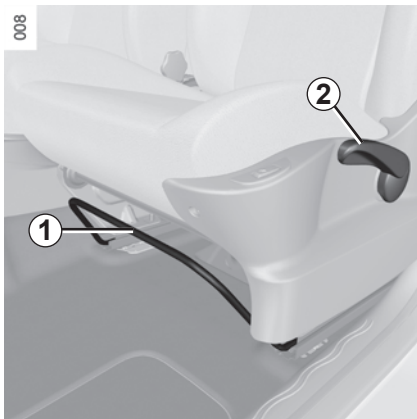
Pour le remettre en place

Introduisez les tiges dans les fourreaux, appuyez sur la languette de chaque tige de l'appui-tête et descendez l'appui-tête.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement.

SIÈGES AVANT

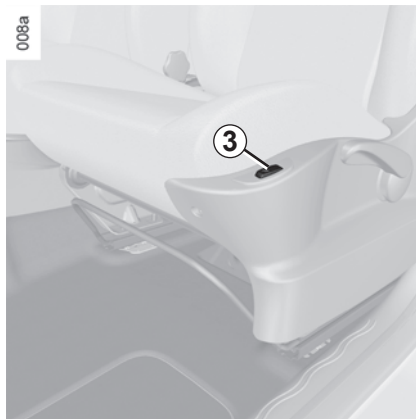


Pour avancer ou reculer

Levez la poignée **1** sous le siège pour déverrouiller. À la position choisie, relâchez la poignée et assurez-vous du bon verrouillage du siège.

Pour incliner le dossier

Tournez la molette **4** et inclinez le dossier jusqu'à la position désirée.



Pour régler la hauteur de l'assise du siège conducteur

Manœuvrez le levier **2** autant de fois que nécessaire :

- vers le haut pour monter ;
- vers le bas pour descendre.

Sièges chauffants

Contact mis, appuyez sur le contacteur **3** du siège désiré. Le témoin intégré au contacteur s'allume.

Le système, qui est thermostaté, régule le chauffage et le désactive si nécessaire.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers des sièges en arrière.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (1/4)

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de démarrer, procédez d'abord au réglage de votre position de conduite, puis, pour tous les occupants, à l'ajustement de la ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.



Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson...). C'est essentiel pour le bon positionnement du dos ;
- **réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet de la pédale d'embrayage. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés ;
- **réglez la position de votre appui-tête.** Pour un maximum de sécurité, la hauteur du sommet de l'appui-tête doit être au niveau de celui de la tête ;
- **réglez la hauteur d'assise.** Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite ;
- **réglez la position du volant.** Reportez-vous au paragraphe « Volant de direction » en chapitre 1.



Ajustement des ceintures de sécurité

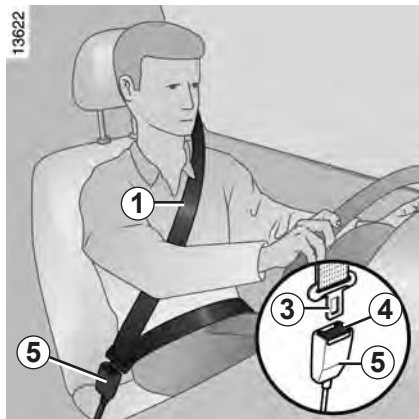
Tenez-vous bien appuyé contre le dossier.

La sangle de thorax **1** doit être rapprochée le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier.

La sangle de bassin **2** doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés...

CEINTURES DE SÉCURITÉ (2/4)



Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **3** dans le boîtier **5** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **3**).

S'il se produit un blocage de la sangle avant l'encliquetage, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Si votre ceinture est complètement bloquée, tirez lentement, mais fortement, la sangle pour en extraire environ 3 cm. Laissez-la se rembobiner seule puis déroulez à nouveau.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.



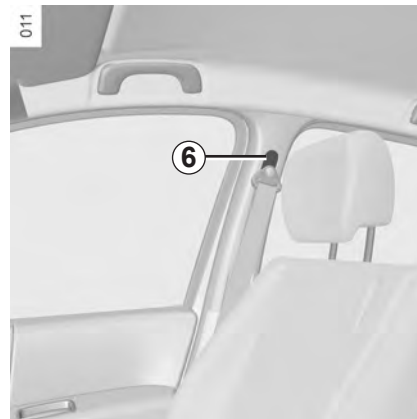
Témoin d'alerte de non port de la ceinture de sécurité

Ce témoin au tableau de bord ou sur la planche de bord s'éteint pour vous informer du bon verrouillage de la ceinture.

Déverrouillage

Pressez le bouton **4** du boîtier **5** : la ceinture est rappelée par l'enrouleur.

Accompagnez le pêne pour faciliter cette opération.



Réglage en hauteur de la ceinture de sécurité

Basculez le bouton **6** pour sélectionner votre position de réglage de telle sorte que la sangle de thorax **1** passe comme indiqué précédemment.

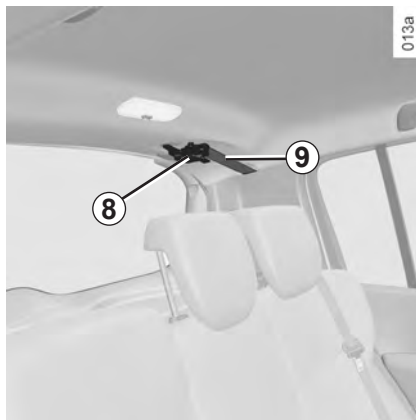
Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (3/4)



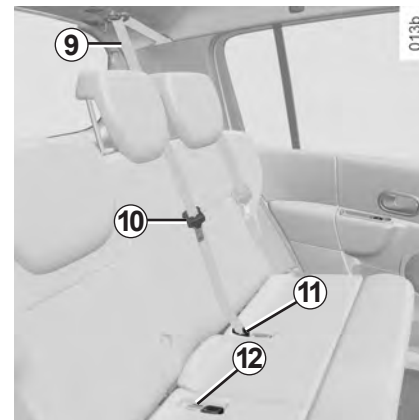
Ceintures arrière latérales 7

Le verrouillage, le déverrouillage et l'ajustement s'effectuent de la même manière que pour les ceintures avant.



Ceinture arrière centrale

Déroulez lentement la sangle **9** de son logement, puis encliquez le pêne **8** dans le boîtier noir correspondant **11**.



Encliquez le pêne coulissant **10** dans le boîtier rouge correspondant **12**.



Pour la bonne efficacité des ceintures, assurez-vous du verrouillage correct des banquettes. Reportez-vous au paragraphe « Banquettes arrière » en chapitre 3.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation de la banquette arrière.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (4/4)

Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.



– Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations. Pour des cas particuliers (ex : installation d'un siège enfant), consultez un Représentant de la marque.

– N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (exemples : pince à linge, clip...) : car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.

- Ne faites jamais passer la sangle de thorax sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- À la suite d'un accident, faites vérifier et si nécessaire remplacer les ceintures. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Lors de la remise en place de la banquette arrière, veillez à bien repositionner la ceinture de sécurité de façon à pouvoir l'utiliser correctement.
- Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.
- Veillez à ne pas intercaler d'objet dans la zone du boîtier de verrouillage de la ceinture qui pourrait gêner son bon fonctionnement.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (1/4)

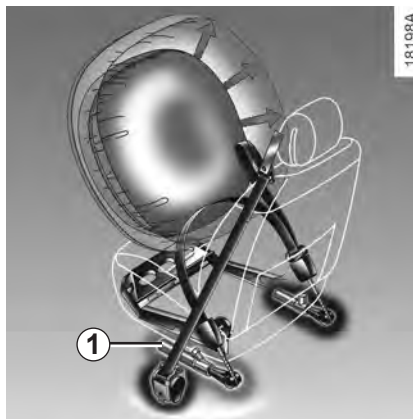
Ils sont constitués de :

- **prétensionneurs,**
- **limiteurs d'effort de thorax et de bassin,**
- **airbags conducteur et passager.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux latéraux ou arrière.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de ventrale pour plaquer l'occupant sur son siège, l'airbag frontal « petit volume » et le limiteur d'effort ;
- l'airbag « grand volume ».



Prétensionneurs

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher le piston **1** qui rétracte instantanément la ceinture.

Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi l'efficacité de la ceinture.



– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

– Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (2/4)

Limiteur d'effort de thorax et de bassin


À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

Airbag conducteur et passager

Il équipe les places avant côté conducteur et passager.

Un marquage « Airbag » sur le volant et la planche de bord (zone de l'airbag **A**) et, suivant véhicule, une vignette en partie inférieure du pare-brise rappellent la présence de cet équipement.

Chaque système Airbag est composé de :

- un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique de surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;
- un témoin de contrôle  unique au tableau de bord.
- des capteurs déportés.



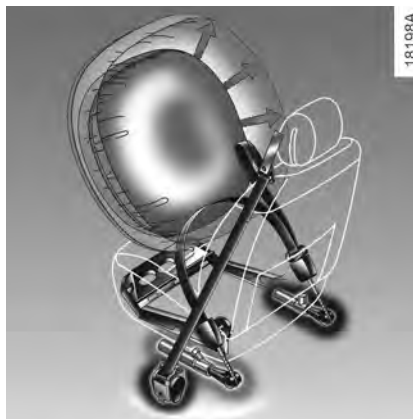
Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit de la chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau, ou autres désagréments.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (3/4)

Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type **frontal**, les airbags se gonflent rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord; puis ils se dégonflent immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.



Particularité de l'airbag frontal

Suivant la violence du choc, celui-ci possède deux volumes de déploiement :

- airbag « petit volume », c'est le premier degré de déploiement;
- airbag « grand volume », des lanières se déchirent de manière à libérer un volume plus important du sac (cas de chocs plus violents).



Anomalies de fonctionnement

Le témoin **1** s'allume au tableau de bord à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt votre Représentant de la marque. Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (4/4)

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



Avertissements concernant l'airbag conducteur

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau de la marque).
- Ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe « Réglage de la position de conduite » dans le chapitre 1). Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects du sac.

Avertissements concernant l'airbag passager

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'airbag.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête...) de la planche.
- Réactivez les dispositifs complémentaires à la ceinture passager avant dès que vous retirez un siège enfant, pour assurer la protection du passager en cas de choc.

IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT SUR LE SIÈGE PASSAGER AVANT TANT QUE LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE PASSAGER AVANT NE SONT PAS DÉSACTIVÉS.

(reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation/activation airbag passager avant » en chapitre 1)

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES ARRIÈRE

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.



- À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.
- Toute intervention sur le système complet (airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.
- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les airbags.

DISPOSITIFS DE PROTECTION LATÉRALE

Airbags latéraux

Il s'agit d'un airbag pouvant équiper chaque siège avant qui se déploie sur le côté du siège (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Airbags rideaux

Il s'agit d'un airbag pouvant équiper chaque côté supérieur du véhicule et qui se déploie le long des vitres latérales avant et arrière afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Suivant véhicule, un marquage sur le pare-brise vous rappelle la présence de moyens de retenue complémentaires (airbags, prétensionneurs...) dans l'habitacle.



Les fentes sur les dossiers avant (côté portière) correspondent à la zone de déploiement de l'airbag : il est interdit d'y introduire des objets.



Avertissement concernant l'airbag latéral

- **Monte de housses** : les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque pour savoir si de telles housses sont disponibles. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de ces airbags et porter atteinte à votre sécurité.
- Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau de la marque.
- L'espace entre le dossier de la banquette arrière et les garnitures correspond à la zone de déploiement de l'airbag : il est interdit d'y introduire des objets.

DISPOSITIFS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement du sac gonflable et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non-port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

- Toute intervention ou modification sur le système complet airbag (airbags, prétensionneurs, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur un système airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du (des) générateur(s) de gaz.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (1/2)

Transport d'enfant

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez le siège enfant approprié et faites-en un usage correct.

Montrez l'exemple en bouclant votre ceinture et apprenez à votre enfant :

- à s'attacher correctement.
- à monter et descendre du côté opposé au trafic.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.

Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.

Utilisation d'un siège enfant

Le niveau de protection offert par le siège enfant dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de son installation. Une mauvaise installation compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.

Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque afin de connaître les sièges recommandés pour votre véhicule.

Avant de monter un siège enfant, lisez sa notice et respectez les instructions. En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le siège.

Pour les véhicules équipés d'une banquette arrière TRIPTIC, la configuration en banquette 2 places avec la grande partie du dossier rabattue interdit l'usage de la place restante pour fixer les sièges enfants utilisant la ceinture de sécurité du véhicule, compte tenu de l'impossibilité de la boucler (boîtier de ceinture inaccessible)



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (2/2)



Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté. Évitez les vêtements trop épais qui introduisent du jeu avec les sangles.

Ne laissez pas votre enfant dépasser la tête ou les bras par la fenêtre.

Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.



Pour empêcher l'ouverture des portières, utilisez le dispositif « Sécurité enfants » (reportez-vous au paragraphe « Ouverture et fermeture des portes » en chapitre 1).



Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade!

Ne tenez jamais un enfant dans vos bras. En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas même si vous êtes attachés.

Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le siège enfant et faites vérifier les ceintures et les ancrages ISOFIX.

SÉCURITÉ ENFANTS : Choix du siège enfant



Sièges enfant dos à la route

La tête du bébé est, en proportion, plus lourde que celle de l'adulte et son cou est très fragile. Transportez l'enfant le plus longtemps possible dans cette position (jusqu'à l'âge de 2 ans minimum). Elle maintient la tête et le cou. Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale et changez-le dès que la tête de l'enfant dépasse de la coque.



Sièges enfant face à la route

La tête et l'abdomen des enfants sont les parties à protéger en priorité. Un siège enfant face à la route solidement fixé au véhicule réduit les risques d'impact de la tête. Transportez votre enfant dans un siège face route avec harnais ou bouclier tant que sa taille le permet. Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.



Rehausses

Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras. Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (1/2)

Il existe deux systèmes de fixation des sièges enfant : la ceinture de sécurité ou le système ISOFIX.

Fixation par ceinture

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du siège enfant.

Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le siège enfant.

Vérifiez le bon maintien du siège, exercez un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le siège doit rester solidement fixé.



Banquette arrière triptic

La configuration en banquette deux places avec la grande partie du dossier rabattue interdit l'usage de la place restante pour fixer un siège enfant utilisant la ceinture de sécurité du véhicule compte tenu de l'impossibilité de la boucler (boîtier de ceinture inaccessible).



N'utilisez pas de siège enfant qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du siège ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.



La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée. Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos.

Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives. Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant. Consultez un Représentant de la marque. N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.



Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures, ISOFIX et sièges ainsi que leurs fixations.

Fixation par système ISOFIX

Les sièges enfants ISOFIX autorisés sont homologués suivant le règlement ECE-R44 dans un des trois cas suivants :

- universel ISOFIX 3 points face à la route
- semi-universel ISOFIX 2 points
- spécifique

Pour ces deux derniers, vérifiez que votre siège enfant peut être installé en consultant la liste des véhicules compatibles.

Attachez le siège enfant avec les verrous ISOFIX lorsqu'il en est équipé. Le système ISOFIX assure un montage facile, rapide et sûr.

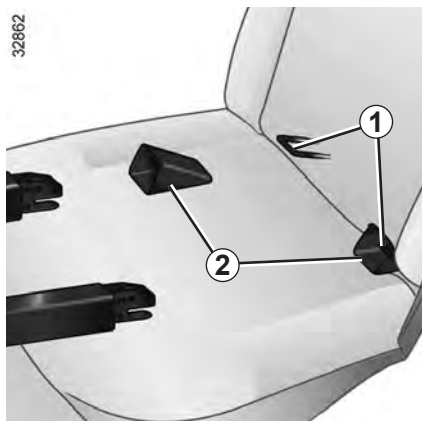
Le système ISOFIX est constitué de 2 anneaux et, dans certains cas, d'un troisième anneau.



Avant d'utiliser un siège enfant ISOFIX que vous avez acquis pour un autre véhicule, assurez-vous que son installation est autorisée. Consultez la liste des véhicules pouvant recevoir le siège auprès du fabricant de l'équipement.

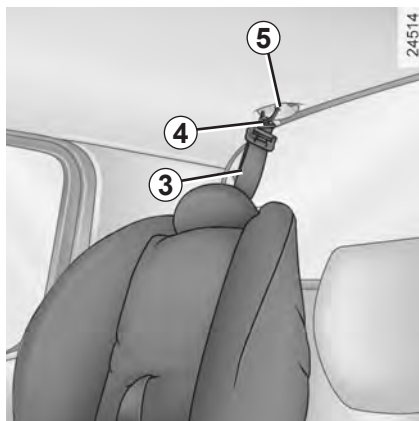
SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (2/2)

32862




Les deux anneaux **1** sont situés entre le dossier et l'assise du siège et sont repérés par un marquage.

Pour faciliter la mise en place et le verrouillage de votre siège enfant sur les anneaux **1**, utilisez les guides d'accès **2** du siège enfant.



Le 3^{ème} anneau est utilisé pour attacher la sangle supérieure de certains sièges enfant.

Suivant véhicule, pour attacher la sangle **3** du siège enfant :

- ouvrez le cache de l'anneau **5**,
- fixez le crochet **4** sur l'anneau **5** situé sur la traverse arrière de toit et repéré par ,
- fermez le cache, et tendez la sangle.

Ne modifiez pas la position de la banquette (si coulissante) après avoir tendu la sangle.



Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages.

Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage.

Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (1/6)

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant. Les schémas en pages suivantes vous indiquent où fixer un siège enfant.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Assurez-vous que l'installation du siège enfant dans le véhicule ne risque pas de le déverrouiller de son embase.

Si vous devez enlever l'appui-tête, assurez-vous qu'il est bien rangé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Fixez toujours le siège enfant au véhicule même non utilisé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

En place avant

Le transport d'enfant en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications des schémas en pages suivantes.

Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé) :

- baissez la ceinture de sécurité au maximum ;
- reculez le siège au maximum ;
- inclinez légèrement le dossier par rapport à la verticale (25° environ) ;
- pour les véhicules qui en sont équipés, remontez l'assise du siège au maximum.

Ne modifiez plus ces réglages après l'installation du siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos route à cette place, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Désactivation airbag passager avant » en chapitre 1).

En place arrière latérale

Une nacelle s'installe uniquement en position 3 places et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.

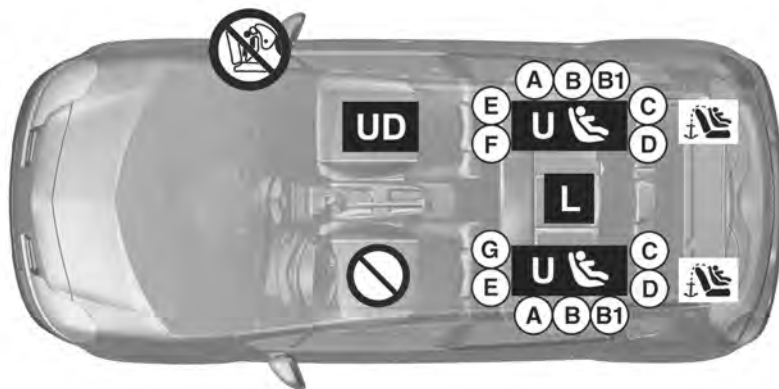
Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant. Pour la sécurité de l'enfant face à la route, ne reculez pas le siège qui est devant l'enfant au-delà du milieu de glissière, n'inclinez pas trop le dossier (25° maximum) et relevez le siège le plus possible.

Dans tous les cas, reculez la banquette (si coulissante) au maximum. La jambe de force du siège enfant doit reposer sur le plancher conformément à sa notice. L'installation d'une rehausse fixée sur les verrous ISOFIX et utilisant la ceinture est possible sur banquette TRIPTIC uniquement en position 2 places.


En place arrière centrale

Place limitée à l'usage de certaines rehausse de la marque. Consultez la brochure disponible chez un Représentant de la marque.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (2/6)



Visuel d'installation (banquettes coulissantes)

 = vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Désactivation airbag passager avant » en fin de paragraphe).

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

U = place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel »;

UD = place autorisant la fixation par ceinture **uniquement** d'un **siège dos à la route** homologué « Universel »;

L = place autorisant l'installation de certaines rehausses. Consultez la brochure disponible chez un Représentant de la marque.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



= place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.



= les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Il est situé sur la traverse arrière de toit sous un cache.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- A, B et B1 : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg);
- C : sièges dos route du groupe 1 (de 9 à 18 kg);
- D et E : coques ou sièges dos route du groupe 0 ou 0+ (inférieur à 13 kg);
- F et G : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg).

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (3/6)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Type de siège	Poids de l'enfant	Taille du siège ISOFIX	Place avant passager (1) (3)	Places arrière latérales (7) (8)	Place arrière centrale
Nacelle transversale groupe 0	< 10 kg	F – G	X	U – IL (4)	X
Coque dos route groupe 0 ou 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	C, D, E	U	U – IL (2) (5)	X
Siège face route groupe 1	9 à 18 kg	A, B, B1	X	U – IUF – IL (2) (6)	X
Rehausseur groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	–	X	U – IL (2) (6) (8)	L (2) (6)



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Désactivation airbag passager avant » en fin de paragraphe).



(2) Pour les véhicules équipés d'une banquette arrière TRIPTIC, la configuration en banquette 2 places avec la grande partie du dossier rabattue interdit l'usage de la place restante pour fixer les sièges enfants utilisant la ceinture de sécurité du véhicule, compte tenu de l'impossibilité de la boucler (boîtier de ceinture inaccessible).

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (4/6)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant.

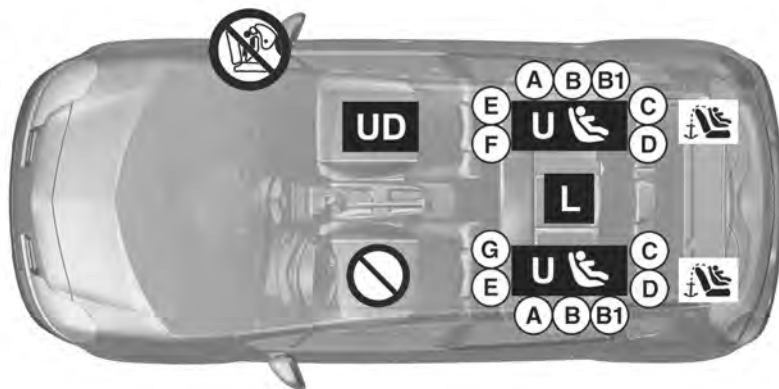
U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

L = Place autorisée à l'installation de certaines rehausse. Consultez la brochure disponible chez un Représentant de la marque.


- (3) Seul un siège enfant type dos à la route peut être installé à cette place : placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).
- (4) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
- (5) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (6) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Réglez la hauteur de l'appui-tête ou enlevez-le si nécessaire. Ne reculez pas le siège devant l'enfant au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.
- (7) Avant d'installer un siège enfant (sauf nacelle), il est recommandé, pour les véhicules équipés de la banquette TRIPTIC, de mettre la banquette en position 2 places si possible (reportez-vous au paragraphe « fonctionnalité de la banquette arrière » en chapitre 3). En version 2 ou 3 places, reculez la banquette le plus possible en s'assurant que la jambe de force du siège enfant repose sur le plancher conformément à la notice du siège enfant.
- (8) L'installation d'une rehausse utilisant les ancrages ISOFIX et la ceinture de sécurité en place arrière latérale est impossible lorsque la banquette TRIPTIC est en position 3 places.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (5/6)



27479

Visuel d'installation (banquette fixe)

 = vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Désactivation airbag passager avant » en fin de paragraphe).

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

U = place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel » ;

UD = place autorisant la fixation par ceinture **uniquement** d'un **siège dos à la route** homologué « Universel » ;

L = place autorisant l'installation de certaines rehausses. Consultez la brochure disponible chez un Représentant de la marque.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



= place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.



= les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. L'anneau d'ancrage est situé sur la traverse arrière de toit sous un cache.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- A, B et B1 : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- C : sièges dos route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- D et E : coques ou sièges dos route du groupe 0 ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- F et G : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg).

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (6/6)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Type de siège	Poids de l'enfant	Taille du siège ISOFIX	Places avant passager (1) (2)	Places arrière latérales	Place arrière centrale
Nacelle transversale groupe 0	< 10 kg	F – G	X	U – IL (3)	X
Coque dos route groupe 0 ou 0 + et 1	jusqu'à 18 kg	C, D, E	U	U – IL (4)	X
Siège face route groupe 1	de 9 à 18 kg	A, B, B1	X	U – IUF – IL (5)	X
Rehausseur groupe 2 et 3	de 15 à 36 kg	–	X	U – IL (5)	L (5)

X = place non autorisée à l'installation d'un siège enfant.

U = place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

IUF/IL = place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

L = place autorisée à l'installation de certaines rehausseuses. Consultez la brochure disponible chez un Représentant de la marque.

(2) Seul un siège enfant type dos à la route peut être installé à cette place : placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).

(3) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.

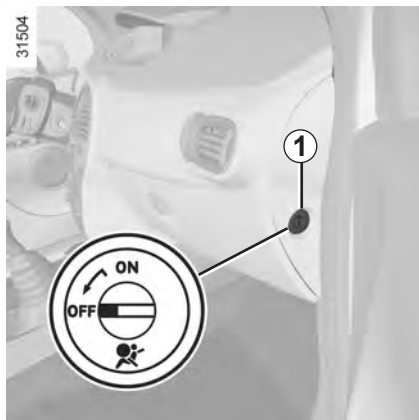
(4) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

(5) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Réglez la hauteur de l'appui-tête ou enlevez-le si nécessaire de plus, ne reculez pas le siège, devant l'enfant, au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.



(1) **RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Désactivation airbag passager avant » en fin de paragraphe).

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation airbag passager avant (1/3)



Désactivation des airbags passager avant (pour les véhicules qui en sont équipés)

Pour pouvoir installer un siège enfant sur le siège passager avant, vous devez **impérativement** désactiver les dispositifs complémentaires à la ceinture de sécurité passager avant.



Pour désactiver les airbags : véhicule à l'arrêt, poussez et tournez le verrou **1** sur la position **OFF**.



Contact mis, vérifiez **impérativement**

que le témoin **2**  est bien allumé sur l'afficheur central et, suivant véhicule, que le message « airbag passager désactivé » s'affiche.

Ce voyant reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant.



L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.

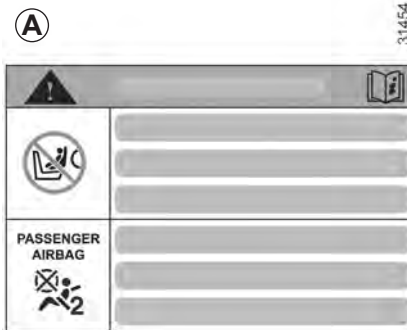
Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation airbag passager avant (2/3)



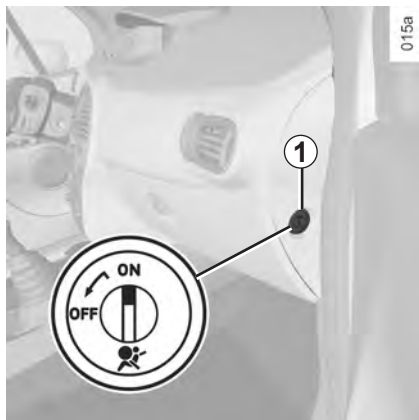
DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer un siège enfant tourné vers l'arrière (dos à la route) sur un siège passager avant équipé d'un airbag frontal actif. Risque de blessures très graves en cas de déploiement de l'airbag.



Les marquages sur la planche de bord et les étiquettes **A** sur chaque côté du pare-soleil passager **3** (à l'exemple de l'étiquette ci-dessus), vous rappellent ces instructions.


SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation airbag passager avant (3/3)



Activation des airbags passager avant

Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez les airbags afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.

Pour réactiver les airbags : coupez le contact, poussez et tournez le verrou **1** sur la position **ON**.

Contact mis, vérifiez que le témoin **2**  est éteint. Les dispositifs complémentaires à la ceinture de sécurité passager avant sont activés.



Anomalies de fonctionnement

En cas d'anomalie du système activation/désactivation d'airbags passager avant, l'installation d'un siège enfant dos à la route sur le siège avant est interdite.

L'installation de tout autre passager n'est pas recommandée.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.





DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer un siège enfant tourné vers l'arrière (dos à la route) sur un siège passager avant équipé d'un airbag passager actif. Risque de blessures très graves en cas de déploiement de l'airbag.

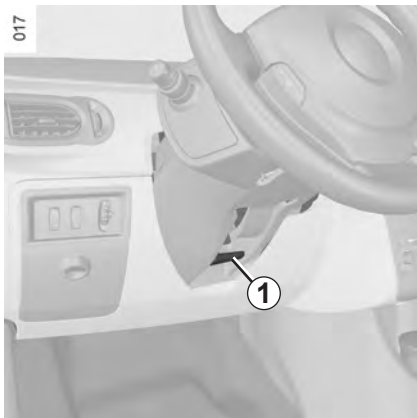


L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

VOLANT DE DIRECTION



Réglage en hauteur du volant

Tirez le levier **1** et mettez le volant dans la position souhaitée ; poussez le levier pour bloquer le volant.

Assurez-vous du bon verrouillage du volant.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage véhicule à l'arrêt.



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

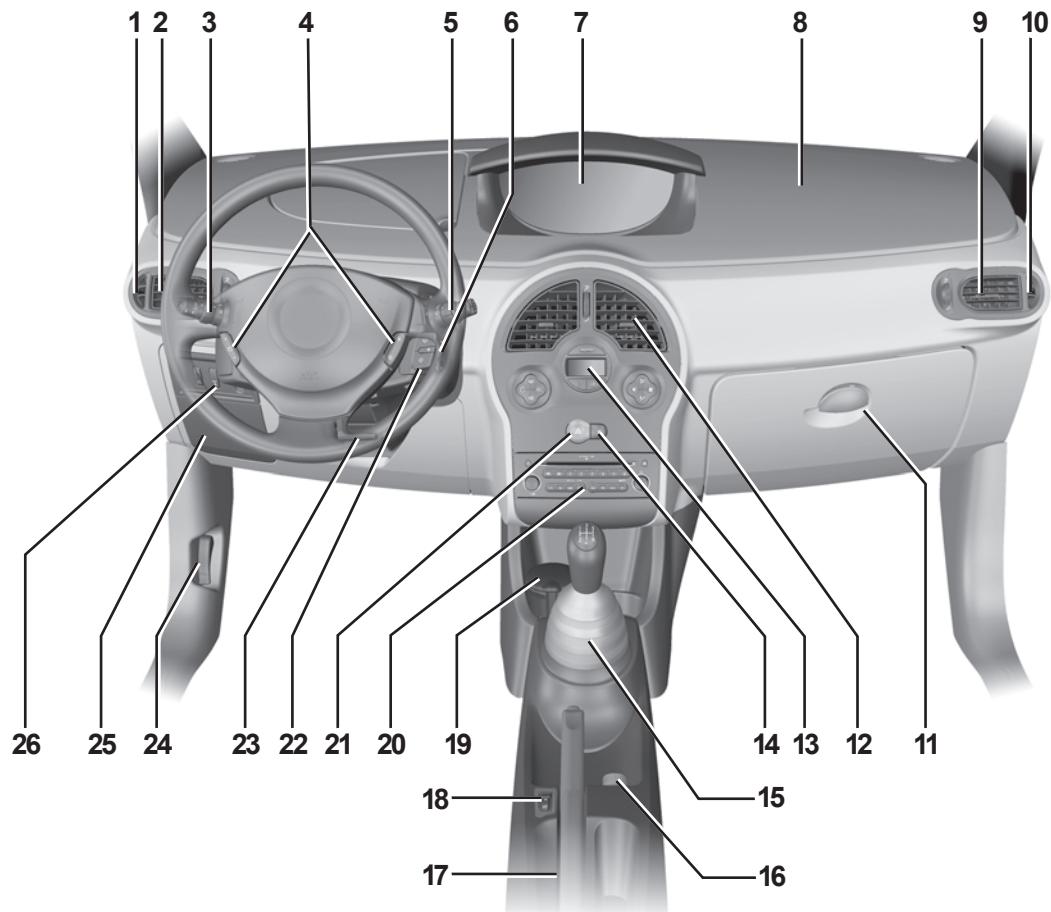
Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt.

Ne roulez pas avec la batterie mal chargée. Le volant risque de ne pas fonctionner correctement.

Moteur à l'arrêt ou en cas de panne du système, il est toujours possible de tourner le volant. L'effort à fournir sera plus important.

La manœuvre rapide du volant pourrait émettre un bruit, ce qui est normal.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (1/2)



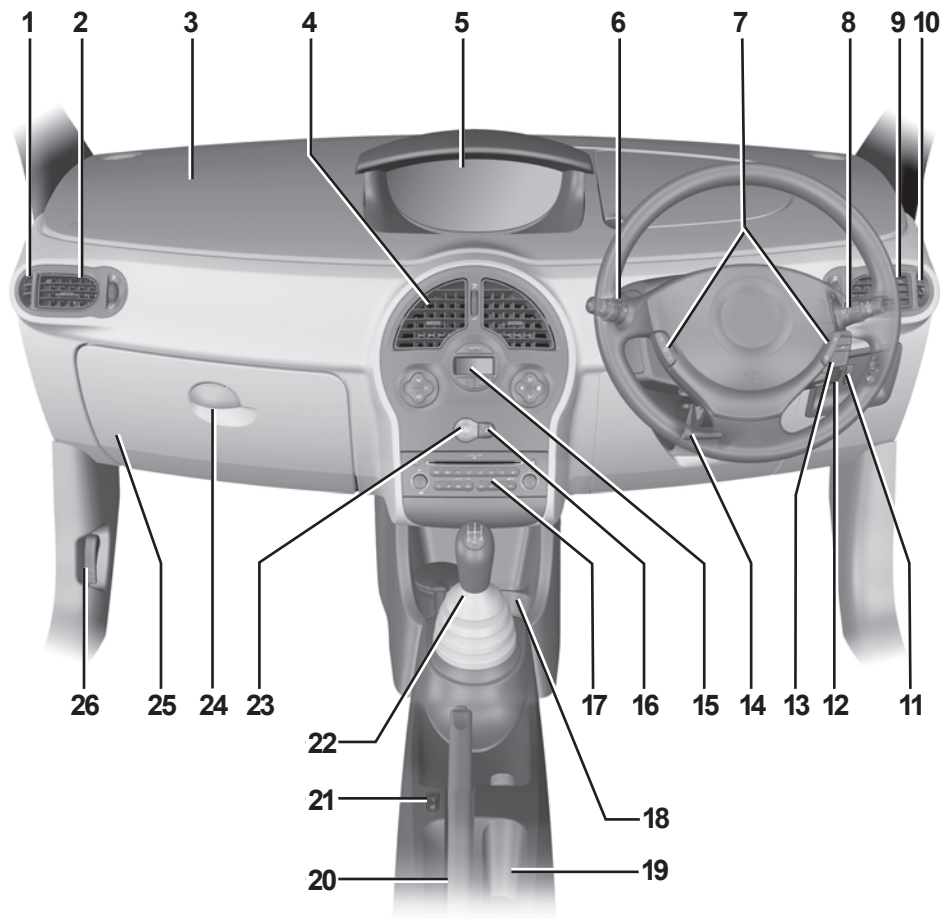
27430

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (2/2)

La présence des équipements DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

- | | | |
|---|---|---|
| <p>1 Frise de désembuage de vitre latérale.</p> <p>2 Aérateur latéral.</p> <p>3 Manette de :
– feux indicateur de direction ;
– éclairage extérieur ;
– feux de brouillard avant ;
– feux de brouillard arrière.</p> <p>4 Emplacement Airbag conducteur, avertisseur sonore, commandes de régulateur/limiteur de vitesse.</p> <p>5 Manette de :
– essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la vitre arrière ;
– commande de défilement des informations de l'ordinateur de bord.</p> <p>6 Contacteur de démarrage.</p> <p>7 Tableau de bord.</p> <p>8 Emplacement Airbag passager.</p> | <p>9 Aérateur latéral.</p> <p>10 Frise de désembuage de vitre latérale.</p> <p>11 Boîte à gants.</p> <p>12 Aérateur centraux.</p> <p>13 Commande de chauffage ou de climatisation.</p> <p>14 Contacteur de condamnation électrique des portes.</p> <p>15 Levier de vitesses.</p> <p>16 Allume-cigares.</p> <p>17 Frein à main.</p> <p>18 Commande générale du régulateur/limiteur de vitesse.</p> <p>19 Emplacements pour porte-gobelet, cendrier...</p> | <p>20 Emplacement pour radio, système de navigation...</p> <p>21 Contacteur de feux de détresse.</p> <p>22 – Commande à distance radio ;
– Commande intégrée de téléphone mains libres.</p> <p>23 Commande de réglage en hauteur de la colonne de direction.</p> <p>24 Commande de déverrouillage du capot.</p> <p>25 Compartiment à fusibles.</p> <p>26 Commande de :
– aide au parking ;
– système antipatinage ;
– réglage électrique de la hauteur des feux avant.</p> |
|---|---|---|

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (1/2)



27431

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (2/2)

La présence des équipements DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

- 1 Frise de désembuage de vitre latérale.
- 2 Aérateur latéral.
- 3 Emplacement Airbag passager.
- 4 Aérateurs centraux.
- 5 Tableau de bord.
- 6 Manette de :
 - feux indicateur de direction ;
 - éclairage extérieur ;
 - feux de brouillard avant ;
 - feux de brouillard arrière.
- 7 Emplacement Airbag conducteur, avertisseur sonore, commandes de régulateur/limiteur de vitesse.
- 8 Manette de :
 - essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la vitre arrière ;
 - commande de défilement des informations de l'ordinateur de bord.
- 9 Aérateur latéral.
- 10 Frise de désembuage de vitre latérale.
- 11 Commande de :
 - aide au parking ;
 - système antipatinage ;
 - réglage électrique de la hauteur des feux avant.
- 12 Contacteur de démarrage.
- 13 – Commande à distance radio.
 - Commande intégrée de téléphone mains libres.
- 14 Commande de réglage en hauteur de la colonne de direction.
- 15 Commande de chauffage ou de climatisation.
- 16 Contacteur de condamnation électrique des portes.
- 17 Emplacement pour radio, système de navigation...
- 18 Emplacements pour porte-gobelet, cendrier...
- 19 Allume-cigares.
- 20 Frein à main.
- 21 Commande générale du régulateur/limiteur de vitesse.
- 22 Levier de vitesses.
- 23 Contacteur de feux de détresse.
- 24 Boîte à gants.
- 25 Compartiment à fusibles.
- 26 Commande de déverrouillage du capot.

TABLEAU DE BORD : témoins lumineux (1/4)


La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



26620

Tableau de bord A : Il s'éclaire à la mise sous contact.

L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

Le témoin  nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Témoin des feux indicateurs de direction gauche



Témoin des feux indicateurs de direction droit



Témoin des feux de route



Témoin des feux de croisement



Témoin de feux de brouillard avant



Témoin de feu de brouillard arrière



Témoin des feux de position



Témoin de porte(s) ouverte(s)



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de contrôle du système antipollution

Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume au démarrage moteur puis s'éteint.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Reportez-vous au paragraphe « Conseils : antipollution, économies de carburant, conduite » en chapitre 2.



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

TABLEAU DE BORD : témoins lumineux (2/4)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.

26620



STOP **Témoin d'arrêt impératif**
Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il s'allume conjointement à d'autres témoins et/ou messages, et est accompagné d'un bip sonore.

Il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de pression d'huile

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint au bout de quelques secondes. S'il s'allume sur route, accompagné du témoin **STOP** et d'un bip sonore, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause. Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de charge de batterie

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint au bout de quelques secondes. S'il s'allume sur route accompagné du voyant **STOP** et d'un bip sonore, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique. Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de serrage du frein à main et témoin détecteur d'incident sur circuit de freinage

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le frein à main est desserré. Au-delà de 20 km/h, si le frein à main est mal desserré le témoin reste allumé, accompagné d'un bip sonore, et le message « frein à main serré » apparaît au tableau de bord.

S'il s'allume au freinage, accompagné du voyant **STOP** et d'un bip sonore, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage. Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoins d'assistance à l'économie de carburant

Il s'allume à la mise sous contact, puis s'éteint après quelques secondes. Il s'allume pour vous informer du meilleur moment pour engager le rapport supérieur ou inférieur.

TABLEAU DE BORD : témoins lumineux (3/4)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.

26620



Témoin antiblocage des roues

Il s'allume au démarrage moteur puis s'éteint.

S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues.

Le système de freinage est alors assuré comme sur un véhicule non équipé du système ABS. Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin d'Airbag

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes. S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Témoins liés au fonctionnement de la boîte de vitesses automatique



Reportez-vous au chapitre 2, paragraphes « Boîte de vitesses automatique » et « Boîte de vitesses Quickshift ».



Témoin du filtre à particules

Reportez-vous au paragraphe « Particularités des versions diesel avec filtre à particules » au chapitre 2.



Témoin de contrôle dynamique de conduite (ESP) et système antipatinage (ASR)

Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin : reportez-vous aux paragraphes « Contrôle dynamique de conduite : ESP » et « Système antipatinage : ASR » en chapitre 2.



Témoin d'alerte

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il peut s'allumer conjointement à d'autres témoins et/ou messages au tableau de bord.

Il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Témoin système antidémarrage

Reportez-vous au paragraphe « Système antidémarrage » en chapitre 1.

TABLEAU DE BORD : témoins lumineux (4/4)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.

26620



Témoins du limiteur de vitesse et du régulateur de vitesse

de vitesse

Reportez-vous aux paragraphes « Régulateur de vitesse » et « Limiteur de vitesse » en chapitre 2.



Témoin d'oubli de bouclage de la ceinture conducteur

Lorsque le véhicule atteint environ 20 km/h, ceinture conducteur non bouclée, il clignote et un signal sonore retentit pendant environ 2 minutes.



Airbag passager OFF

Ce témoin s'allume quelques secondes après à la mise sous contact lorsque les airbags (suivant véhicule) passager avant sont désactivés.

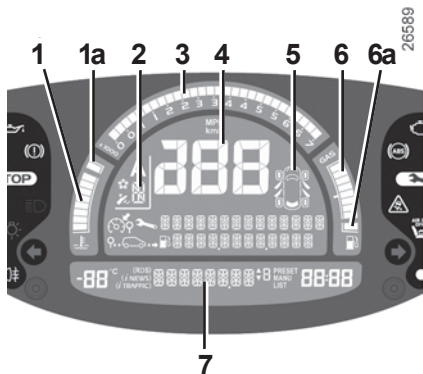


Témoin de préchauffage (version diesel)

Contact mis, il doit s'allumer. Il indique que les bougies de préchauffage sont en fonctionnement.

Il s'éteint quand le préchauffage est obtenu. Le moteur peut démarrer.

TABLEAU DE BORD : afficheurs et indicateurs (1/2)



Indicateur de température du liquide de refroidissement 1

En marche normale, le niveau doit se trouver en dessous de la zone **1a**. Il peut s'en approcher en cas d'utilisation « sévère ».

Il n'y a alerte que si le témoin **STOP** s'allume, accompagné d'un message au tableau de bord et d'un bip sonore.

Indicateur du rapport de boîte engagé 2 (pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique).

Compte-tours 3 (graduations x 1000)

La zone rouge indique un régime moteur interdit.

Indicateur de vitesse 4 (km ou miles par heure)

Alarme sonore de survitesse

Suivant véhicule, une alarme sonore retentit pendant environ 10 secondes toutes les 40 secondes, tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

Afficheur 5

Il indique qu'un ouvrant (porte, hayon) est ouvert ou mal fermé et l'état de gonflage des pneumatiques (reportez-vous au paragraphe « Système de surveillance de la pression des pneumatiques » en chapitre 2).

Indicateur de niveau de carburant 6

Le nombre de pavés allumés indique le niveau de carburant.

Alerte minimum carburant 6a

S'il clignote accompagné d'un bip sonore, il indique le niveau minimum de carburant. Faites le plein dès que possible.

À chaque mise sous contact, lorsque le niveau minimum carburant est atteint, un bip sonore retentit pour vous en avertir.

Alerte niveau huile moteur minimum 7

Au démarrage moteur, et pendant 15 secondes, l'afficheur alerte sur le niveau minimum d'huile moteur. Reportez-vous au paragraphe « Niveau huile moteur » en chapitre 4.

Ordinateur de bord


Au terme des 15 secondes, l'afficheur bascule en fonction ordinateur de bord. Reportez-vous au paragraphe « Ordinateur de bord » en pages suivantes.

ORDINATEUR DE BORD : généralités (1/2)

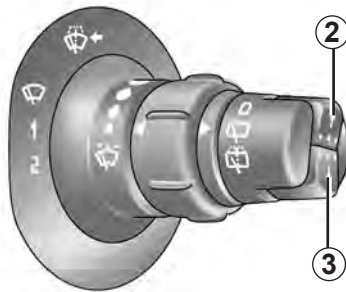


Ordinateur de bord 1

Suivant véhicule, il regroupe les fonctions suivantes :

- distance parcourue ;
- paramètres de voyage ;
- messages d'information ;
- messages d'anomalies de fonctionnement (associés au témoin );
- les messages d'alerte (associés au témoin **STOP**).

Toutes ces fonctions sont décrites en pages suivantes.



Touches de sélection de l'affichage 2 et 3

Faites défiler les informations suivantes dans l'ordre ou l'ordre inverse par appuis successifs et brefs.

- Totalisateur général et partiel de distance parcourue,
- paramètres de voyage :
 - carburant utilisé,
 - consommation moyenne,
 - consommation instantanée (suivant véhicule),
 - autonomie prévisible,
 - distance parcourue.

- autonomie de vidange,
- vitesse de consigne (limiteur de vitesse/régulateur de vitesse),
- journal de bord, défilement des messages d'informations et d'anomalie de fonctionnement.

Tableau de bord en miles

Il est possible de passer en km/h.

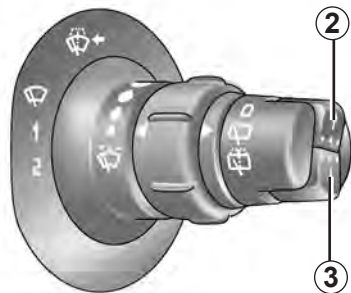
Contact mis, appuyez sur l'un des boutons **2** ou **3** et tournez la clé jusqu'en position accessoire.

L'indicateur de l'unité de mesure de vitesse clignote pendant environ trois secondes, puis la nouvelle unité s'affiche clignotante, puis fixe : lâchez le bouton **2** ou **3**.

Pour revenir au mode précédent, effectuez la même opération.

Nota : après une coupure de batterie, l'ordinateur de bord reviendra automatiquement à l'unité d'origine.

ORDINATEUR DE BORD : généralités (2/2)



24119

Mise à zéro du totalisateur partiel

L'affichage sélectionné sur « totalisateur partiel », exercez un appui long sur la touche **2** ou **3** jusqu'à la mise à zéro du totalisateur.

Mise à zéro des paramètres de voyage (Top Départ)

L'affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, appuyez sur le bouton **2** ou **3** jusqu'à la mise à zéro de l'affichage.

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top Départ, vous pouvez constater :

- que l'autonomie augmente en roulant.
- Ceci est normal, la consommation moyenne peut diminuer quand :
- le véhicule sort d'une phase d'accélération ;
 - le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top Départ : moteur froid) ;
 - vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.

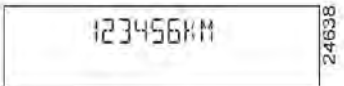
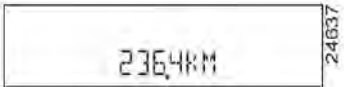


- que la consommation moyenne augmente véhicule arrêté au ralenti. Ceci est normal car le module tient compte du carburant consommé au ralenti.

Mise à zéro automatique des paramètres de voyage

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'un des paramètres.



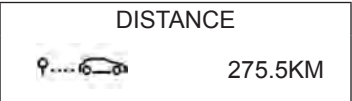
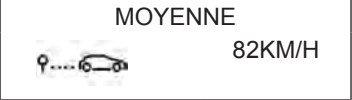
ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (1/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
	⇒ a) Totalisateur général de distance parcourue
	⇒ Totalisateur partiel de distance parcourue
	⇒ b) Paramètres de voyage Carburant consommé depuis le dernier Top Départ.
	⇒ Consommation moyenne depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres et tenant compte de la distance parcourue et du carburant utilisé depuis le dernier Top Départ.

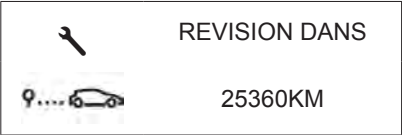


ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (2/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
	<p>➔ Consommation instantanée Valeur affichée après avoir atteint une vitesse de 30 km/h.</p>
	<p>➔ Autonomie prévisible avec le carburant restant Cette autonomie tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres. Quelques minutes après l'allumage de la réserve (reportez-vous au paragraphe « Tableau de bord »), il n'y a plus d'affichage de l'autonomie prévisible.</p>
	<p>➔ Distance parcourue depuis le dernier Top Départ.</p>
	<p>➔ Vitesse moyenne depuis le dernier Top Départ.</p>



ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (3/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
 <p>REVISION DANS 25360KM</p>	<p>c) Autonomie de révision.</p> <p>Distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine révision (affichage en kilomètre et en mois), puis lorsque l'autonomie arrive proche du terme, plusieurs cas se présentent :</p> <ul style="list-style-type: none">– autonomie inférieure à 1 500 km ou un mois : le message « révision à prévoir » s'affiche ;– autonomie égale à 0 km ou date de révision atteinte : le message « faire révision » s'affiche, lorsque l'affichage sélectionné est « autonomie de révision », accompagné du symbole  et du voyant . <p>Le véhicule nécessite alors une révision le plus rapidement possible.</p>
<p>Nota : suivant véhicule, l'autonomie de révision s'adapte au style de conduite (roulage fréquent à des vitesses faibles, porte à porte, roulage prolongé au ralenti, traction d'une remorque...). La distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine révision peut donc dans certains cas diminuer plus vite que la distance réellement parcourue.</p> <p>Réinitialisation de l'afficheur après la révision conforme au programme d'entretien.</p> <p>L'autonomie de révision ne doit être réinitialisée qu'après une révision conformément aux préconisations du programme d'entretien du véhicule.</p> <p>Si vous décidez de faire des vidanges plus rapprochées, ne réinitialisez pas cette donnée à chaque changement d'huile, ceci pour éviter tout dépassement de périodicité de remplacement des autres pièces prévue dans le programme d'entretien.</p> <p>Particularité : pour réinitialiser l'autonomie de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur l'une des touches de mise à zéro de l'affichage jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de révision.</p>	

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (4/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
 <p>REGULATEUR 90KM/H</p>	<p>⇒ d) Vitesse de consigne du régulateur-limiteur de vitesse (suivant véhicule) Reportez-vous en chapitre 2, paragraphe « Limiteur-régulateur de vitesse ».</p>
 <p>LIMITEUR 90KM/H</p>	
<p>ECLAIRAGE AUTO DES FEUX OFF</p>	

ORDINATEUR DE BORD : messages d'information


Ils peuvent aider à la mise en route du véhicule ou vous informer d'un choix ou d'un état de conduite.

Des exemples de messages d'information sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Coffre ouvert »	Indique que le hayon est resté ouvert.
« Niveau d'huile correct »	Indique à la mise sous contact que le niveau d'huile est correct.
« Éclairage auto des feux off »	Indique que la fonction d'allumage automatique des feux est désactivée.

ORDINATEUR DE BORD : messages d'anomalies de fonctionnement

Ils apparaissent avec le témoin  et nécessitent un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

Ils disparaissent par un appui sur la touche de sélection de l'affichage ou au bout de quelques secondes et sont mémorisés dans le journal de bord. Le témoin  reste allumé. Des exemples de messages d'anomalies de fonctionnement sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« ESP à contrôler »	Indique une défaillance du système antipatinage (Reportez-vous au paragraphe « Système antipatinage : ASR » en chapitre 2).
« Filtre gazole à purger »	Indique une présence d'eau dans le gazole. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.
« Boîte vitesses à contrôler »	Indique qu'un défaut est survenu dans la boîte de vitesses, consultez rapidement votre Représentant de la marque.
« Éclairage auto à contrôler »	Indique une défaillance dans le fonctionnement automatique des feux, consultez votre Représentant de la marque.
« Direction à contrôler »	Indique une défaillance dans le fonctionnement de la direction assistée.

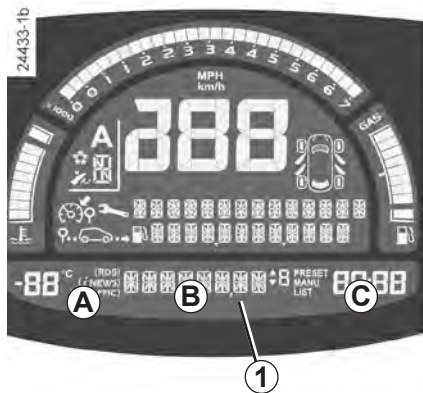
ORDINATEUR DE BORD : messages d'alerte

Ils apparaissent avec le témoin **STOP** et vous imposent pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez votre moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

Des exemples de messages d'alerte sont donnés ci-après. **Nota** : les messages apparaissent sur l'afficheur soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher), ils peuvent être accompagnés d'un voyant et/ou d'un bip sonore.

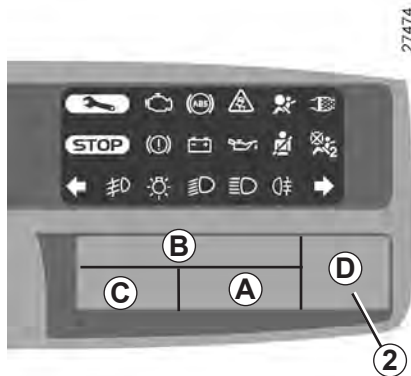
Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Panne de l'injection »	Indique un problème grave au niveau moteur sur le véhicule.
« Surchauffe du moteur »	Indique une surchauffe du moteur du véhicule.
« Direction à contrôler »	Indique un problème sur la direction assistée du véhicule.
« Boîte vitesses surchauffe »	Indique une surchauffe de la boîte de vitesses.

AFFICHEURS D'INFORMATIONS



Suivant véhicule les afficheurs **1** ou **2** peuvent regrouper :

- la température extérieure (zone **A**);
- la radio (zone **B**);
- l'heure (zone **C**);
- les informations d'aide à la navigation (zone **D**).



En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), les valeurs affichées par la montre perdent leur sens.

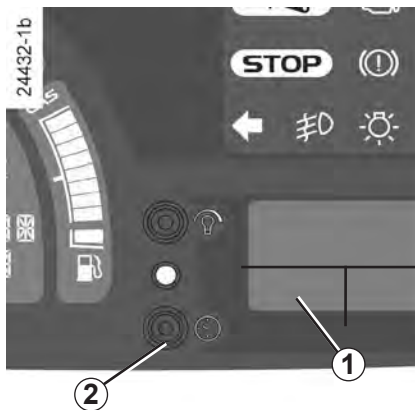
Il convient d'effectuer une mise à l'heure.

Nous vous conseillons de ne pas effectuer de corrections en roulant.

HEURE



L'heure s'affiche contact mis.



Mise à l'heure de la montre 1

- appuyez sur le bouton **2** pendant environ trois secondes pour entrer dans le mode de réglage de l'heure ;
- dès que les heures clignotent appuyez de nouveau sur le bouton **2** pour les régler ;
- attendez environ trois secondes ; dès que les minutes clignotent appuyez sur le bouton **2** pour les régler ;
- attendez environ trois secondes, les minutes s'arrêtent de clignoter, et la montre est activée.

En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), les valeurs affichées par la montre perdent leur sens.

Il convient d'effectuer une mise à l'heure.

Nous vous conseillons de ne pas effectuer de corrections en roulant.

TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE

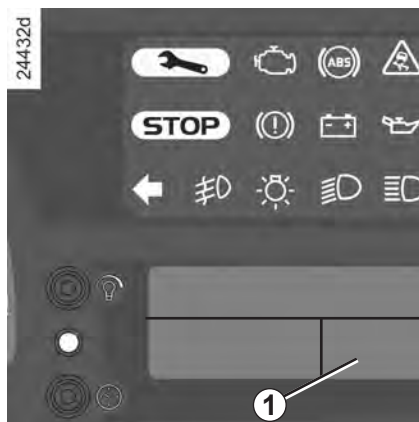


Indicateur de température extérieure 1

La température extérieure s'affiche contact mis.

Particularité :

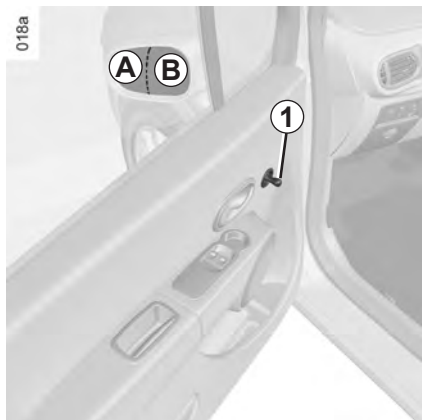
Lorsque la température extérieure est comprise entre -3 °C et $+3\text{ °C}$, les caractères °C clignotent (signalisation de risque de verglas).



Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à l'exposition, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.

RÉTROVISEURS (1/2)



Rétroviseurs extérieurs à commande manuelle

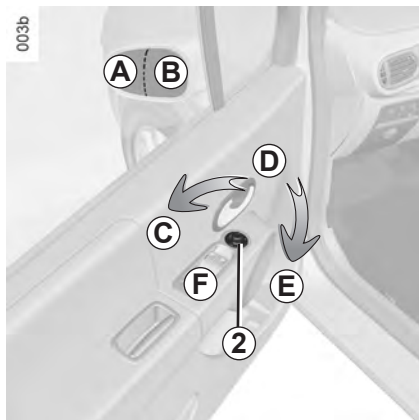
Pour orienter le rétroviseur, manœuvrez le levier **1**.



Le miroir du rétroviseur extérieur côté conducteur peut comporter deux zones visiblement délimitées. La zone **B** correspond à ce qui est normalement vu dans un rétroviseur classique. La zone **A** permet d'accroître, pour votre sécurité, la visibilité latérale arrière.

Les objets dans la zone A apparaissent beaucoup plus éloignés qu'ils ne le sont dans la réalité.

RÉTROVISEURS (2/2)



Rétroviseurs extérieurs électriques

Contact mis, manœuvrez le bouton **2** :

- position **C** pour régler le rétroviseur gauche ;
- position **E** pour régler le rétroviseur droit ;

D étant la position inactive.

Rétroviseurs rabattables

Manœuvrez le bouton **2** en position **F** : les rétroviseurs extérieurs se rabattent.

Pour les remettre en position de réglage, revenez en position **C**, **D** ou **E**.

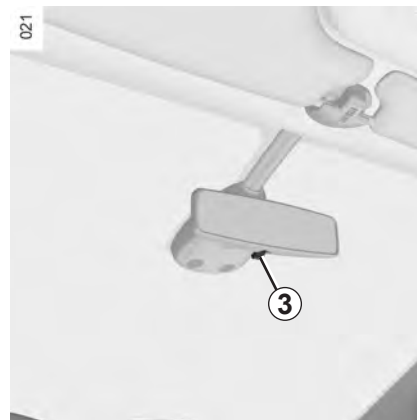
Rétroviseurs dégivrants

Moteur tournant, le dégivrage du miroir est assuré conjointement avec le dégivrage-désembuage de la lunette arrière.



Le miroir du rétroviseur extérieur côté conducteur peut comporter deux zones visiblement délimitées. La zone **B** correspond à ce qui est normalement vu dans un rétroviseur classique. La zone **A** permet d'accroître, pour votre sécurité, la visibilité latérale arrière.

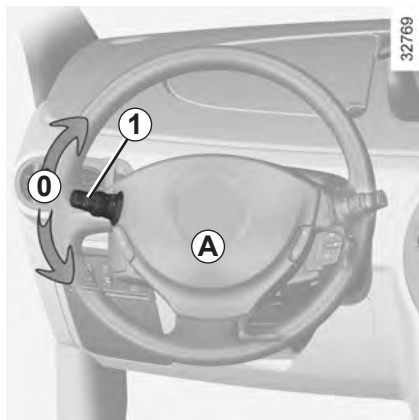
Les objets dans la zone A apparaissent beaucoup plus éloignés qu'ils ne le sont dans la réalité.



Rétroviseur intérieur

Il est orientable. En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'une voiture suiveuse, basculez le petit levier **3** situé derrière le rétroviseur.

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX

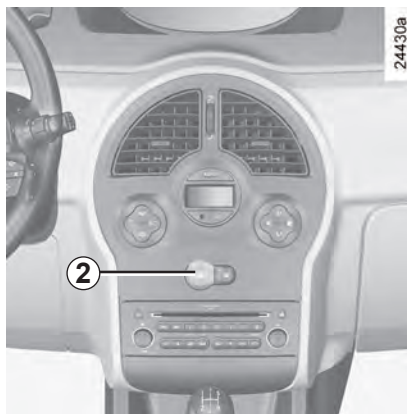


Avertisseur sonore

Appuyez sur le coussin du volant **A**.

Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, même si l'éclairage n'est pas utilisé, tirez la manette **1** vers vous.



Feux indicateurs de direction

Manœuvrez la manette **1** dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.

En conduite sur autoroute, les manœuvres du volant sont généralement insuffisantes pour ramener automatiquement la manette à **0**. Il existe une position intermédiaire dans laquelle vous devez maintenir la manette pendant la manœuvre.

En relâchant la manette, celle-ci revient automatiquement à **0**.



Feux de détresse

Appuyez sur le contacteur **2**. Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répétiteurs latéraux. Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes contraint à vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ou dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

Suivant véhicule, en cas de très forte décélération, les feux de détresse peuvent s'allumer automatiquement. Vous pouvez les éteindre en appuyant sur le contacteur **2**.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (1/5)



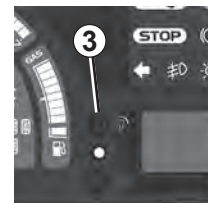
Allumage feux de position

Tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **2**.

Dans tous les cas un témoin s'allume au tableau de bord.



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles). De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, transport d'objets pouvant les cacher).



Pour régler l'intensité lumineuse du tableau de bord

Feux allumés, appuyez sur le bouton **3**. A chaque appui sur le bouton, l'intensité lumineuse augmente, dans la limite de quatre niveaux d'éclairage. Un appui supplémentaire baisse l'éclairage à son niveau le plus faible.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (2/5)



Allumage feux de croisement

Fonctionnement manuel

Tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **2**.

Dans tous les cas un témoin s'allume au tableau de bord.

Fonctionnement automatique (suivant véhicule)

Moteur tournant, les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette **1** (position **0**).

Cette fonction peut se désactiver ou se réactiver.

- **Pour l'activer** contact mis, appuyez sur le bouton **4** au moins **quatre** secondes. Un message au tableau de bord confirme cette action.
- **Pour la désactiver**, contact mis, appuyez sur le bouton **4** au moins **quatre** secondes. Le message « éclairage auto des feux OFF » apparaît au tableau de bord.

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule temporairement l'automatisme.

Fonction « éclairage extérieur d'accompagnement »

Cette fonction (utile par exemple pour éclairer l'ouverture d'un portail, d'un garage...) vous permet d'allumer momentanément les feux de croisement.

Contact coupé et feux éteints, tirez vers vous la manette **1** : les feux de croisement s'allument pendant environ trente secondes.

Cette action est limitée à quatre fois pour un temps d'allumage maximum de deux minutes.

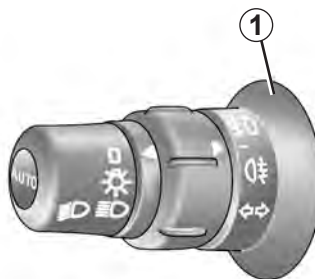
Pour arrêter l'éclairage avant son arrêt automatique, faites pivoter l'extrémité de la manette **1** puis ramenez-la en position **0**.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (3/5)

Feux additionnels de virage

Suivant véhicule, lors de la prise de virage, si les feux de croisement sont allumés et sous certaines conditions de conduite (vitesse, angle du volant, en marche avant...), des feux complémentaires s'allument pour éclairer l'intérieur du virage.

Nota : sous certaines conditions d'utilisations prolongée, ce système étant prévu pour fonctionner un temps limité, il se coupe automatiquement.



24272



Allumage feux de route

Feux de croisement allumés, déplacez la manette **1** vers vous.


Lorsque les feux de route sont allumés un témoin s'allume sur le tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, déplacez de nouveau la manette **1** vers vous.

Automatisme d'éclairage en feux de route

Suivant véhicule, lorsque vous passez en feux de route, les lampes des feux de croisement se relèvent pour améliorer l'éclairage.

Nota : en cas d'anomalie de fonctionnement sur ce système, le feu de croisement et le feu de route concernés s'éteignent, et les feux de brouillard avant s'allument accompagnés du

témoin  au tableau de bord.

Attention : ce mode de fonctionnement n'étant pas une condition normale de roulage, consultez votre Représentant de la marque le plus rapidement possible.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (4/5)



24272

Fonctionnement automatique (suivant véhicule)

Les feux s'éteignent lors de l'arrêt moteur à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule.

Extinction des feux

Fonctionnement manuel

Il existe trois possibilités (suivant véhicule) :

- ramenez la manette **1** à sa position initiale ;
- les feux s'éteignent lors de l'arrêt du moteur à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule. Dans ce cas, au démarrage moteur suivant, les feux se rallumeront dans la position de la manette **1** ;
- une temporisation éteindra automatiquement l'éclairage.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Dans le cas où les feux ont été allumés après la coupure moteur, un bip sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur pour vous signaler que les feux sont restés allumés.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (5/5)



Feux de brouillard avant

Tournez l'anneau central **5** de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **6** puis relâchez.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ces feux quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

Feu de brouillard arrière

Tournez l'anneau central **5** de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **6**, puis relâchez.

Le feu de brouillard ne pourra s'allumer que si les feux de croisement ou les feux de brouillard avant sont allumés.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feu quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

Nota : le feu de brouillard se situe côté conducteur.

L'allumage intempestif du témoin de feu de brouillard avant au tableau de bord indique une anomalie de fonctionnement de l'automatisme de l'éclairage en feu de route.

Reportez-vous au paragraphe « Automatisme d'éclairage en feux de route » en chapitre 1.

Extinction

Faites de nouveau pivoter la bague **5** pour amener le repère **6** face au symbole correspondant au feu de brouillard que vous voulez éteindre.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard avant et arrière.

Par temps de brouillard, l'allumage automatique des feux de croisement n'est pas systématique, vous devrez donc les allumer manuellement.

L'allumage des feux de brouillard reste sous le contrôle du conducteur : les témoins au tableau de bord vous informent sur leur allumage (témoin allumé) ou leur extinction (témoin éteint).

RÉGLAGE ÉLECTRIQUE DE LA HAUTEUR DES FAISCEAUX

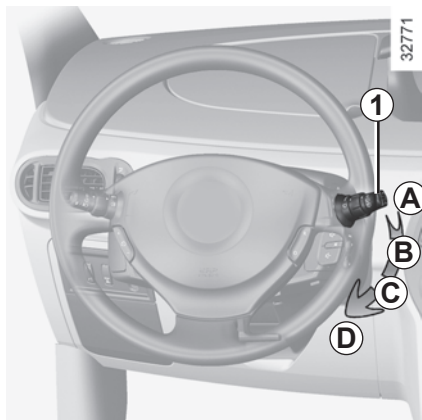


Pour les véhicules qui en sont équipés, la commande **A** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Tournez la commande **A** vers le bas pour baisser les projecteurs et vers le haut pour les lever.

Exemples de position de réglage de la commande A en fonction de la charge	
Conducteur seul	0
Conducteur avec un passager à l'avant	0
Conducteur avec un passager à l'avant et trois passagers à l'arrière	1
Conducteur avec un passager à l'avant, trois passagers à l'arrière et des bagages	2
Conducteur avec bagages ou chargement atteignant la masse autorisée en charge	3

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE AVANT (1/2)



Contact mis, manœuvrez la manette **1**

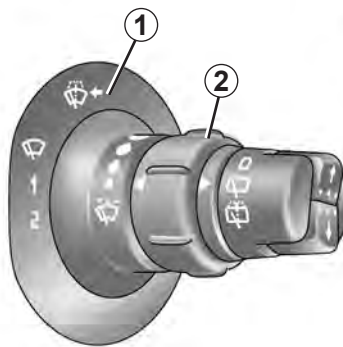
A arrêt

B balayage intermittent

Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. Il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant l'anneau **2**.

C balayage continu lent

D balayage continu rapide



24119

Particularité

En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage. D'une vitesse continue rapide vous passez à une vitesse continue lente.

Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule cet automatisme.

Véhicules avec fonction essuyage automatique

Moteur tournant, manœuvrez la manette **1**

A arrêt

B fonction essuyage automatique

Cette position sélectionnée, le système détecte la présence d'eau sur le pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée.

Il est possible d'en modifier la sensibilité en tournant l'anneau **2**.

À chaque démarrage moteur, il est impératif de revenir en position arrêt A puis de retourner en position essuyage automatique.

C balayage continu lent

D balayage continu rapide

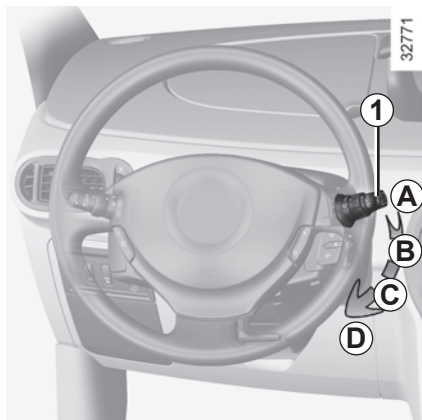


Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position **A** (arrêt).

Risque de blessures.

Véhicule à l'arrêt, en cas de blocage mécanique (pare-brise gelé...) le système coupe automatiquement l'alimentation de l'essuie-vitre.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE AVANT (2/2)



Lave-vitre, lave-projecteurs (suivant véhicule)

Contact mis, tirez la manette **1** vers vous.

Projecteurs éteints

Un appui bref déclenche un aller-retour de l'essuie-vitre.

Un appui prolongé déclenche trois aller-retour suivis d'un dernier aller-retour après quelques secondes.

Projecteurs allumés

Vous actionnez également en même temps le dispositif de lave-projecteurs.

Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Nettoyez régulièrement votre pare-brise.

Si vous coupez le contact moteur avant d'avoir arrêté l'essuie-vitre (position **A**) les balais s'arrêteront dans une position quelconque.



Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise, ...) ramenez la manette **1** en position **A** (arrêt).

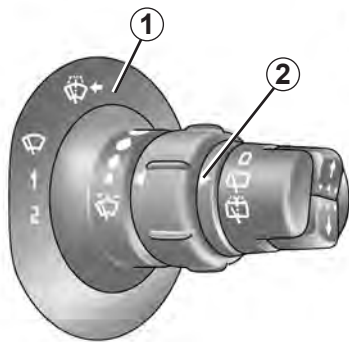
Risque de blessures et/ou de détériorations.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitre est en position **A** (arrêt).

Risque de blessures.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE ARRIÈRE



24119

Essuie-vitre arrière à cadencement en fonction de la vitesse

Contact mis, pivotez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à amener le point de repère **2** en face du symbole. La fréquence de balayage varie en fonction de la vitesse.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.



Essuie-vitre/lave-vitre arrière

Contact mis, faites pivoter l'extrémité de la manette **1** jusqu'à amener le point de repère **2** en face du symbole.

Lorsque vous relâchez la manette, elle revient en position essuie-vitre arrière.

Particularité

Si les essuie-vitres avant fonctionnent ou sont en mode automatique, il se produit un balayage intermittent de l'essuie-vitre arrière lorsque vous enclenchez la marche arrière.



Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise...) ramenez la manette **1** en position arrêt.

Risque de blessures ou de détérioration.

Par temps de neige ou de gel, dégagez le pare-brise (y compris la zone centrale située derrière le rétroviseur intérieur) et la lunette arrière avant de mettre en route les essuie-vitres (risque d'échauffement du moteur).

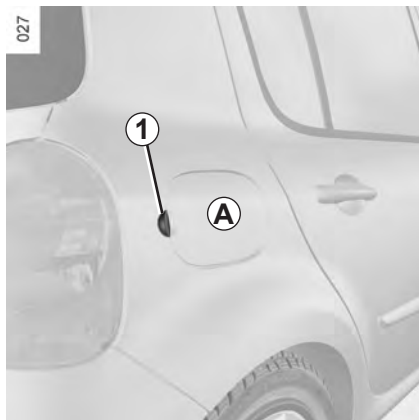
Surveillez l'état des balais d'essuie-vitre. Leur durée de vie dépend de vous :

- ils doivent rester propres : nettoyez les balais, le pare-brise et la lunette arrière régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise ou la lunette arrière est sec ;
- décollez-les du pare-brise ou de la lunette arrière lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-les dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Avant d'utiliser l'essuie-vitre arrière, assurez-vous qu'aucun objet transporté ne gêne la course du balai. Ne vous servez pas du bras d'essuie-vitre pour ouvrir ou fermer la porte de coffre.

RÉSERVOIR CARBURANT (1/2)



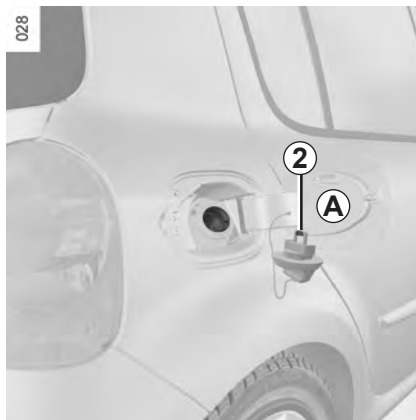
Capacité utilisable du réservoir : 49 litres environ.

Pour ouvrir le portillon **A**, passez le doigt dans la découpe **1** puis tirez le portillon.

Pour le remplissage reportez-vous au paragraphe « Remplissage carburant » en page suivante.

Pendant le remplissage un porte-bouchon **2** est prévu sur le battant du portillon.

Après le remplissage, vérifiez la fermeture du bouchon et du portillon.



Bouchon de remplissage : il est spécifique.

Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il est identique au bouchon d'origine. Adressez-vous à un Représentant de la marque.

Ne pas manœuvrer le bouchon à proximité d'une flamme ou d'une source de chaleur.

Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

Qualité du carburant

Utilisez un carburant de bonne qualité respectant les normes en vigueur particulières à chaque pays.

Version diesel

Utilisez **impérativement** du gazole conforme aux indications portées sur l'étiquette située à l'intérieur du portillon **A**.

Lors du remplissage du réservoir, veillez à ce qu'il ne puisse y avoir de pénétration accidentelle d'eau. Le système d'obturation et son pourtour doivent être exempts de poussières.



Ne pas mélanger d'essence (sans plomb ou E85) au gazole, même en faible quantité.

Ne pas utiliser de carburant à base d'éthanol si votre véhicule n'y est pas adapté.

Ne pas rajouter d'additif au carburant, vous risquez d'endommager le moteur.

RÉSERVOIR CARBURANT (2/2)

Version essence

Utilisez **impérativement** de l'essence sans plomb. L'indice d'octane (RON) doit être conforme aux indications portées sur l'étiquette située dans la trappe à carburant **A**. Reportez-vous aux « Caractéristiques moteurs » en chapitre 6.

Particularités des véhicules fonctionnant au carburant à base d'éthanol

Utilisez **impérativement** de l'essence sans plomb ou un carburant contenant au maximum 85 % d'éthanol (E85).

Il est conseillé, pour améliorer le démarrage du moteur par grand froid, d'utiliser de l'essence sans plomb ou, pour les véhicules qui en sont équipés, d'utiliser le réchauffeur intégré au moteur.

Dans ce cas, branchez l'embout spécifique de la rallonge fournie dans la prise intégrée à la calandre et l'autre embout dans une prise **220V** pendant au moins 6 heures avant un démarrage.

Nota : lors de l'utilisation de carburant à base d'éthanol, vous pouvez constater une surconsommation.

Remplissage carburant

Versions essence

L'utilisation d'essence au plomb endommagerait les dispositifs de dépollution et pourrait aboutir à une perte de la garantie.

Afin d'empêcher un remplissage avec de l'essence plombée, la goulotte de remplissage du réservoir d'essence comporte un étranglement muni d'un système de sécurité qui ne **permet d'utiliser qu'un pistolet distribuant de l'essence sans plomb** (à la pompe) :

- Introduisez le pistolet de manière à repousser le clapet et poursuivez jusqu'à amener le pistolet **en butée** avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures) ;
- Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage.

Versions essence et diesel

À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.



Odeur persistante de carburant

En cas d'apparition d'une odeur persistante de carburant, veuillez :

- procéder à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation et couper le contact ;
- enclencher le signal de détresse et faire descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation ;
- faire appel à un représentant de la marque.



Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation carburant (boîtiers électroniques, câblages, circuit carburant, injecteur, capots de protection...) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).



Chapitre 2 : La conduite

(conseils d'utilisation liés à l'économie et à l'environnement)

Rodage	2.2
Contacteur de démarrage	2.3
Mise en route/Arrêt du moteur.	2.4
Particularités des versions essence	2.5
Particularités des versions diesel	2.6
Particularités des versions diesel avec filtre à particules	2.7
Levier de vitesses / Direction assistée	2.8
Frein à main.	2.9
Conseils antipollution, économies de carburant, conduite	2.10
Environnement	2.13
Système antiblocage des roues : ABS	2.14
Contrôle dynamique de conduite : E.S.P.	2.15
Système antipatinage : A.S.R..	2.17
Assistance au freinage d'urgence	2.19
Limiteur de vitesse.	2.20
Régulateur de vitesse	2.23
Boîte de vitesses automatique	2.27
Boîte de vitesses Quickshift	2.31
Aide au parking	2.36

RODAGE

Version essence

Jusqu'à **1 000 km**, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé ou 3 000 à 3 500 tr/mn.

Ce n'est qu'après **3 000 km environ** que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Périodicité des révisions : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Version diesel

Jusqu'à **1 500 km**, ne dépassez pas 2 500 tr/mn. Après ce kilométrage vous pourrez rouler plus vite mais ce n'est pas avant 6 000 km environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Pendant la période de rodage, n'accélérez pas fortement tant que le moteur est froid, ne faites pas non plus tourner trop vite le moteur.

Périodicité des révisions : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

CONTACTEUR DE DÉMARRAGE



Position « Stop et blocage de direction » S

Pour verrouiller, retirez la clé et tournez le volant jusqu'au verrouillage de la direction.

Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant.

Position « Accessoires » A

Contact coupé, les accessoires éventuels (radio...) continuent de fonctionner.

Position « Marche » M

Le contact est mis.

Position « Démarrage » D

Si le moteur ne démarre pas, il faut ramener la clé en arrière avant d'actionner à nouveau le démarreur. Lâchez la clé dès que le moteur part.

Nota : en version diesel, il peut se passer quelques secondes entre l'action sur la clé et le démarrage du moteur pour permettre le préchauffage du moteur.

Démarrage véhicules à boîte automatique

Avant de démarrer, positionnez le levier en position **N** ou **P**.

MISE EN ROUTE / ARRÊT DU MOTEUR

Mise en route du moteur

Injection essence

Moteur froid ou chaud

- Actionnez le démarreur **sans accélérer**.
- Relâchez la clé dès le départ du moteur.



Injection diesel

Moteur froid ou tiède

- Amenez la clé jusqu'à la position « Démarrage » **D sans accélérer**.
- Relâchez la clé dès le départ du moteur.

Nota : il peut se passer quelques secondes entre l'action sur la clé et le démarrage du moteur pour permettre le préchauffage du moteur.



Lorsque vous quittez votre véhicule, assurez-vous que le moteur est bien arrêté.

Arrêt du moteur

Moteur au ralenti, ramenez la clé en position « Stop ».



Ne quittez jamais votre véhicule, clé à l'intérieur du véhicule en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait faire démarrer le véhicule ou faire fonctionner des équipements électriques (lève-vitres...) et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...).

Risque de blessures graves.

Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE

Des conditions de fonctionnement de votre véhicule telles que :

- roulage prolongé avec témoin mini carburant allumé ;
- utilisation d'essence plombée ;
- utilisation d'additifs pour lubrifiants ou carburant non agréés.

Ou des anomalies de fonctionnement telles que :

- système d'allumage défectueux ou panne d'essence ou bougie débranchée se traduisant par des ratés d'allumage et des à-coups au cours de la conduite ;
- perte de puissance,

provoquent un échauffement excessif du pot catalytique, en diminuent l'efficacité, **peuvent amener sa destruction et entraîner des dommages thermiques sur le véhicule.**

Si vous constatez les anomalies de fonctionnement ci-dessus, faites effectuer par un Représentant de la marque les réparations nécessaires au plus vite.

En présentant régulièrement votre véhicule à un Représentant de la marque suivant les périodicités préconisées dans le document d'entretien, vous éviterez ces incidents.

Problème de démarrage

Pour éviter d'endommager votre pot catalytique, **n'insistez pas** dans la tentative de démarrage (en utilisant votre démarreur, ou en poussant ou tirant votre véhicule) **sans avoir identifié et traité la cause de la défaillance.**

Dans le cas contraire, ne tentez plus de démarrer le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL

Régime moteur diesel

Les moteurs diesel comportent un équipement d'injection **qui ne permet aucun dépassement de régime moteur** quelle que soit la vitesse engagée.

En roulage, suivant la qualité du carburant utilisé, des fumées blanches peuvent exceptionnellement apparaître.

Cela est dû au nettoyage automatique du filtre à particules et est sans conséquence sur le comportement du véhicule.

Panne de carburant

Après remplissage effectué à la suite de **l'épuisement complet du combustible** et à condition que la batterie soit bien chargée, vous pouvez redémarrer normalement.

Toutefois, si au bout de quelques secondes, après plusieurs tentatives, le moteur ne démarre pas, faites appel à un Représentant de la marque.

Précautions hivernales


Pour éviter tout incident par temps de gel :

- veillez à ce que votre batterie soit toujours bien chargée,
- veillez à ne jamais laisser trop baisser le niveau de gazole dans le réservoir afin d'éviter la condensation de vapeur d'eau s'accumulant dans le fond du réservoir.





Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL AVEC FILTRE À PARTICULES

Suivant véhicule le témoin  s'allume pour indiquer un risque de saturation du filtre.

Dans les 100 km suivant l'apparition du message, roulez à une vitesse moyenne d'au moins 40 km/h compatible avec les conditions de circulation et le respect des limitations de vitesse jusqu'à extinction du témoin. Un arrêt du véhicule avant l'extinction du message peut vous amener à recommencer l'opération.

À titre indicatif, dans ce cas, le nettoyage dure jusqu'à 20 minutes.

Si les témoins  et  s'allument accompagné du message « Antipollution à contrôler », consultez rapidement un Représentant de la marque.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

En roulage, suivant la qualité du carburant utilisé, des fumées blanches peuvent exceptionnellement apparaître.

Cela est dû au nettoyage automatique du filtre à particules et est sans conséquence sur le comportement du véhicule.

Régime moteur diesel

Les moteurs diesel comportent un équipement d'injection **qui ne permet aucun dépassement de régime moteur** quelle que soit la vitesse engagée.

LEVIER DE VITESSES/DIRECTION ASSISTÉE



Passage en marche arrière

Véhicules à boîte manuelle : suivez la grille dessinée sur le pommeau **1**.

Véhicules à boîte automatique : reportez-vous au paragraphe « Boîte automatique » en chapitre 2.

Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière, contact mis.



En cas de choc sur le soulèvement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu...).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Direction assistée

Ne roulez jamais avec une batterie faiblement chargée.

Direction à assistance variable

La direction à assistance variable est dotée d'un système à gestion électronique qui adapte le niveau d'assistance en fonction de la vitesse du véhicule.

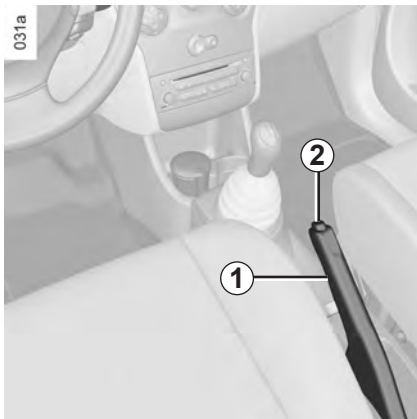
La direction est plus douce en manœuvre de parking (pour plus de confort) alors que l'effort augmente progressivement avec l'accroissement de la vitesse (pour une meilleure sécurité à grande vitesse).

Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt.



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

FREIN À MAIN



Pour desserrer

Tirez le levier **1** légèrement vers le haut, enfoncez le bouton **2** et ramenez le levier au plancher.

Si vous roulez avec le frein mal desserré, le témoin lumineux rouge du tableau de bord reste allumé.



Au cours du roulage, veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré (témoin rouge éteint), risque de surchauffe, voire de détérioration.

Pour serrer

Tirez vers le haut. Assurez-vous que le véhicule est bien immobilisé.



À l'arrêt, selon la pente et/ou la charge du véhicule, il peut être nécessaire d'ajouter au moins deux crans supplémentaires de serrage et d'engager une vitesse (1^{re} ou marche arrière) pour les véhicules à boîte de vitesses mécanique ou la position **P** pour les véhicules à boîtes de vitesses automatiques.

CONSEILS : antipollution, économies de carburant, conduite (1/3)

De par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre véhicule est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Il participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie. Mais le niveau d'émission de gaz polluants et de consommation de votre véhicule dépend aussi de vous. Veillez à son bon entretien et à sa bonne utilisation.

Assistance à l'économie de carburant

Suivant véhicule, afin d'optimiser la consommation, l'ordinateur de bord vous informe du meilleur moment pour engager le rapport supérieur ou le rapport inférieur :



engagez le rapport supérieur ;



engagez le rapport inférieur.

Entretien

Il est important de noter que le non-respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites. De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles d'origine préconisées par le constructeur modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Faites effectuer chez un Représentant de la marque les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans le programme d'entretien : il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule.

Réglages moteur

- **allumage** : celui-ci ne nécessite aucun réglage.
- **bougies** : les conditions optimales de consommation, de rendement et de performances imposent de respecter rigoureusement les spécifications qui ont été établies par nos Bureaux d'Études.

En cas de remplacement de bougies, utilisez les marques, types et écartements spécifiés pour votre moteur. Pour cela consultez un Représentant de la marque.

- **ralenti** : celui-ci ne nécessite aucun réglage.
- **filtre à air, filtre à gazole** : une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.

CONSEILS : antipollution, économies de carburant, conduite (2/3)

Contrôle des gaz d'échappement

Le système de contrôle des gaz d'échappement permet de détecter les anomalies de fonctionnement dans le dispositif de dépollution du véhicule.

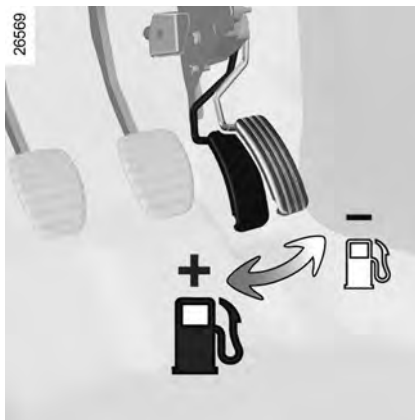
Ces anomalies peuvent entraîner des dégagements de substances nocives ou des dommages mécaniques.



Ce témoin au tableau de bord indique les éventuelles défaillances du système :

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint au démarrage moteur.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Conduite

- Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.
- La vitesse coûte cher.
- Ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires. Utilisez donc toujours le rapport le plus élevé possible sans toutefois fatiguer le moteur. Sur version avec boîte de vitesses automatique restez de préférence en position **D**.
- Évitez les accélérations brutales.

- La conduite « sportive » coûte cher : préférez-lui la conduite « en souplesse ».
- Freinez le moins possible. En appréciant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il vous suffira de relever le pied.
- En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position du pied sur l'accélérateur.
- Double débrayage et coup d'accélérateur avant l'arrêt du moteur sont devenus inutiles sur les véhicules modernes.
- Intempéries, routes inondées



Ne roulez pas sur une chaussée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.



Gêne à la conduite

Coté conducteur, n'utiliser impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifier régulièrement leur fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis.

Risque de coincement des pédales

CONSEILS : antipollution, économies de carburant, conduite (3/3)



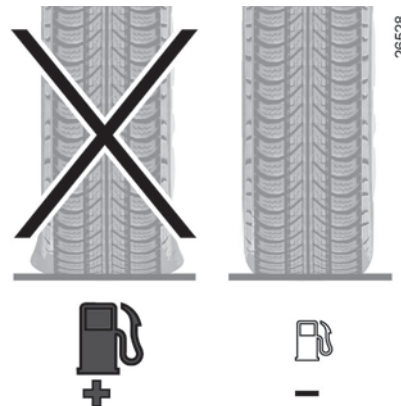
Conseils d'utilisation

- L'électricité « c'est du pétrole », éteignez tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile. **Mais** (sécurité d'abord), gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).
- Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler vitres ouvertes entraîne à 100 km/h : +4 % de consommation.

- Pour les véhicules équipés du **conditionnement d'air**, il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant son utilisation. Pour les véhicules équipés d'un conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

- Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.
- Évitez le plein de carburant à ras bord, cela évite tout débordement.
 - Ne conservez pas une galerie de toit vide.
 - Pour le transport des objets volumineux, utilisez plutôt une remorque.
 - Pour le trajet avec une caravane, pensez à utiliser un déflecteur agrégé et n'oubliez pas de le régler.



- Évitez l'utilisation en « porte-à-porte », (trajets courts, entrecoupés d'arrêts prolongés), le moteur n'atteint jamais sa température idéale.

Pneumatiques

- Une pression insuffisante augmente la consommation.
- L'usage de pneumatiques non préconisés peut augmenter la consommation.

ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter l'**environnement** tout le long de sa durée de vie : lors de sa fabrication, pendant son utilisation et enfin pour sa fin de vie.

Cet engagement se traduit par la signature du groupe Renault eco².



31016

Fabrication

La fabrication de votre véhicule s'effectue dans un site industriel appliquant des démarches de progrès sur la réduction des impacts environnementaux vis-à-vis des riverains et de la nature (réduction des consommations d'eau et d'énergie, des nuisances visuelles et sonores, des rejets atmosphériques et aqueux, tri et valorisation des déchets).

Émissions

Dans la phase d'utilisation, votre véhicule a été conçu de manière à émettre moins d'émission de gaz à effet de serre (CO₂), et donc à moins consommer (ex : 140 g/km équivaut à 5,3 l/100km pour un véhicule Diesel).

De plus, les véhicules sont équipés de systèmes de dépollution tels que le pot catalytique, la sonde lambda, le filtre à charbon actif (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des vapeurs d'essence en provenance du réservoir)...

Pour certains véhicules diesel, ce système est complété par un filtre à particules permettant de réduire les émissions de particules de suies.

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement

– Les pièces usées et remplacées lors de l'entretien courant de votre véhicule (batterie, filtre à huile, filtre à air, piles...) et les bidons d'huile (vides ou remplis d'huile usagée) doivent être déposés auprès des organismes spécialisés.

- Le véhicule hors d'usage doit être remis à des centres agréés afin d'assurer son recyclage.
- Dans tous les cas, respectez les lois locales.

Recyclage

Votre véhicule est recyclable à 85% et valorisable à 95%.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur recyclage. Les architectures et les matières ont été particulièrement étudiées afin de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques.

Dans le but de préserver les ressources en matières premières, ce véhicule intègre de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables (matières végétales ou animales telles que coton ou laine respectivement).

SYSTÈME ANTIBLOPAGE DES ROUES : ABS



Lors d'un freinage intensif, l'ABS permet d'éviter le blocage des roues donc de maîtriser la distance d'arrêt et de conserver le contrôle du véhicule.

Dans ces conditions, des manœuvres d'évitement en freinant sont alors possibles. De plus, ce système permet d'optimiser les distances d'arrêt notamment sur sol peu adhérent (sol mouillé, ...).

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par un tremblement de la pédale de frein. L'ABS ne permet en aucun cas d'améliorer les performances « physiques » liées à l'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence doivent donc être **impérativement** respectées (distances entre les véhicules, ...).

En cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage). L'ABS modulera l'effort appliqué dans le système de freinage.

Anomalies de fonctionnement :

Si en roulant les témoins orange  et  s'affichent au tableau de bord, **le freinage est toujours assuré** ;

Si les témoins , , , **STOP** et le message « panne de freinage » sont allumés au tableau de bord, cela indique une défaillance des dispositifs de freinage et d'ABS.



Votre freinage est partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

CONTRÔLE DYNAMIQUE DE CONDUITE : ESP (1/2)

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...), il est complété par le système « **contrôle de sous-virage** ».



Cette fonction est une aide supplémentaire en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. **Elle ne repousse pas les limites du véhicule et ne doit pas inciter à rouler plus vite.**

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).



Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur le freinage de certaines roues et/ou sur la puissance du moteur.

Lorsque la fonction ESP entre en service, le témoin **A** clignote pour vous en avertir.

Si au démarrage moteur ce témoin s'allume accompagné du message « anti-patinage déconnecté », manœuvrez le volant lentement, de butée à butée pour réinitialiser le système.

Contrôle de sous-virage

Ce système optimise l'action de l'ESP dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

CONTRÔLE DYNAMIQUE DE CONDUITE : ESP (2/2)

Inhibition de la fonction

La fonction est désactivée par appui sur le contacteur **1**, le témoin **A** s'allume pour vous en avertir.

Cette action a pour effet de désactiver également l'antipatinage : le message « antipatinage déconnecté » apparaît au tableau de bord. Reportez-vous en pages suivantes, paragraphe « Système antipatinage : ASR ».

Sortez de cette situation dès que possible par un nouvel appui sur le contacteur **1**.

La fonction est automatiquement réactivée à la mise sous contact du véhicule, ou sur dépassement d'une vitesse d'environ 50 km/h.


Il est impossible de déconnecter cette fonction au-dessus d'un seuil d'environ 50 km/h.



L'inhibition de la fonction ASR entraîne l'inhibition de la fonction ESP. Reportez-vous au paragraphe « Système antipatinage : ASR » en pages suivantes.



Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement le message « ESP à contrôler » apparaît au tableau de bord accompagné du voyant  et du témoin **A**.

Consultez votre Représentant de la marque.

SYSTÈME ANTIPATINAGE : ASR (1/2)

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages ou d'accélération.



Cette fonction est une aide supplémentaire en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. **Elle ne repousse pas les limites du véhicule et ne doit pas inciter à rouler plus vite.**

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).



Principe de fonctionnement

Par la présence de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement.

Si une roue tend à patiner, le système impose le freinage de celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

Le système agit aussi pour ajuster le régime moteur à l'adhérence disponible sous les roues, indépendamment de l'action exercée sur la pédale d'accélérateur.

Lorsque la fonction entre en service, le témoin **A** clignote pour vous en avertir.

Si au démarrage moteur ce témoin s'allume accompagné du message « antipatinage déconnecté », manœuvrez le volant lentement, de butée à butée pour réinitialiser le système.

SYSTÈME ANTIPATINAGE : ASR (2/2)

Inhibition de la fonction

Dans certaines situations (conduite sur sol très mou : neige, boue... ou conduite avec des roues chaînées), le système peut réduire la puissance moteur pour limiter le patinage. Si cet effet n'est pas souhaité, il est possible de désactiver la fonction par appui sur le contacteur **1**.

Le message « antipatinage déconnecté » apparaît au tableau de bord pour vous en avertir accompagné du témoin **A**.


L'inhibition de la fonction a pour effet de désactiver aussi la fonction ESP.

Sortez de cette situation dès que possible par un nouvel appui sur le contacteur **1**.

La fonction est automatiquement réactivée à la mise sous contact du véhicule, ou sur dépassement d'une vitesse d'environ 50 km/h.

Il est impossible de déconnecter cette fonction au-dessus d'un seuil d'environ 50 km/h.






L'inhibition de la fonction ASR entraîne l'inhibition de la fonction ESP. Reportez-vous au paragraphe « Contrôle dynamique de conduite : ESP », en pages précédentes.



Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement l'afficheur au tableau de bord fait apparaître le message « ESP à contrôler » accompagné du voyant  et du témoin **A**.

Consultez votre Représentant de la marque.

ASSISTANCE AU FREINAGE D'URGENCE

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, l'assistance de freinage développe instantanément sa puissance maximum et peut déclencher la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

Allumage des feux de détresse

Suivant véhicule, ceux-ci peuvent s'allumer en cas de forte décélération.



Cette fonction est une aide supplémentaire en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. **Elle ne repousse pas les limites du véhicule et ne doit pas inciter à rouler plus vite.**

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

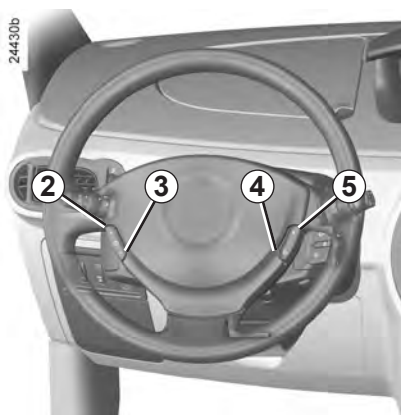
RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur (1/3)



Le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie appelée **vitesse limitée**.

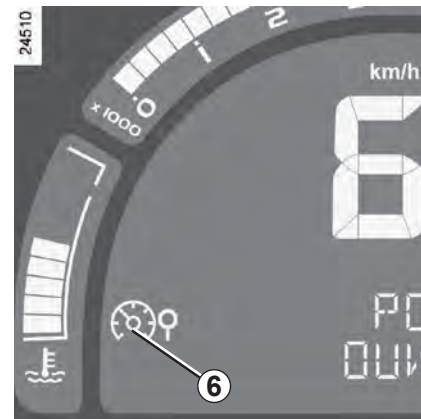
Cela peut se révéler utile, par exemple, en circulation urbaine ou dans des zones avec restriction de vitesse (travaux sur route).

Le système est fonctionnel à partir d'une vitesse de roulage d'environ 30 km/h.



Commandes

- 1 Contacteur général Marche/Arrêt.
- 2 Activation, mémorisation et variation croissante de la vitesse limitée (+).
- 3 Activation, mémorisation et variation décroissante de la vitesse limitée(-).
- 4 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée(O).
- 5 Activation, mémorisation et rappel de la vitesse limitée mémorisée (R).



Témoin 6


Ce témoin s'allume au tableau de bord pour indiquer que la fonction limiteur est en service.

Lorsque la fonction est activée, le message « Limiteur » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur (2/3)



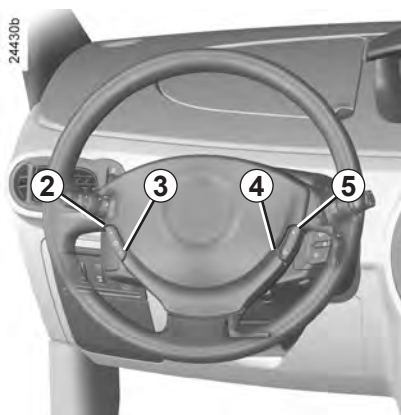
Mise en service

Appuyez sur le contacteur 1 côté . Le témoin s'allume au tableau de bord.

Mise en limitation de vitesse

À vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h) appuyez sur le contacteur 2 (+) : la vitesse est mémorisée.

La conception du système fait qu'il est possible de constater un écart entre la vitesse de consigne et la vitesse au tableau de bord.



Conduite

Lorsqu'une vitesse limitée est mémorisée, tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé du limiteur de vitesse.

Dès que vous atteignez la vitesse enregistrée, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas de besoin (voir paragraphe « Dépassement de la vitesse limitée »).

Variation de la vitesse limitée

Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant par appuis successifs sur le contacteur 2 (pour augmenter la vitesse ou sur le contacteur 3 (-) pour la diminuer.

Dépassement de la vitesse limitée

Cas d'urgence

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée, pour cela : enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur »).

Durant le temps de dépassement, la vitesse de consigne clignote au tableau de bord.

L'urgence passée, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse limitée avant l'action d'urgence.



La fonction limiteur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur (3/3)

Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse limitée

Dans certaines conditions de roulage (forte descente par exemple), la vitesse limitée ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote au tableau de bord pour vous en informer.

Mise en veille de la fonction

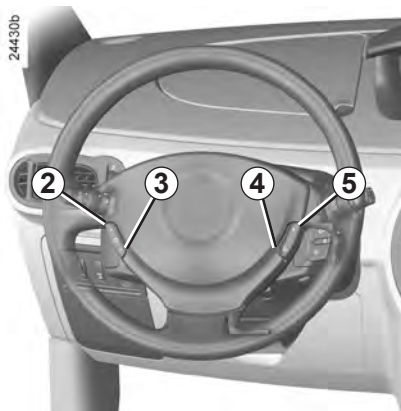
La fonction limiteur de vitesse est interrompue lorsque vous :

- agissez sur le contacteur **4** (O) ;
- passez la marche arrière.

Dans les deux cas, la vitesse reste mémorisée et la vitesse sur l'afficheur au tableau de bord apparaît entre parenthèses pour confirmer la mise en veille de la fonction.



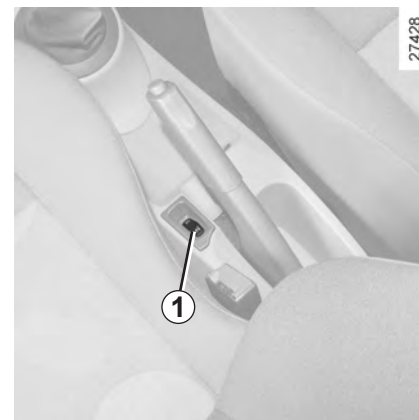
La fonction limiteur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.



Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur le contacteur **5** (R) jusqu'à l'affichage du message « Limiteur ».

Lorsque le limiteur est suspendu, un appui sur les contacteurs **2** (+) ou **3** (-) réactive la fonction sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.



Arrêt de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur :

- le contacteur **4** (O), dans ce cas la vitesse limitée reste mémorisée et le message « en mémoire » apparaît au tableau de bord,
- le contacteur **1**, dans ce cas il n'y a plus de vitesse limitée mémorisée, l'extinction du témoin au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (1/4)



Le régulateur de vitesse est une fonction qui vous aide à maintenir votre vitesse de roulage à une valeur constante que vous aurez choisie, appelée **vitesse de régulation**.

Cette vitesse de régulation est réglable d'une façon continue à partir de 30 km/h.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

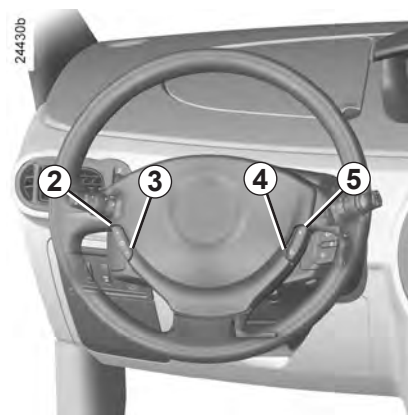


Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse, ni la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances), ni la responsabilité du conducteur.

Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) et lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.




Commandes

- 1 Contacteur général Marche/arrêt.
- 2 Activation, mémorisation et variation croissante de la vitesse de régulation (+).
- 3 Activation, mémorisation et variation décroissante de la vitesse de régulation (-).
- 4 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (O).
- 5 Mémorisation et rappel de la vitesse de régulation mémorisée (R).

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (2/4)

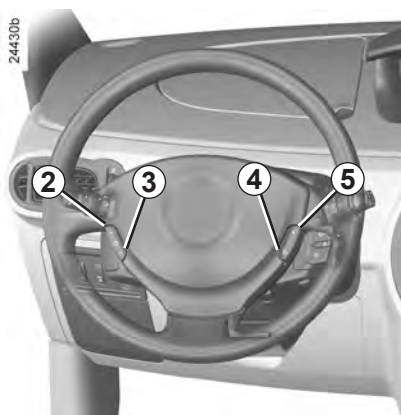


Mise en service

Appuyez sur le contacteur **1** côté .


Le témoin correspondant s'allume au tableau de bord pour indiquer que la fonction régulateur est en service.

Lorsque la fonction est activée, le message « Régulateur » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets.



Mise en régulation de vitesse

À vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h), appuyez sur le contacteur **2 (+)** ou **3 (-)** : la fonction est activée et la vitesse est mémorisée.

Lorsque la mise en régulation est activée, le témoin  au tableau de bord est entouré d'un liseret.

Conduite

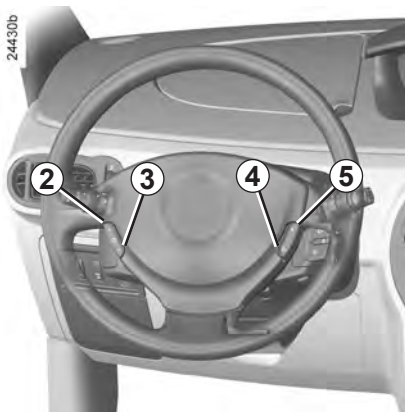
Lorsqu'une vitesse de régulation est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.



Attention, il est toutefois conseillé de garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.

La conception du système fait qu'il est possible de constater un écart entre la vitesse de consigne et la vitesse au tableau de bord.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (3/4)



Variation de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant (par appuis successifs ou par appui continu) sur :

- le contacteur **2** (+) pour augmenter la vitesse,
- le contacteur **3** (-) pour diminuer la vitesse.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

Dépassement de la vitesse régulée

Cas d'urgence

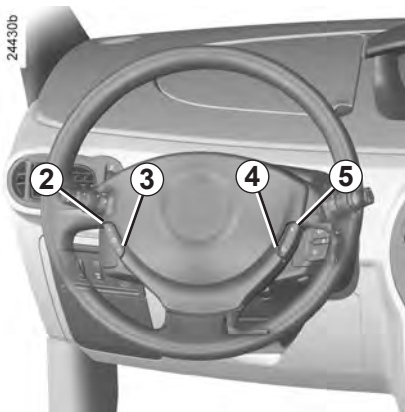
À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur. Durant le temps de dépassement la vitesse de régulation clignote au tableau de bord.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : votre véhicule reprend automatiquement la vitesse de régulation initiale.

Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse régulée

Dans certaines conditions de roulage (forte descente par exemple), la vitesse régulée ne peut être maintenue par le système : la vitesse clignote au tableau de bord pour vous en informer.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (4/4)



Mise en veille de la fonction

La fonction est interrompue lorsque vous agissez sur :

- le contacteur **4** (O),
- la pédale de frein,
- la pédale d’embrayage ou le passage en position neutre pour les véhicules à boîte automatique.

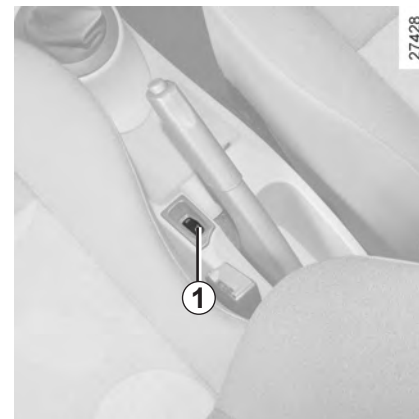
Dans ces trois cas, la vitesse de régulation reste mémorisée, et le message « En mémoire » apparaît au tableau de bord.

Rappel de la vitesse de régulation

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur le contacteur **5** (R) (le message « Régulateur » apparaît au tableau de bord) à condition de rouler à une vitesse supérieure à 30 km/h environ et après s’être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...).

Nota : si la vitesse précédemment enregistrée est beaucoup plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélérera fortement jusqu’à ce seuil.

Lorsque le régulateur est suspendu, un appui sur les contacteurs **2** (+) ou **3** (-) réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c’est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.



Arrêt de la fonction

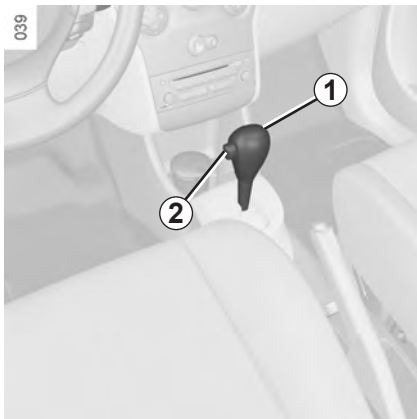
La fonction régulateur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur le contacteur **1**, dans ce cas il n’y a plus de vitesse mémorisée.

L’extinction du témoin au tableau de bord confirme l’arrêt de la fonction.



La mise en veille ou l’arrêt de la fonction régulateur de vitesse n’entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (1/4)



Levier de sélection 1

L'afficheur **A** situé au tableau de bord vous informe du mode et du rapport engagé.

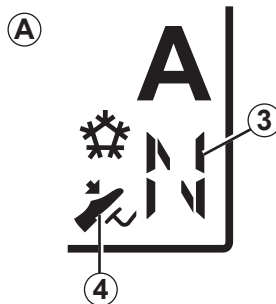
P : parking

R : marche arrière

N : neutre (point mort)

D : mode automatique (en marche avant uniquement)

3 : affichage du rapport de boîte engagé en mode manuel.



Mise en route

Le levier **1** en position **P** ou **N**, mettez le contact.

Pour quitter la position **P**, il est impératif d'appuyer sur la pédale de frein et de presser simultanément le bouton de déverrouillage **2**.

Pied sur la pédale de frein (le voyant **4** s'éteint), quittez la position **P**.

L'engagement du levier en position D ou R ne doit se faire qu'à l'arrêt, pied sur le frein et pédale d'accélérateur relevée.

Conduite en mode automatique

Engagez le levier **1** en position **D**.

Dans la majorité des conditions de circulation rencontrées, vous n'aurez plus à toucher à votre levier : les vitesses passeront toutes seules, au bon moment, au régime convenable du moteur car l'« automatisme » tient compte de la charge du véhicule, du profil de la route et du style de conduite choisi.

Si la porte conducteur est ouverte ou mal fermée alors que le levier de vitesse est en position **D** et que le véhicule roule, un bip sonore retentit.

Conduite économique

Sur route, laissez toujours le levier en position **D**, la pédale d'accélérateur étant maintenue peu enfoncée, les rapports passeront automatiquement à une vitesse basse.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (2/4)

Accélérations et dépassements

Enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur (jusqu'à dépasser le point dur de la pédale).

Cela permettra, dans la mesure des possibilités du moteur, de rétrograder sur le rapport optimal.

Conduite en mode manuel

Le levier de sélection **1** en position **D**, amenez le levier vers la gauche (changement de rapport à l'aide du levier).

Changement de rapport à l'aide du levier

Des impulsions successives sur le levier permettent de passer les rapports de vitesse manuellement :

- pour descendre les rapports de vitesse, donnez des impulsions vers l'arrière ;
- pour monter les rapports de vitesse, donnez des impulsions vers l'avant.

Le rapport de vitesse engagé apparaît sur l'afficheur au tableau de bord.



Cas particuliers

Dans certains cas de conduite (ex : protection du moteur, mise en action du contrôle dynamique de conduite : ESP...) « l'automatisme » peut imposer de lui-même le rapport.

De même, pour éviter des « fausses manœuvres », le changement de rapport peut être refusé par « l'automatisme » : dans ce cas l'affichage du rapport clignote quelques secondes pour vous en avertir.

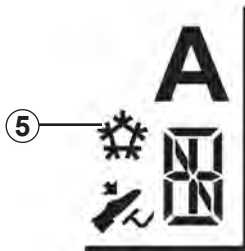
BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (3/4)



Situations exceptionnelles

- **Position neige** : en cas de conduite sur sol peu adhérent (neige, boue...) appuyez sur le contacteur 4, le témoin de fonctionnement 5 s'allume.

Hors de ces conditions de conduite, sortez de cette position en appuyant de nouveau sur le contacteur 4. Le témoin de fonctionnement 5 s'éteint.



- **Si le profil de la route et sa sinuosité** ne permettent pas de se maintenir en mode automatique (ex : en montagne), il est conseillé de passer en mode manuel.

Ceci afin d'éviter des passages de vitesses successifs voulus par « l'automatisme » en montée, et d'obtenir un freinage moteur en cas de longues descentes.

- **Par temps très froid**, pour éviter de caler le moteur, attendez quelques instants avant de quitter la position **P** ou **N** et d'engager le levier en **D** ou **R**.

- **Véhicule non équipé du système antipatinage** : sur route glissante ou à faible adhérence, pour éviter le patinage au démarrage, sélectionnez manuellement le deuxième rapport avant de démarrer.

Stationnement du véhicule

Lorsque le véhicule est immobilisé, tout en gardant le pied sur le frein, placez le levier en position **P** : la boîte est au point mort et les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission.

Serrez le frein à main.




En cas de choc sur le sous-bassement du véhicule lors d'une marche arrière (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (déformation du train arrière).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (4/4)

Anomalies de fonctionnement

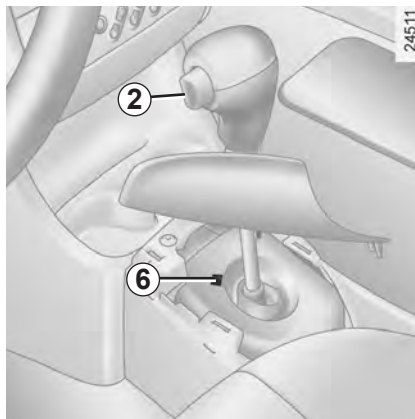
- **en roulant**, si le message « boîte vitesses à contrôler » accompagné du voyant  apparaît au tableau de bord, il indique une défaillance.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

- **en roulant**, si le message « boîte vitesses surchauffe » apparaît au tableau de bord, roulez à allure modérée et évitez, lorsque la circulation le permet, de laisser le levier en position **D** (ou **R**) : revenez systématiquement en position **N** le temps de l'arrêt.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

- **Dépannage d'un véhicule à boîte de vitesses automatique**, reportez-vous au paragraphe « Remorquage : dépannage » en chapitre 5.



À la mise en route, dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a possibilité de libérer manuellement le levier. Pour cela, déclipsez l'embase du levier, appuyez simultanément sur l'empreinte **6** visible sur le soufflet et sur le bouton de déverrouillage **2** situé sur le levier.

BOÎTE DE VITESSES QUICKSHIFT (1/5)



Levier de sélection 1

A/M pour changer de mode (automatique/manuel)

▲ pour monter de rapport

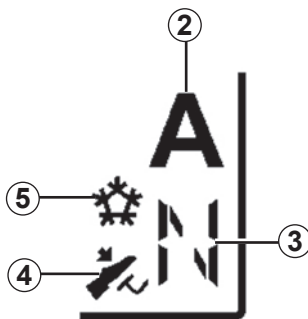
▼ pour rétrograder

N neutre (point mort)

R marche arrière



Pour des raisons de sécurité, ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule.



Afficheur

2 mode automatique

3 affichage des rapports

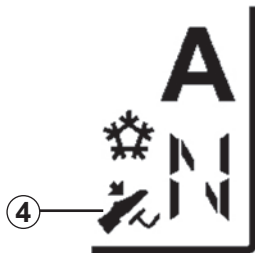
4 témoin d'appui sur la pédale de frein

5 mode neige

Le niveau d'huile du réservoir du système de robotisation de la boîte de vitesses est variable suivant l'utilisation. Le rajout d'huile est rigoureusement interdit (sauf par le personnel qualifié de la marque).

BOÎTE DE VITESSES QUICKSHIFT (2/5)

26560



Mise en route

Mettez le contact.

L'afficheur s'allume au tableau de bord.

Par défaut :

- le mode automatique est sélectionné (lettre **A** sur l'afficheur),
- et le neutre est engagé (lettre **N** sur l'afficheur).

Nota : si l'afficheur ne s'allume pas à la mise sous contact (batterie déchargée), ne tentez pas de démarrer le moteur en poussant le véhicule.

Démarrage

L'afficheur indique **N** (neutre) et **A** (mode automatique).

Marche avant

- Pied sur la pédale de frein, donnez une impulsion vers l'avant ou vers l'arrière sur le levier de sélection puis relâchez-le.
- Relâchez la pédale de frein puis accélérez doucement pour avancer.

Marche arrière

- Pied sur la pédale de frein, donnez une impulsion vers la droite et vers l'arrière sur le levier puis relâchez-le.

La marche arrière est engagée (lettre **R** sur l'afficheur).

- Relâchez la pédale de frein puis accélérez doucement pour reculer.

Véhicule à l'arrêt, donnez une impulsion vers l'avant sur le levier pour engager la marche avant.

Passage au neutre

Pédale de frein enfoncée (le témoin **4** s'allume en cas d'oubli), donnez une impulsion vers la droite.

Conduite en mode automatique

A chaque mise sous contact, le mode automatique est sélectionné par défaut (lettre **A** sur l'afficheur).

Vous contrôlez le véhicule à l'aide de l'accélérateur et du frein.

Les vitesses passent toutes seules au bon moment et au régime convenable du moteur, car l'automatisme tient compte du profil de la route et de votre style de conduite.

Vous pouvez modifier le choix du rapport sélectionné par l'automatisme (sauf en cas de risque de sous-régime ou de surrégime) :

- en donnant une impulsion vers l'avant ou l'arrière sur le levier,
- ou, suivant véhicule, en utilisant les palettes (reportez-vous en page suivante).

BOÎTE DE VITESSES QUICKSHIFT (3/5)

Changement de mode

Vous pouvez changer de mode à tout moment en donnant une impulsion vers la gauche sur le levier. Ce basculement se fait sans changement de rapport.

Conduite en mode manuel

Utilisation du levier de sélection

Des impulsions successives sur le levier permettent de passer les rapports de vitesse manuellement.

- pour monter de rapport : donnez des impulsions vers l'avant
- pour rétrograder : donnez des impulsions vers l'arrière
- pour passer au neutre : pédale de frein enfoncée (le témoin **4** s'allume en cas d'oubli), donnez une impulsion vers la droite

Nota : véhicule à l'arrêt (stop, feu rouge...), le système passe automatiquement au rapport adéquat.

En cas de sous-régime ou de surrégime, le système agit de manière à choisir le rapport le plus adapté.

BOÎTE DE VITESSES QUICKSHIFT (4/5)

Accélérations et dépassements

Pour obtenir la puissance maximale du véhicule, en mode automatique ou manuel, enfoncez franchement la pédale d'accélérateur jusqu'à dépasser le point dur.

Cela vous permettra, dans la mesure des possibilités du moteur, de rétrograder sur le rapport le plus adapté.

Stationnement

Pour stationner avec une vitesse engagée (dans une pente par exemple) : avant d'arrêter le moteur, vérifiez qu'un rapport autre que **N** est affiché au tableau de bord.

Au prochain démarrage, appuyez sur la pédale de frein. Le passage au neutre se fait alors automatiquement (lettre **N** sur l'afficheur).

Avertisseur sonore

Si vous quittez le véhicule moteur tournant vitesse engagée, un signal sonore retentit. Vous devez passer au neutre avant de quitter le véhicule.

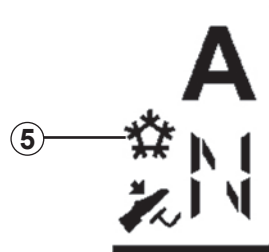


Situations exceptionnelles

Position neige

En cas de conduite sur sol peu adhérent (neige, boue...) appuyez sur le contacteur **A**. Le témoin de fonctionnement **5** s'allume au tableau de bord.

Hors de ces conditions de conduite, sortez de cette position en appuyant de nouveau sur le contacteur. Le témoin de fonctionnement s'éteint.




La position neige active le mode automatique. Si vous passez en mode manuel, son fonctionnement sera désactivé.

Nota : après chaque arrêt du moteur, la position neige est désactivée.

BOÎTE DE VITESSES QUICKSHIFT (5/5)


Anomalies de fonctionnement

« Boîte vitesses à contrôler »

Si, en roulant, le message « Boîte vitesses à contrôler » apparaît au tableau de bord accompagné du voyant , il indique une défaillance.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

« Boîte vitesses surchauffe »

Si vous maintenez trop longtemps le véhicule en côte sans appuyer sur la pédale de frein ou sans utiliser le frein à main, le message « Boîte vitesses surchauffe » apparaît accompagné du voyant .

Appuyez sur la pédale de frein ou utilisez le frein à main.

Non démarrage du véhicule

Si vous ne parvenez pas à démarrer et que la batterie n'est pas déchargée (afficheur allumé) :

- mettez le contact,
- sélectionnez le neutre,
- faites-vous pousser ou faites rouler le véhicule en pente suffisante. Puis donnez une impulsion vers l'avant sur le levier de sélection.

Le rapport optimal permettant de démarrer le moteur est automatiquement engagé.

Nota : n'effectuez jamais cette manœuvre en marche arrière.

Remorquage du véhicule

Reportez-vous au paragraphe « Remorquage : dépannage » du chapitre 5.

AIDE AU PARKING (1/2)

Principe de fonctionnement

Des détecteurs à ultrasons, implantés dans le bouclier arrière du véhicule, « mesurent » la distance entre le véhicule et un obstacle lors d'une marche arrière.

Cette mesure se traduit par des bips sonores dont la fréquence augmente avec le rapprochement de l'obstacle, jusqu'à devenir un son continu lorsque l'obstacle se situe à environ 30 centimètres du véhicule.

Lors du passage de la marche arrière, un bip retentit.

Nota : veillez à ce que les détecteurs ultrasons ne soient pas occultés (saletés, boue, neige...).



27456



Cette fonction est une aide supplémentaire qui indique, par le biais des signaux sonores, la distance entre le véhicule et un obstacle lors d'une marche arrière.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres de marche arrière.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles (tels qu'un enfant, un animal, poussette, vélo...) ou un obstacle trop petit ou trop fin (pierre de taille moyenne, piquet très fin...) lors de la manœuvre.



034b

Désactivation ponctuelle du système

Appuyez sur l'interrupteur **1** pour désactiver le système.

Le témoin incorporé à l'interrupteur s'allume pour vous rappeler que le système est désactivé.

Un nouvel appui réactive le système et le témoin s'éteint.

Le système se réactive automatiquement après avoir coupé le contact et redémarré le moteur.

AIDE AU PARKING (2/2)



Désactivation prolongée du système

Vous pouvez désactiver le système de manière durable par un appui supérieur à environ trois secondes sur l'interrupteur 1.

Le témoin incorporé à l'interrupteur reste allumé en permanence.

Le système ainsi désactivé pourra être réactivé par un appui supérieur à trois secondes environ.

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement un bip sonore retentit, pendant environ 5 secondes, au passage de la marche arrière pour vous en avertir. Consultez un Représentant de la marque.



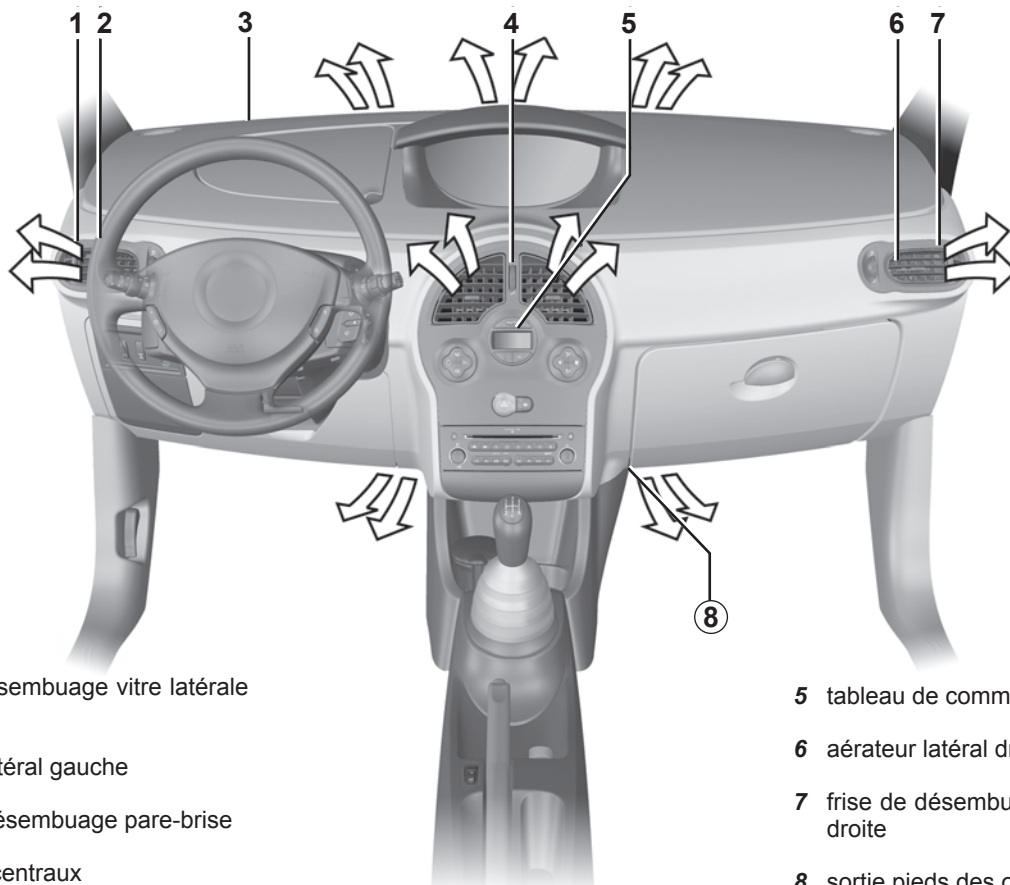
En cas de choc sur le sous-bassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Chapitre 3 : Votre confort

Aérateurs	3.2
Chauffage et air conditionné	3.4
Lève-vitres	3.17
Toit ouvrant à commande électrique	3.20
Pare-soleil	3.22
Éclairage intérieur	3.23
Rangements, aménagements habitacle	3.24
Cendriers - Allume-cigares	3.29
Banquette arrière fixe	3.30
Banquette arrière coulissante	3.32
Banquette arrière triptic	3.35
Hayon	3.36
Tablette arrière de coffre	3.37
Aménagement coffre à bagage	3.38
Transport d'objets dans le coffre	3.39
Barres de toit	3.40
Porte-vélos	3.41

AÉRATEURS (sorties d'air)



1 frise de désembuage vitre latérale gauche

2 aérateur latéral gauche

3 frises de désembuage pare-brise

4 aérateurs centraux

5 tableau de commande

6 aérateur latéral droit

7 frise de désembuage vitre latérale droite

8 sortie pieds des occupants

AÉRATEURS



Débit

Manœuvrez la molette **1** ou **3** (au-delà du point dur).

 : ouverture maximale.

 : fermeture.



Orientation

Droite/gauche : manœuvrez les curseurs **2** ou **4**.

Haut/bas : baissez ou levez les curseurs **2** ou **4**.

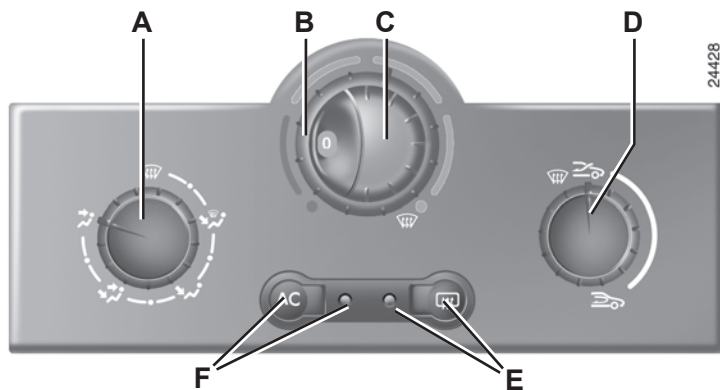
Contre des mauvaises odeurs dans votre véhicule, n'utilisez que des systèmes conçus à cet effet. Consultez un Représentant de la marque.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

CHAUFFAGE, AIR CONDITIONNÉ (1/4)



Les commandes

- A** Réglage de la répartition de l'air dans l'habitacle.
- B** Réglage de la température de l'air.
- C** Réglage de la vitesse de ventilation.
- D** Commande de recyclage de l'air.

E Commande et témoin de dégivrage et de désembuage de la lunette arrière dégivrante et des rétroviseurs dégivrants (suivant véhicule).

F Commande et témoin de mise en route de l'air conditionné (suivant véhicule).

Informations et conseils d'utilisation : reportez-vous en fin de paragraphe « air conditionné ».

CHAUFFAGE, AIR CONDITIONNÉ (2/4)



Répartition de l'air dans l'habitacle

Manœuvrez la commande **A** pour mettre le curseur face aux positions repérées.



Tout le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et des vitres latérales.

Nota : pour un désembuage rapide, utilisez l'air conditionné (suivant véhicule) et positionnez vos commandes sur :

- air extérieur,
- température maximum,
- vitesse de ventilation sur 3 ou 4,
- désembuage.



Le flux d'air est partagé entre les frises de désembuage du pare-brise et des vitres latérales et les pieds des occupants.

Cette position est celle préconisée pour une meilleure atteinte du confort par temps froid.



Le flux d'air est dirigé essentiellement vers les pieds des occupants.



Le flux d'air est principalement dirigé vers tous les aérateurs et les pieds des occupants.

Cette position est celle préconisée pour une meilleure atteinte du confort par temps chaud.



Le flux d'air est principalement dirigé vers tous les aérateurs.

CHAUFFAGE, AIR CONDITIONNÉ (3/4)

Réglage de la température de l'air

Tournez la commande **B** en fonction de la température désirée. Plus le curseur est dans le rouge, plus la température sera élevée.

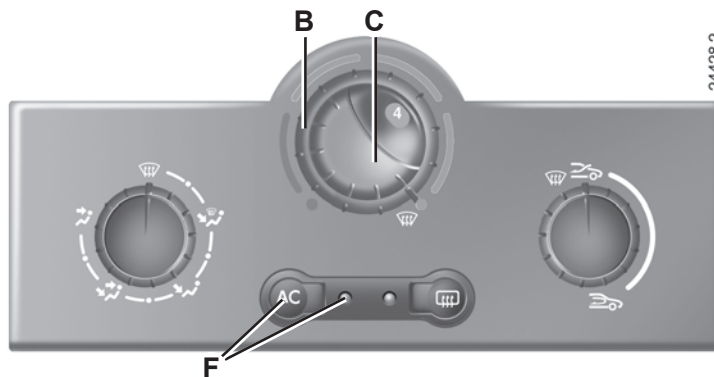
Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

La touche **F** permet de mettre en service (témoin allumé) ou d'arrêter (témoin éteint) le fonctionnement de l'air conditionné.

L'utilisation de l'air conditionné permet :

- d'abaisser la température à l'intérieur de l'habitacle ;
- d'éliminer la buée.



L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque la température extérieure est basse.



Réglage de la vitesse de ventilation

Utilisation normale

Tournez la commande **C** sur l'une des quatre positions pour mettre en route la ventilation et régler sa puissance.

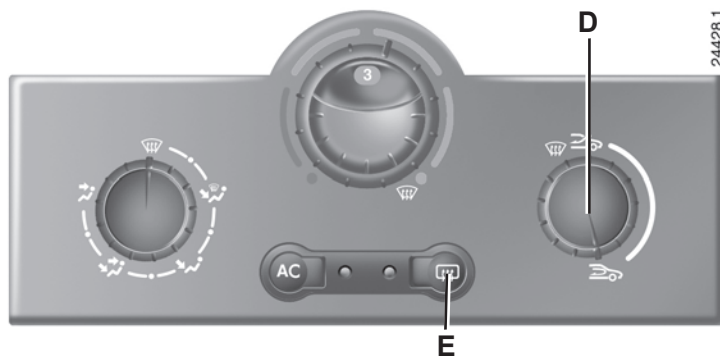
Suivant véhicule, choisissez la position **1** ou  pour une ventilation minimum et la position **4** ou  pour obtenir la ventilation maximum.

Position 0


Dans cette position :

- l'air conditionné s'arrête automatiquement même si la touche **F** est activée (le témoin reste allumé) ;
- la vitesse de ventilation de l'air dans l'habitacle est nulle ;
- il y a néanmoins un faible débit d'air lorsque le véhicule roule.

Cette position est à éviter en usage courant.



Mise en service du recyclage d'air (avec isolation de l'habitacle)

Tournez la commande **D** vers le symbole  de recyclage de l'air : l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air de l'extérieur.

Le recyclage d'air permet :

- de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...);
- d'atteindre avec plus d'efficacité la température souhaitée dans l'habitacle.

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle.

Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) en tournant de nouveau la commande **D** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

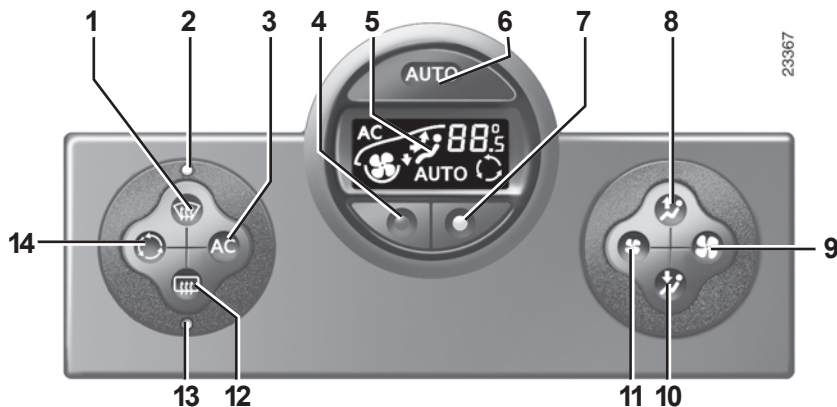
Moteur tournant, appuyez sur la touche **E**. Le témoin de fonctionnement s'allume.

Cette fonction permet un désembuage électrique rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs électriques dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **E**.

À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (1/8)



Les commandes

- 1 Touche « voir clair » pour le désembuage et le dégivrage des vitres.
- 2 Témoin associé à la fonction « voir clair ».
- 3 Mise en service et arrêt de l'air conditionné.
- 4 et 7 Réglage de la température de l'air.
- 5 Afficheur.
- 6 Mise en service du mode automatique.
- 8 et 10 Réglage de la répartition de l'air dans l'habitable.
- 9 et 11 Réglage de la vitesse de ventilation.
- 12 Dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs dégivrants (suivant véhicule).
- 13 Témoin associé au dégivrage de la lunette arrière.
- 14 Commande de recyclage de l'air.

12 Dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs dégivrants (suivant véhicule).

13 Témoin associé au dégivrage de la lunette arrière.

14 Commande de recyclage de l'air.

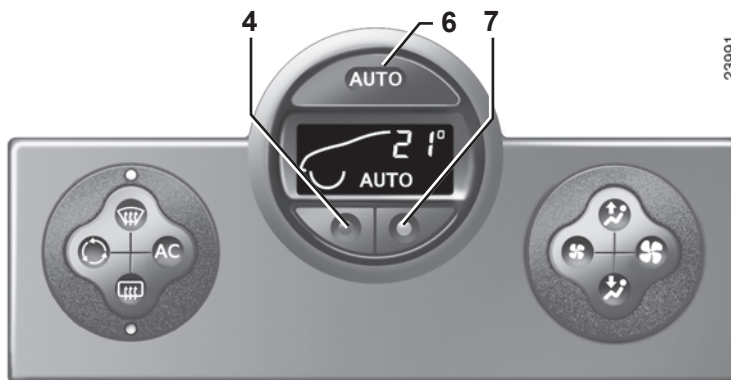
Informations et conseils d'utilisation

Reportez-vous en fin de paragraphe « Chauffage/air conditionné ».

Les touches **1** et **12** sont complétées par des témoins de fonctionnement (**2** et **13**) :

- témoin allumé, la fonction est en service,
- témoin éteint, la fonction n'est pas en service.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (2/8)



Le confort ambiant : mode automatique

Appuyez sur la touche **6**.

Seuls la température et le symbole AUTO s'affichent.

Les fonctions gérées par le mode automatique ne s'affichent pas.

La climatisation automatique est un système garantissant (à l'exception des cas d'utilisation extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation.

C'est le mode d'utilisation conseillé.

- appuyez sur la touche **7** pour augmenter la température ;
- appuyez sur la touche **4** pour diminuer la température.

Nota : Les réglages extrêmes « 15 °C » et « 27 °C » permettent au système de produire un maximum de froid ou un maximum de chaleur quelles que soient les conditions ambiantes.

En mode automatique (témoin AUTO allumé dans l'afficheur), toutes les fonctions de la climatisation sont contrôlées par le système.

Lorsque vous modifiez certaines fonctions, le témoin AUTO s'éteint. Seule la fonction modifiée n'est pas contrôlée par le système.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (3/8)

Le confort ambiant : mode automatique (suite)

Fonctionnement

Pour atteindre et maintenir le niveau de confort choisi et pour maintenir une bonne visibilité, le système agit sur :

- la vitesse de ventilation ;
- la répartition d'air ;
- la gestion du recyclage d'air ;
- la mise en route ou l'arrêt du conditionnement d'air ;
- la température de l'air.

Les valeurs de température affichées traduisent un niveau de confort.

Lors du démarrage du véhicule par ambiance chaude ou par ambiance froide, le fait d'augmenter ou de diminuer la valeur affichée ne permet en aucun cas d'atteindre plus rapidement le confort, quel que soit le niveau de confort indiqué, le système optimise la descente ou la montée en température. La ventilation ne démarre pas instantanément en vitesse maximale, elle augmente progressivement : cela peut durer de quelques secondes à plusieurs minutes.

D'une façon générale, sauf gêne particulière, les aérateurs de planche de bord doivent rester constamment ouverts.

Modification du mode automatique

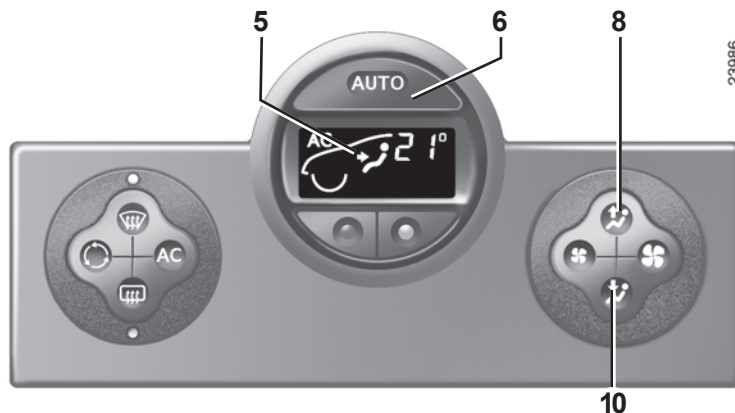
Le fonctionnement normal du système est le mode automatique (témoin AUTO allumé), mais il est possible de modifier le choix imposé par le système (répartition de l'air...).

Ces possibilités sont décrites en pages suivantes.

Le mode automatique est le mode d'utilisation conseillé : en effet, le système de climatisation automatique garantit (à l'exception des cas d'utilisation extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation.




Revenez en mode automatique dès que possible.


AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (4/8)




Répartition de l'air dans l'habitacle

Il y a cinq combinaisons possibles de répartition d'air, obtenues par appuis successifs sur les touches **8** et **10**. Les flèches situées dans l'afficheur **5** vous informent du choix retenu :

-  Tout le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et des vitres latérales.
-  Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise, des vitres latérales et les pieds des occupants.
-  Le flux d'air est dirigé essentiellement vers tous les aérateurs.

 Le flux d'air est dirigé vers tous les aérateurs et vers les pieds des occupants.

 Le flux d'air est dirigé essentiellement vers les pieds des occupants.

Le choix manuel de la répartition d'air éteint le témoin de fonctionnement AUTO (mode automatique) sur l'afficheur **5**, mais seule la répartition d'air n'est plus contrôlée automatiquement par le système.

Pour revenir en mode automatique, appuyez sur la touche **6**.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (5/8)

Modification de la vitesse de ventilation

En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.

En appuyant sur les touches **9** et **11**, vous sortez du mode automatique.

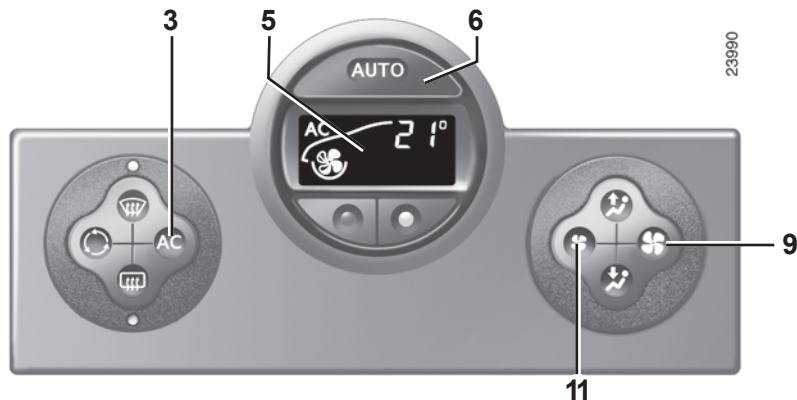
Ces touches permettent d'augmenter et de diminuer la vitesse de ventilation. Si vous réglez la vitesse de ventilation à zéro, le système s'arrête.

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

En mode automatique, le système gère la mise en route ou l'arrêt de l'air conditionné en fonction des conditions climatiques extérieures.

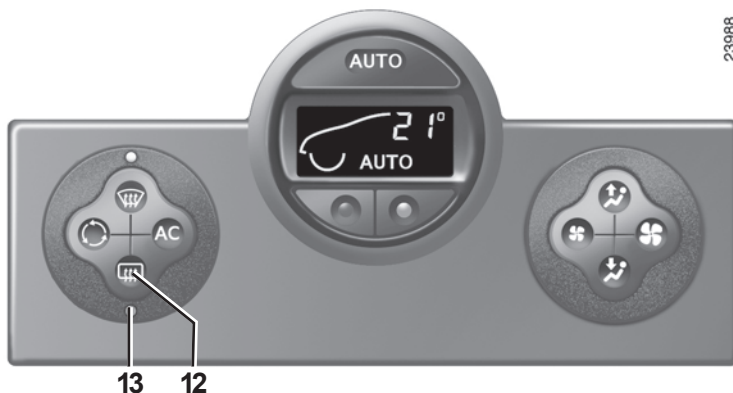
En appuyant sur la touche **3**, vous sortez du mode automatique : le témoin AUTO de l'afficheur **5** s'éteint.

La touche **3** permet de mettre en service (témoin sur l'afficheur allumé) ou d'arrêter (témoin éteint) le fonctionnement de l'air conditionné.



Nota : la fonction « voir clair » entraîne automatiquement le fonctionnement de l'air conditionné (témoin allumé). Pour revenir en mode automatique, appuyez sur la touche **6**.

En mode automatique, par ambiance extérieure froide, la ventilation ne démarre pas instantanément en vitesse maximale : elle augmente jusqu'à ce que la température du moteur soit suffisante pour permettre de réchauffer l'air de l'habitacle. Cela peut durer de quelques secondes à plusieurs minutes.



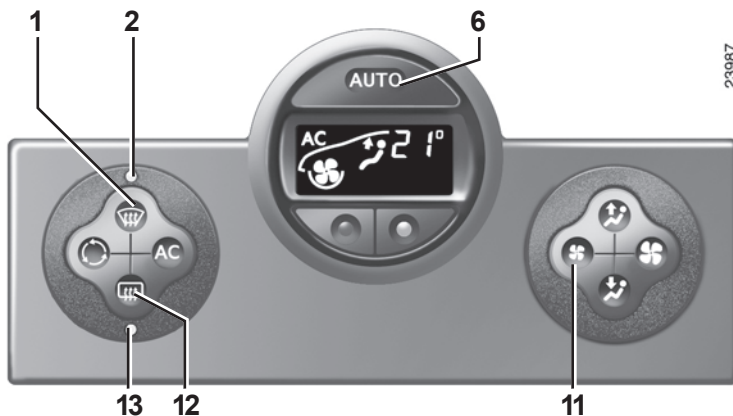
Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

Moteur tournant, appuyez sur la touche **12**. Le témoin de fonctionnement **13** s'allume.

Cette fonction permet un désembuage électrique rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs électriques dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **12**. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (7/8)



Fonction « voir clair »

Moteur tournant, appuyez sur la touche **1**, le témoin de fonctionnement **2** s'allume.

Le témoin de la touche AUTO (situé dans l'afficheur) s'éteint.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise, des vitres latérales avant et des rétroviseurs (suivant véhicule).

Elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air et du dégivrage de la lunette arrière (témoin **13**), et la suppression du recyclage d'air.

Appuyez sur le bouton **12**, si vous ne désirez pas la mise en route de la lunette arrière dégivrante. Le témoin **13** s'éteint.

Nota : si vous désirez réduire le débit d'air (qui peut produire un certain niveau sonore dans l'habitacle), agissez sur la touche **11**.

Pour sortir de cette fonction, vous pouvez appuyer soit :

- de nouveau sur la touche **1**,
- sur la touche **6** (le témoin AUTO s'allume sur l'afficheur).

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (8/8)



Utilisation en air recyclé

Un appui sur la touche **14** permet d'obtenir le recyclage de l'air (le symbole s'allume sur l'afficheur).

Pendant le recyclage, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.

Le recyclage d'air permet de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...).

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner des odeurs dues au non-renouvellement de l'air, ainsi qu'une formation de buée sur les vitres.

Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur ou recyclage automatique) en appuyant à nouveau sur la touche **14** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

Consommation

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation du conditionnement d'air. Pour les véhicules équipés d'un conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées.

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

Entretien

Consultez le document d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.

Anomalie de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez votre Représentant de la marque.

- **Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.** Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.
- **Non production d'air froid.** Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon arrêtez le fonctionnement.

Remarque

Présence d'eau sous le véhicule. Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.



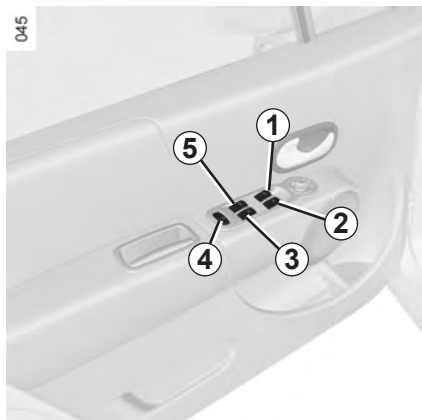
Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES



Contact mis

Appuyez sur le contacteur concerné pour la baisser jusqu'à la hauteur souhaitée (les vitres arrière ne descendent pas complètement).

Soulevez le contacteur de la vitre concernée pour la lever jusqu'à la hauteur souhaitée.

Place conducteur

Agissez sur le contacteur :

- 1 pour le côté conducteur ;
- 2 pour le côté passager avant ;
- 3 et 5 pour les passagers arrière.



Place passager avant

Agissez sur le contacteur 6.



Places arrière

Agissez sur le contacteur 7.



Sécurité occupants arrière

Le conducteur peut autoriser le fonctionnement des lève-vitres arrière et, suivant véhicule, des portes arrière en appuyant sur le contacteur 4. L'extinction du témoin intégré au contacteur le confirme.

Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, télécommande à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée. En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le véhicule, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes. En cas de coincement, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné. Risque de blessures graves.

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES IMPULSIONNELS (1/2)



Le mode impulsif s'ajoute au fonctionnement des lève-vitres électriques décrit précédemment.

Lorsqu'il est présent dans le véhicule, il équipe la vitre conducteur.

Agissez sur le contacteur **1**.

Le système fonctionne :

- contact mis ;
- contact coupé jusqu'à l'ouverture/fermeture de la porte conducteur (limité à environ 20 minutes).



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, clé, télécommande à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée. En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou le toit ouvrant électrique. En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné.

Risque de blessures graves.

Évitez de poser un objet en appui sur une vitre entre-ouverte : risque d'endommagement du lève-vitre.



Sécurité occupants arrière

Le conducteur peut interdire le fonctionnement des lève-vitres et des portes arrière en appuyant sur le contacteur **4** côté dessin.



La fermeture des vitres peut occasionner des blessures graves.

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES IMPULSIONNELS (2/2)/ LÈVE-VITRES MANUELS

Mode impulsionnel

- **Appuyez à fond et brièvement** sur le contacteur concerné : la vitre s'abaisse complètement.
- **Soulevez à fond et brièvement** le contacteur concerné : la vitre se lève complètement.

Une action sur le contacteur durant le fonctionnement arrête la course de la vitre.

Particularité

Pour votre sécurité votre véhicule est équipé d'un limiteur d'effort; lorsqu'une vitre rencontre une résistance en fin de course (ex. : doigts d'une personne, patte d'animal, branche d'arbre...) elle s'arrête puis redescend de quelques centimètres.

Mode non impulsionnel

- **Appuyez** sur le contacteur concerné pour baisser la vitre, relâchez à la hauteur désirée.
- **Soulevez** le contacteur concerné pour lever la vitre, relâchez à la hauteur désirée.

Anomalies de fonctionnement

En cas de non fonctionnement de fermeture d'une vitre, le système bascule en mode non impulsionnel : soulevez autant de fois que nécessaire sur le contacteur concerné jusqu'à fermeture de la vitre puis relâchez-le. Soulevez de nouveau sur le contacteur (toujours côté fermeture) pendant une seconde pour réinitialiser le système.

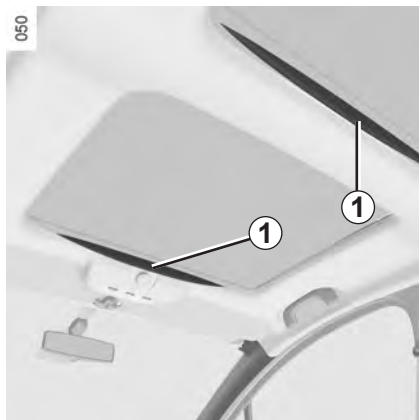
Si besoin, adressez-vous à votre Représentant de la marque.



Lève-vitres manuels arrière

Manœuvrez la manivelle **1**.

TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE (1/2)



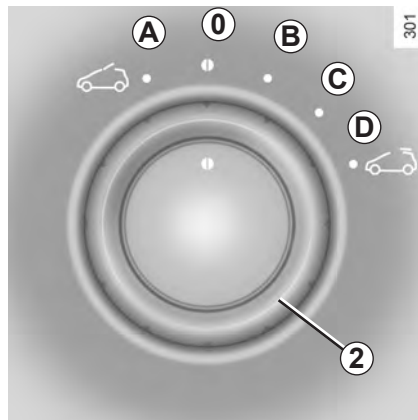
Ce système fonctionne :

- contact mis,
- contact coupé jusqu'à l'ouverture / fermeture de la porte conducteur (limité à environ 20 minutes).

Rideau

Effectuez toujours les manœuvres du rideau toit ouvrant fermé :

- **ouverture** : poussez la poignée **1** vers le haut et accompagnez le rideau jusqu'à l'enrouleur ;
- **fermeture** : tirez la poignée **1** jusqu'à encliqueter les verrous de chaque côté.



Entrebâillement du toit ouvrant

- **ouverture** : ouvrez le rideau puis tournez le bouton **2** en position **A** ;
- **fermeture** : amenez le bouton **2** en position **0**.

Coulissement du toit ouvrant

- **ouverture** : ouvrez le rideau, puis positionnez le bouton **2** en position **B**, **C** ou **D**, en fonction de l'ouverture désirée ;
- **fermeture** : tournez le bouton **2** en position **0**.

Ne manœuvrez jamais le toit ouvrant rideau fermé.

Ne roulez jamais toit ouvert et rideau fermé.

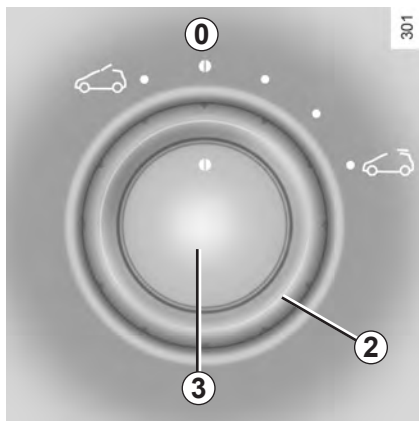


Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule clé à l'intérieur et en y laissant un enfant (ou un animal). En effet, celui-ci pourrait faire fonctionner le toit ouvrant électrique et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...) ce qui pourrait lui occasionner des blessures graves.

En cas de coincement, inversez aussitôt le sens de la course en tournant le bouton **2** tout à droite (position **D**).

TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE (2/2)



Particularités

Lorsque le véhicule est équipé d'un limiteur d'effort, la vitre s'arrête puis recule de quelques centimètres lorsqu'elle rencontre une résistance en fin de course (ex. : doigts d'une personne, patte d'un animal, branche d'arbre...).

Anomalie de fonctionnement de fermeture du toit ouvrant

Dans ce cas, vérifiez l'absence d'obstacle. Tournez le bouton **2** en position **0**, puis appuyez sur le bouton **3** jusqu'à fermeture complète du toit ouvrant.

Attention, pendant cette manipulation, la fonction limiteur d'effort du toit ouvrant est désactivée.

Consultez au plus tôt votre Représentant de la marque.

Précautions d'utilisation

- **veillez** à ce que le toit ouvrant soit bien fermé lorsque vous quittez votre véhicule ;
- **nettoyez** tous les trois mois le joint d'étanchéité à l'aide des produits sélectionnés par nos services techniques ;
- **n'ouvrez pas** le toit ouvrant immédiatement après passage sous la pluie ou après avoir lavé votre véhicule.
- **véhicule avec barres de toit**
Il est déconseillé de manœuvrer le toit ouvrant.
Avant de le manœuvrer, vérifiez les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit...) montés sur les barres de toit : ils doivent être bien disposés et arrimés, et leur encombrement ne doit pas empêcher le bon fonctionnement du toit ouvrant.
Adressez-vous à votre Représentant de la marque, pour connaître les adaptations possibles.

PARE-SOLEIL



Pare-soleil avant

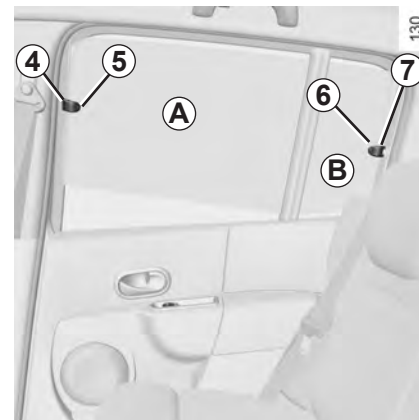
Abaissez l'un des pare-soleil **1**.

Miroirs de courtoisie

Faites glisser le couvercle **2**.



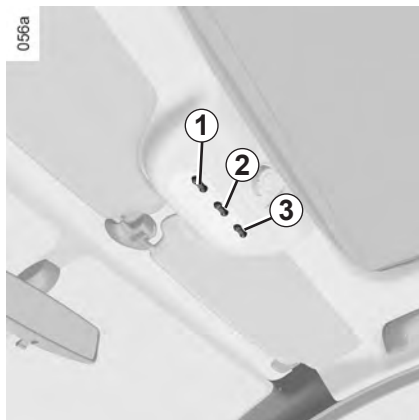
Miroir de communication **3**



Stores pare-soleil latéraux **A** et **B**

Tirez la languette **5** vers l'avant et la languette **6** vers l'arrière du véhicule jusqu'à venir les engager chacune dans leur logement respectif **4** et **7**.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR



Plafonnier

Appuyez sur le contacteur **2**.

Vous obtenez :

- un éclairage permanent ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées et après une temporisation ;
- une extinction immédiate.

Spots de lecture

(suivant véhicule)

Appuyez sur le contacteur **1** pour le conducteur, **3** pour le passager avant.



Éclaireurs de trappes sous plancher conducteur et passager **4**

(suivant véhicule)

Éclaireur de coffre

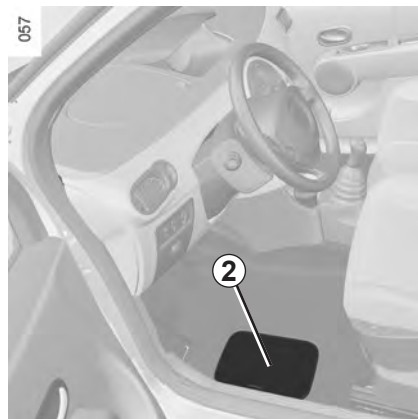
Il s'allume à l'ouverture du hayon.

Le déverrouillage et l'ouverture des portes ou du hayon entraînent l'éclairage temporisé des plafonniers et des éclaireurs.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (1/5)



Vide-poches de portes avant 1



Rangements pieds conducteur et passager 2



Range-lunettes 3



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.



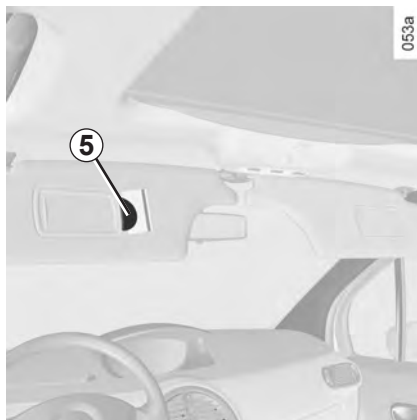
Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (2/5)



Vide-poches de planche de bord 4

Suivant véhicule, il est équipé d'un couvercle.



Pince 5

Elle peut accueillir des tickets d'auto-route, des cartes...



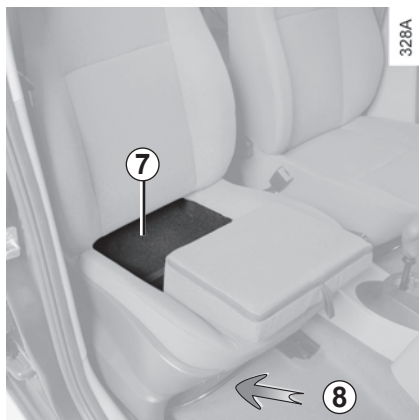
Rangement de console centrale 6

Il peut accueillir le cendrier amovible, des canettes...



Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

Risque de blessures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.



Siège passager avec retenue d'objets intégrée 7

Pour accéder à l'emplacement, tirez la languette à l'arrière de l'assise pour la basculer vers l'avant.

Cet emplacement sert à retenir un sac à main, des documents...

Une sangle permet de maintenir ces documents.



Pour des raisons de sécurité, avant de rabattre l'assise, assurez-vous de ne rien laisser dans l'emplacement de retenue d'objets.



Tiroir sous sièges avant 8

Vide-poches de porte arrière 9



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.



Poignée de maintien 10

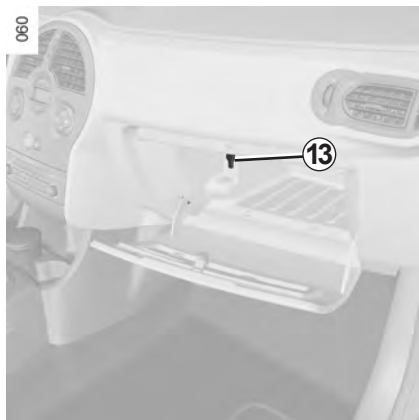
Elle sert à se maintenir en roulage. Ne l'utilisez pas pour monter dans le véhicule ou en descendre.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (4/5)



Boîte à gants 11

Pour ouvrir, tirez la palette 12.

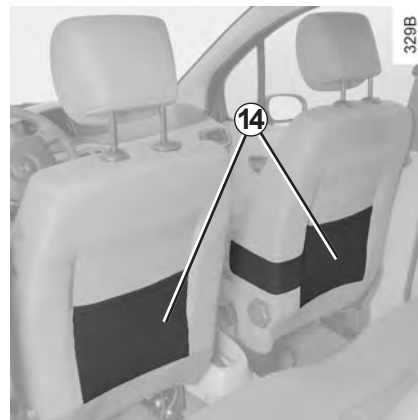


Suivant véhicule, cette boîte à gants bénéficie, au même titre que l'habitacle, de la ventilation et de l'air conditionné.

Tournez l'obturateur 13 de manière à ouvrir ou fermer l'arrivée d'air.

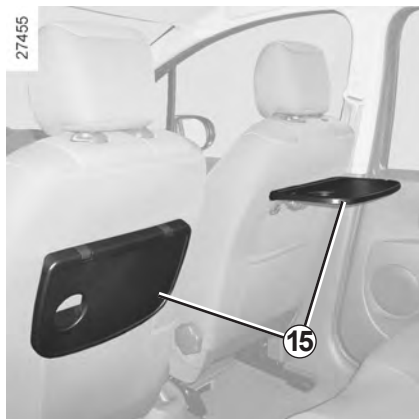
Audio Connection Box (boîtier multiconnexion audio)

Suivant véhicule, cette prise est située dans la boîte à gants passager.



Poches de rangement sièges avant 14

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (5/5)



Tablettes arrière 15

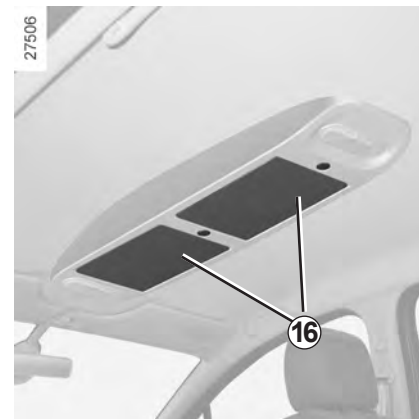
Levez-les jusqu'à leur position horizontale.

Il est recommandé d'utiliser les tablettes uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.



Vide-poches de pavillon 16

Masse maximum dans chaque vide-poches : 500 g uniformément répartis.

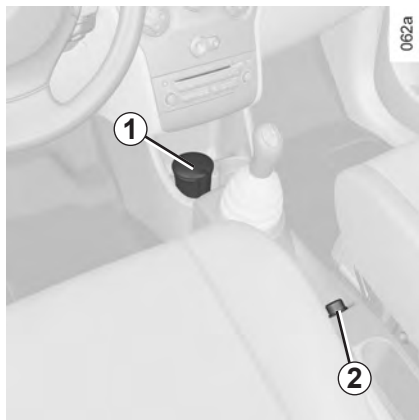


– Laissez toujours les couvercles du rangement fermés en roulage :

– risque de blessures en cas de freinage brusque ou d'accident ;

– risque de projections d'objets à travers l'habitacle.

CENDRIERS - ALLUME-CIGARES



Cendrier 1

Il s'agit d'un cendrier amovible qui se fixe dans les porte-canettes équipant le véhicule.

Si votre véhicule n'est pas équipé d'un allume-cigare et d'un cendrier, vous pouvez vous les procurer chez un Représentant de la marque.

Allume-cigares 2

Contact mis, enfoncez l'allume-cigares 2.

Il revient de lui-même avec un petit déclic dès qu'il est incandescent. Tirez-le. Après usage, replacez-le sans l'enfoncer à fond.



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts.

Risque d'incendie.

BANQUETTE ARRIÈRE FIXE (1/2)



L'assise et le dossier peuvent être rabattus pour permettre le transport d'objets encombrants.

Commencez par rabattre l'assise puis le dossier.

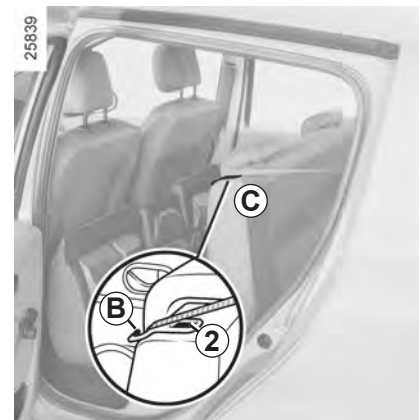


Pour rabattre l'assise

Soulevez l'avant du coussin **A** de la banquette jusqu'en butée.

Assurez-vous que les deux côtés de l'assise sont bien déverrouillés.

Relevez ensuite la partie arrière **1** du coussin puis faites pivoter l'assise jusqu'à la placer contre les sièges avant.



Pour rabattre le dossier

Suivant véhicule, il peut être rabattu en une ou deux parties.

Retirez les appuis-tête arrière si nécessaire.

Veillez à ce que les sièges avant soient suffisamment avancés.

Placez les ceintures de sécurité dans leur passant **B**.

Appuyez sur le bouton **2** de chaque côté et abaissez le dossier **C**.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

BANQUETTE ARRIÈRE FIXE (2/2)



Pour remonter l'assise

Procédez dans le sens inverse.

Baissez le coussin **A** de la banquette de façon à placer l'arrière de l'assise **1** sous le dossier.



Laissez pivoter naturellement et sans forcer la banquette autour de son axe de rotation en amortissant sa descente sur le plancher.



Ensuite appuyez sur l'avant **3** du coussin **A** de façon à verrouiller l'assise.

Pour remonter le dossier

Procédez dans le sens inverse.

Remontez le dossier et encliquez-le contre son support.



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).



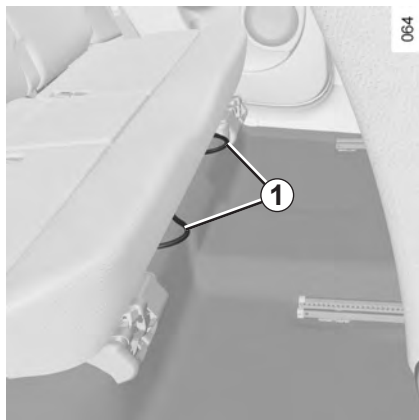
Lors de la remise en place du dossier, assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

Dans le cas d'utilisation de housse de sièges, veillez à ce qu'elles ne gênent pas l'encliquetage du dossier.

Veillez à bien positionner les ceintures.

Repositionnez les appuis-tête.

BANQUETTE ARRIÈRE COULISSANTE (1/3)



Pour avancer ou reculer

Pour déverrouiller la banquette :

- de l'avant, levez l'un des leviers **1** ;
- de l'arrière, saisissez les barres de la poignée **2** et rapprochez-les.

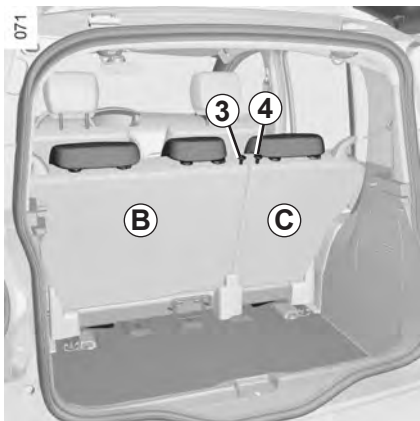
Avancez ou reculez la banquette pour l'amener à la position souhaitée.

Lâchez le levier **1** ou la poignée **2** et assurez-vous du bon verrouillage de la banquette.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

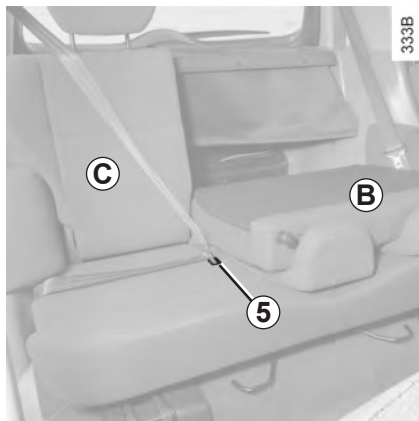
BANQUETTE ARRIÈRE COULISSANTE (2/3)



La banquette peut être rabattue pour permettre le transport d'objets encombrants.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures arrière après toute manipulation de la banquette arrière.



Pour rabattre les dossiers

Particularité banquette arrière triptic

Elle doit être en position trois places (reportez-vous au paragraphe « Banquette arrière triptic » en chapitre 3).

Toute banquette arrière coulissante

Abaissez les appuis-tête arrière (reportez-vous au paragraphe « Appuis-tête arrière » en chapitre 1).

Tirez la commande **3** et abaissez le grand dossier **B**, ou tirez la commande **4** et abaissez le petit dossier **C**.

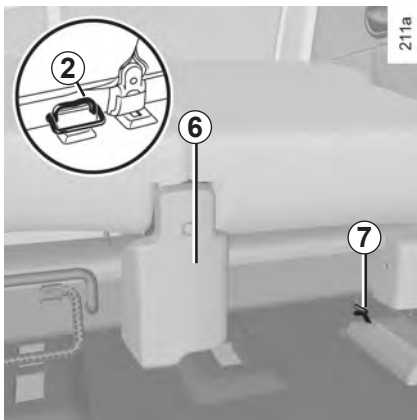


La configuration en banquette deux places avec le grand dossier **B** rabattu **interdit** l'usage de la place assise **C** compte tenu de l'impossibilité de boucler la ceinture (boîtier de ceinture **5** inaccessible).



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

BANQUETTE ARRIÈRE COULISSANTE (3/3)



Pour rabattre la banquette

Banquette arrière triptic

Elle doit être en position 3 places (reportez-vous en page suivante).

Toute banquette arrière coulissante
Banquette avancée au maximum après-tête en position basse :

- rabattez les dossiers ;
- levez les commandes **7** situées de chaque côté de la banquette ;
- levez l'assise par la poignée **2** ;
- sortez la sangle du rangement **6** ;
- attachez-la à une des tiges d'appui-tête avant et tendez-la.

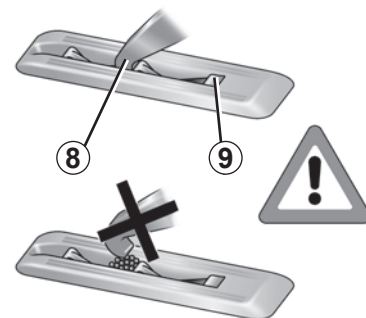


Pour repositionner la banquette

- Abaissez la banquette jusqu'au verrouillage ;
- relevez les dossiers ;
- assurez-vous du bon verrouillage de l'assise et des dossiers.



Lorsque la banquette a été remise en position d'utilisation, assurez-vous qu'elle est bien bloquée sur ses points d'ancrage et qu'aucun objet ne vient déverrouiller les commandes **7**.



Les ceintures de sécurité ne sont pas fixées au plancher. Pour votre sécurité, lors de la manœuvre de la banquette arrière, assurez-vous de la propreté de « l'échelle » d'accroches **9** (exemples de graviers, chiffons, jouets...).

Il est indispensable de veiller au bon verrouillage du crochet **8** d'assise sur l'échelle **9**.

Vérifiez le positionnement et le bon fonctionnement des ceintures arrière après toute manipulation de la banquette arrière.

BANQUETTE ARRIÈRE TRIPTIC



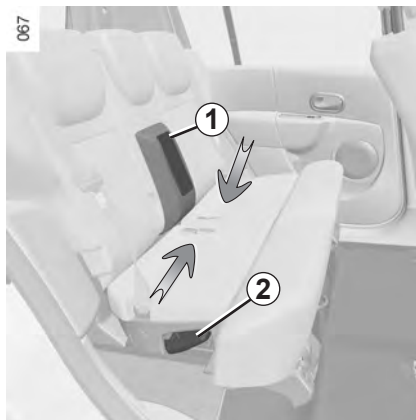
C'est une banquette coulissante qui, en plus des réglages décrits en pages précédentes, peut être configurée en deux ou trois places.

Avant toute manipulation, assurez-vous que rien ni personne n'occupe la banquette ou ne vienne gêner le mouvement de celle-ci.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Pour des raisons de sécurité, il est interdit de s'asseoir sur la place centrale lorsque la partie **1** est relevée.



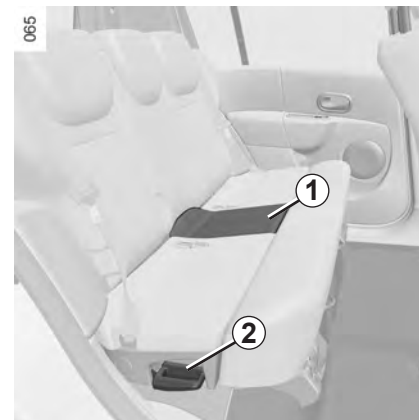
Passage en banquette deux places

- levez la partie centrale **1** de la banquette;
- levez la poignée **2** et poussez l'assise vers le centre jusqu'au verrouillage (la seconde partie de la banquette se recentre simultanément).

Assurez-vous du bon verrouillage de l'assise de la banquette.

Vous pouvez ensuite avancer ou reculer la banquette (quatre positions possibles).

L'emplacement **A** n'est pas un rangement.



Passage en banquette trois places

- avancez la banquette au maximum;
- levez la poignée **2** et tirez l'assise jusqu'au verrouillage de la banquette (assurez-vous du bon verrouillage de l'assise de la banquette);
- abaissez la partie centrale **1** de la banquette.

Vous pouvez ensuite reculer la banquette d'un cran (deux positions possibles).

HAYON



27429

Pour ouvrir

Appuyez sur le bouton **1** et soulevez le hayon.



075a

Pour fermer

Abaissez le hayon en vous aidant, dans un premier temps, des poignées intérieures **2**.



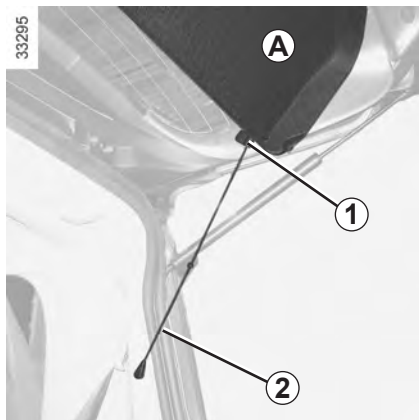
075b

Anomalie de fonctionnement

En cas d'impossibilité de déverrouillage du hayon, il est possible de le faire manuellement de l'intérieur.

- accédez au coffre en basculant le(s) dossier(s) de la banquette arrière,
- insérez un crayon, ou objet similaire, dans la cavité **3** et faites coulisser l'ensemble comme indiqué sur le dessin,
- poussez le hayon pour l'ouvrir.

TABLETTE ARRIÈRE DE COFFRE



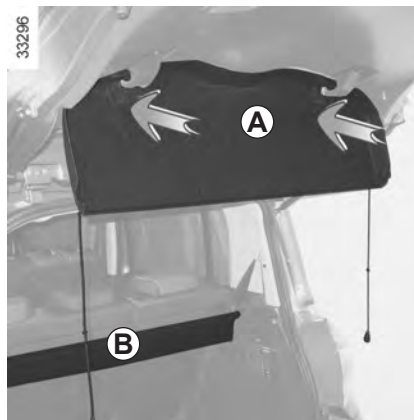
Tablette A

Pour l'enlever :

- Décrochez les deux cordons de rappel **2** ;
- sortez les cordons **2** de leur guide **1** ;
- déclipsez la tablette **A**.

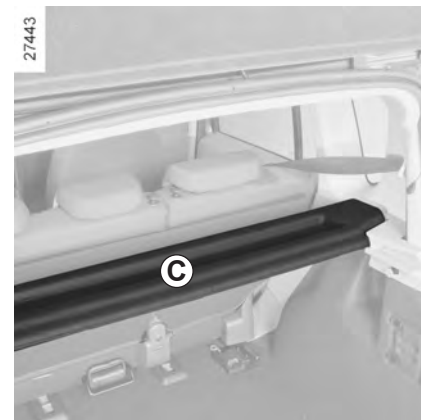
Pour la remettre :

- Clippez la tablette ;
- assurez-vous que les cordons passent bien dans les guides **1** ;
- accrochez les deux cordons de rappel.



Véhicule avec cache souple B

Il tient par bande auto-agrippante : pour le déposer, détachez-le du dossier de la banquette arrière.



Véhicule avec cache fixe C

Soulevez la tablette.

Pour la reposer, procédez dans le sens inverse de la dépose.



Ne placez aucun objet et surtout pas d'objets lourds ou durs sur la tablette.

En cas de freinage brusque ou d'accident ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

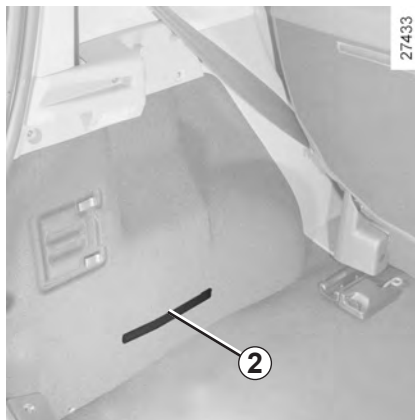
AMÉNAGEMENT DU COFFRE À BAGAGE



Emplacement pour crochets d'arrimage

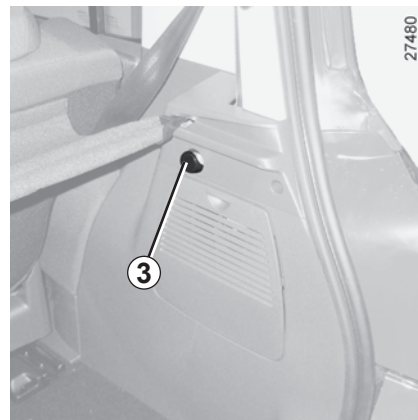
Pour les véhicules qui en sont équipés, ils sont utiles pour immobiliser les objets transportés dans le coffre (reportez-vous au paragraphe « Transport d'objets dans le coffre »).

Suivant véhicule, un filet de maintien de bagages au sol, situé dans le rangement sous le siège passager, vient se fixer sur ces crochets.



Sangle

Suivant véhicule, cette sangle permet de maintenir une bouteille...



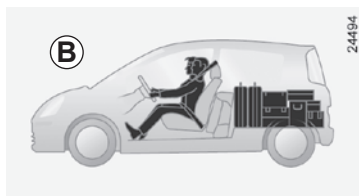
Crochet de coffre 3

Pour les véhicules qui en sont équipés, il peut y en avoir jusqu'à trois dans le coffre. Ces crochets permettent de maintenir un sac...

TRANSPORT D'OBJETS DANS LE COFFRE

Placez toujours les objets transportés de façon à ce que leur plus grande dimension soit en appui contre :

- Le dossier de la banquette arrière, ce qui est le cas pour les chargements usuels (cas **A**).
- La banquette repliée, ce qui est le cas pour les chargements maximum (cas **B**).



Si vous devez poser des objets sur le dossier rabattu, banquette en position 3 places, enlevez les appuis-tête avant de rabattre le dossier de manière à plaquer le plus possible le dossier contre l'assise.



Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher.

Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les points d'arrimage situés sur le plancher du coffre. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque. Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.

BARRES DE TOIT

084



Accès aux points de fixation

Ouvrez les portes. Derrière le joint **2**, se trouvent les vis d'obturation **1** qui protègent les emplacements pour les vis de support.



Ne démontez jamais les vis d'obturation **1** en laissant ensuite les trous non obstrués.



Lorsque les barres de toit d'origine, et homologuées par nos services techniques, sont livrées avec des vis, utilisez exclusivement celles-ci pour la fixation des barres de toit sur le véhicule.

Lors du montage des barres de toit, remplacez les vis d'obturation par les vis de support livrées avec les barres de toit.

Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter votre Représentant de la marque.

Pour le montage des barres et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage de l'équipement.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

Charge admise sur la galerie de toit : reportez-vous au paragraphe « Masses » en chapitre 6.

PORTE-VÉLOS VÉLOFIX



086

Accès aux points de fixation

Déclipsez l'obturateur de chaque côté du bouclier arrière.

Pour les véhicules non équipés d'obturateurs **1**, consultez votre Représentant de la marque.

Pour les véhicules qui en sont équipés, le bouclier arrière est équipé de deux trappes renfermant les points de fixation du porte-vélos et d'une prise électrique **2** située sous le véhicule.

Chacune des trappes est protégée par un obturateur **1**.

Charge admise sur le porte-vélos :
30 kg.

Pour le montage du porte-vélos et les conditions d'utilisation, consultez la notice du fabricant.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents du lot de bord.

En cas d'anomalie de fonctionnement de l'éclairage du porte-vélos, consultez rapidement votre Représentant de la marque.



Chapitre 4 : Entretien

Capot moteur	4.2
Niveau huile moteur :	4.4
généralités	4.4
appoint, remplissage	4.6
Vidange moteur	4.7
Niveaux : liquide de refroidissement moteur	4.8
Liquide de frein	4.9
Réservoir lave-vitres/lave-projecteurs	4.10
Batterie	4.11
Entretien de la carrosserie	4.12
Entretien des garnitures intérieures	4.14
Pression de gonflage des pneumatiques	4.16

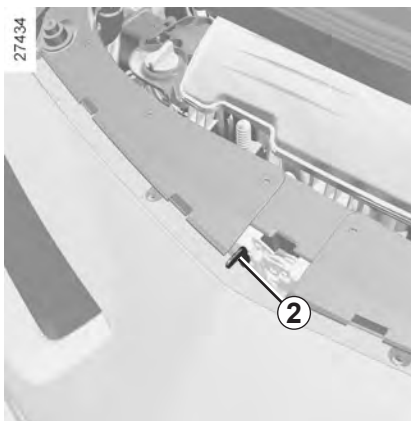
CAPOT MOTEUR (1/2)



Pour ouvrir, tirez la manette 1.



Avant ouverture du capot, veillez à remettre la manette d'essuie-vitre en position arrêt (reportez-vous au paragraphe « Essuie-vitre, lave-vitre avant » en chapitre 1).

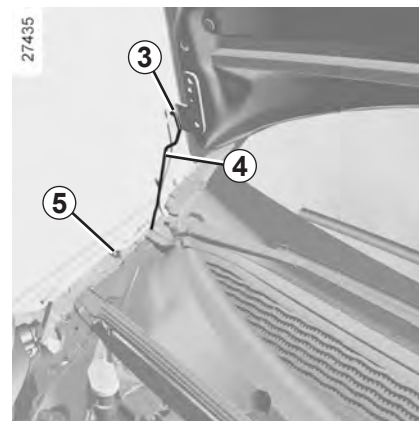


Déverrouillage de sécurité capot

Pour ouvrir, poussez la languette 2 vers la gauche en même temps que vous soulevez le capot.



Lors d'un choc, même léger contre la calandre ou le capot, faites contrôler au plus vite le système de verrouillage du capot par un Représentant de la marque.



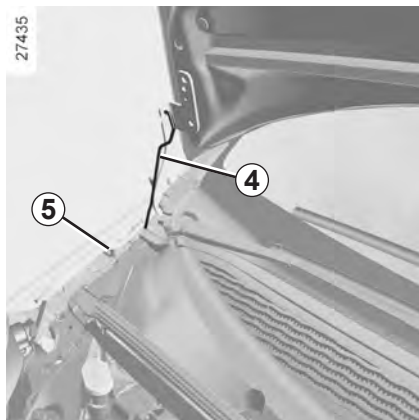
Ouverture du capot

Levez le capot, dégrafez la béquille 4 de sa fixation 5 et, pour votre sécurité, placez-la **impérativement** dans l'emplacement 3 du capot.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.
Risque de blessures.

CAPOT MOTEUR (2/2)



Fermeture du capot

Avant fermeture, vérifiez que rien n'a été oublié dans le compartiment moteur.

Pour refermer le capot, replacez la béquille **4** dans la fixation **5**. Prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 30 cm de la position fermée, puis lâchez-le. Il se verrouille de lui-même par l'effet de son poids.



Après toute intervention dans le compartiment moteur, assurez-vous de ne rien oublier (chiffon, outils...).

En effet, ceux-ci peuvent endommager le moteur ou entraîner un incendie.



S'assurer du bon verrouillage du capot.

S'assurer que rien ne vient gêner l'ancrage de verrouillage (gravier, chiffon...).

NIVEAU HUILE MOTEUR : généralités (1/2)

Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est normal de faire un appoint d'huile entre deux vidanges.

Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1000 km, consultez un Représentant de la marque.

Vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.

Lecture du niveau d'huile

La lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

Pour connaître le niveau d'huile exact et s'assurer que le niveau maximum n'est pas dépassé (risque de casse moteur), il est impératif d'utiliser la jauge. Reportez-vous en pages suivantes.

L'afficheur au tableau de bord alerte uniquement lorsque le niveau d'huile est au minimum.

NIVEAU D'HUILE
CORRECT

Message 1
Niveau
supérieur
au mini

MINI MAXI

lo _ _ _ l

Message 2
Niveau mini


Alerte niveau d'huile minimum au tableau de bord

À la mise sous contact et pendant environ 15 secondes, **si le niveau est au-dessus du niveau minimum**, l'afficheur indique « niveau huile correct » : message 1.

Pour plus de précision, appuyez sur le bouton de défilement des informations de l'ordinateur de bord.

Les pavés apparaissant sur l'afficheur indiquent le niveau. Ils disparaissent au fur et à mesure que le niveau descend et ils sont remplacés par un tiret.

Pour passer en lecture ordinateur de bord, appuyez de nouveau sur le bouton.

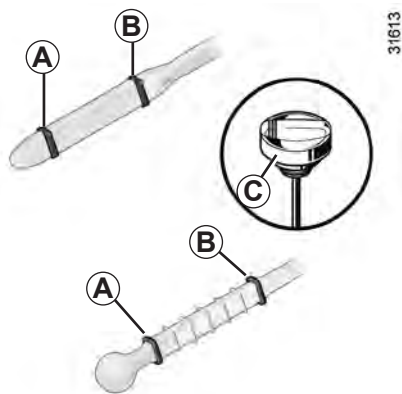
Si le niveau est au minimum : le message « niveau d'huile à réajuster » apparaît sur l'afficheur, les pavés sont remplacés par des tirets (message 2) et le témoin  s'allume au tableau de bord.

Refaites impérativement le niveau le plus tôt possible.



L'afficheur n'alerte qu'en cas de niveau minimum, jamais en cas de dépassement du niveau maximum qui n'est détectable qu'à la lecture à la jauge.

NIVEAU HUILE MOTEUR : généralités (2/2)



Lecture du niveau à la jauge

- sortez la jauge (reportez-vous en pages suivantes pour connaître son emplacement);
- essuyez la jauge avec un chiffon propre et non pelucheux;
- enfoncez la jauge jusqu'en butée, (pour les véhicules équipés du « bouchon-jauge » **C**, vissez complètement le bouchon);
- sortez la jauge de nouveau;
- lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du « mini » **A** ni dépasser le « maxi » **B**.

Une fois le niveau lu, pensez à enfoncer la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon-jauge.

Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

La lecture du niveau ne doit se faire qu'à l'aide de la jauge comme expliqué précédemment.

Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez votre Représentant de la marque.

Afin d'éviter les éclaboussures, nous vous conseillons d'utiliser un entonnoir lors de l'appoint/remplissage d'huile.



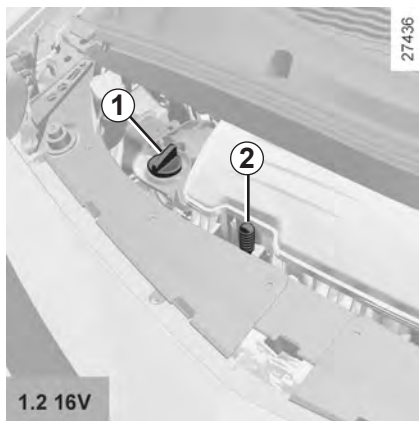
Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage **B** : risque d'endommagement du moteur et du catalyseur.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage (1/2)



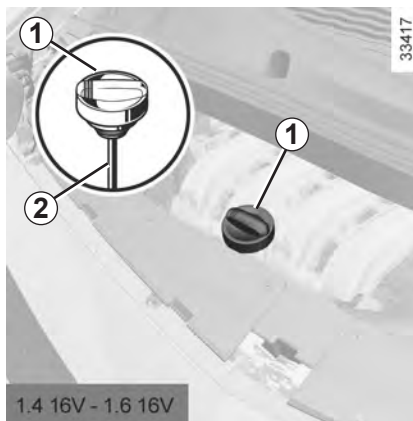
Appoint/remplissage

Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).

Qualité d'huile moteur

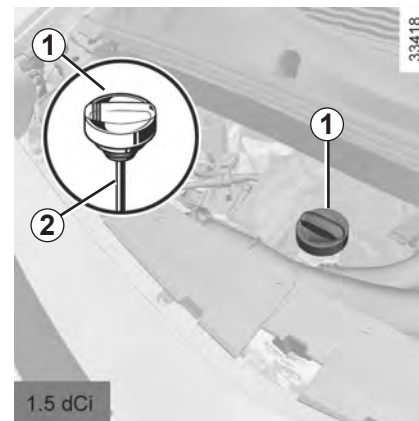
Pour connaître la qualité d'huile à utiliser, reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Ne dépassez pas le niveau « **maxi** » et n'oubliez pas de remettre le bouchon **1** et la jauge **2**.



- Dévissez le bouchon **1** ;
- rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le « mini » et le « maxi » de la jauge **2** est de 1,5 à 2 litres suivant moteur) ;
- attendez 10 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile ;
- vérifiez le niveau à l'aide de la jauge **2** (comme expliqué précédemment).

Une fois l'opération effectuée, pensez à enfoncer la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêté.

Risque de blessures.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage (2/2) /VIDANGE MOTEUR

Vidange moteur

Périodicité : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Capacités moyennes de vidange filtre à huile compris
(pour information)

Moteur 1.2 16V : 4,0 litres

Moteur 1.2 16V TCE : 4,0 litres

Moteur 1.4 16V : 4,8 litres

Moteur 1.6 16V : 4,8 litres

Moteur 1.5 dCi : 4,5 litres

Qualité d'huile moteur

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.
Risque de blessures.



Remplissage : attention lorsque vous faites l'appoint, veillez à ce qu'il ne tombe pas d'huile sur les pièces du moteur, risque d'incendie. N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon sinon, risque d'incendie par projection d'huile sur les pièces chaudes du moteur.



Vidange moteur : si vous réalisez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.

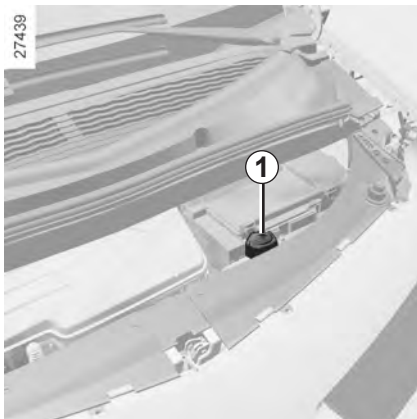
Afin d'éviter les éclaboussures, nous vous conseillons d'utiliser un entonnoir lors de l'appoint/remplissage d'huile.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez votre Représentant de la marque.



Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.

NIVEAUX (1/3)



Liquide de refroidissement

Moteur à l'arrêt et sur sol horizontal, le niveau **à froid** doit se situer entre les repères «**MINI**» et «**MAXI**» indiqués sur le bocal de liquide de refroidissement **1**.

Complétez ce niveau **à froid** avant qu'il n'atteigne le repère «**MINI**».

Périodicité du contrôle de niveau

Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques qui vous assurent :

- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Risque de brûlures.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

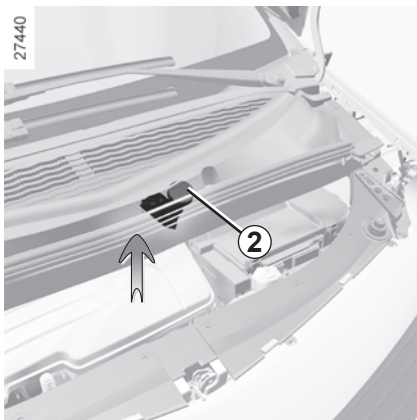
En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez votre Représentant de la marque.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

NIVEAUX (2/3)



Liquide de freins

Il est à contrôler souvent, et en tout cas chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal.

Niveau 2

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures, mais il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « **MINI** ».

Du fait de son accessibilité réduite, nous vous conseillons de faire contrôler et compléter si nécessaire, le niveau de liquide de frein par un spécialiste.

Si vous souhaitez vérifier par vous-même l'état d'usure des disques et des tambours, procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle disponible dans le Réseau ou sur le site internet du constructeur.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par les Services Techniques de la marque (et prélevé d'un bidon scellé).

Périodicité de remplacement

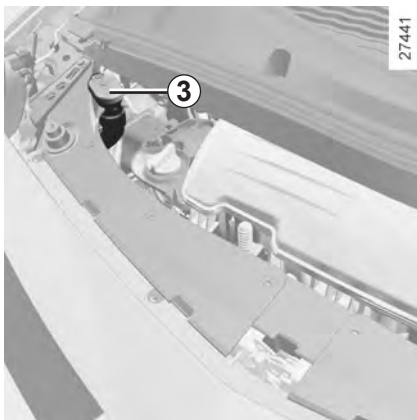
Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

NIVEAUX (3/3)/ FILTRES



Réservoir lave-vitres/Lave-projecteurs

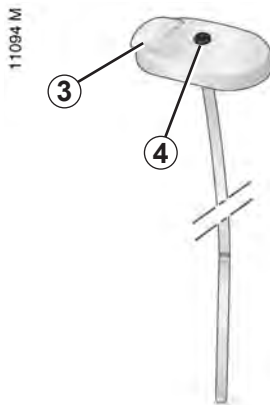
Remplissage

Moteur à l'arrêt, ouvrez le bouchon **3**, remplissez jusqu'à voir le liquide, refermez le bouchon.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.



Liquide

Produit lave-vitres (produit antigel en hiver).

Gicleurs

Pour régler la hauteur des gicleurs de lave-vitres du pare-brise, utilisez un outil type aiguille.

NOTA

Suivant véhicule, pour connaître le niveau de liquide, utilisez le « bouchon-pipette ». Pour cela, bouchez le trou **4** (sur le bouchon) et sortez le bouchon.

Filtres

Le remplacement des éléments filtrants (filtre à air, filtre habitacle, filtre à gazole...) est prévu dans les opérations d'entretien de votre véhicule.

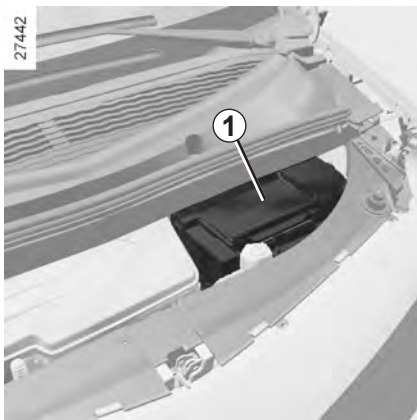
Périodicité de remplacement des éléments filtrants : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

BATTERIE



La batterie **1** ne nécessite pas d'entretien.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin consultez un médecin.

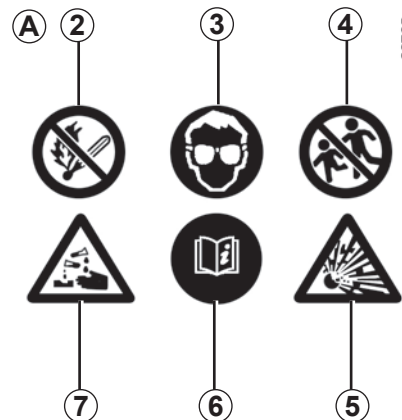
Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Remplacement de la batterie

Cette opération étant complexe, nous vous conseillons de faire appel à un Représentant de la marque.



La batterie étant **spécifique**, veillez à la remplacer par une batterie équivalente. Consultez un Représentant de la marque.



Étiquette A

Respectez les indications portées sur la batterie :

- **2** flamme nue interdite et défense de fumer ;
- **3** protection obligatoire de la vue ;
- **4** tenir éloigné des enfants ;
- **5** matières explosives ;
- **6** se reporter à la notice ;
- **7** matières corrosives.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Risque de blessures.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (1/2)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'extérieur du véhicule régulièrement.

Protection contre les agents corrosifs

Bien que votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion très performantes, il n'en demeure pas moins soumis à l'action :

– d'agents atmosphériques corrosifs

- pollution atmosphérique (villes et zones industrielles),
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud),
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

– d'actions abrasives

Poussière atmosphérique et sable ramenés par le vent, la boue, les gravillons projetés par d'autres véhicules...

– des incidents de circulation

Pour ne pas perdre le bénéfice de ces techniques, un minimum de précautions s'impose pour vous assurer pleinement contre ces risques.

Ce qu'il ne faut pas faire

- Dégraisser ou nettoyer les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur), dessous de caisse, pièces avec charnières (ex. : intérieur de la trappe à carburant) et plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs) à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos services techniques. Sans précautions d'usage, cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.
- Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.
- Gratter la boue ou des salissures pour les enlever sans les détremper.
- Laisser s'accumuler les souillures extérieures.

- Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.
- Enlever des taches avec des solvants non sélectionnés par nos services et qui peuvent attaquer la peinture.
- Rouler souvent dans la neige et la boue sans laver le véhicule et particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (2/2)

Ce qu'il faut faire

- Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.
 - Effectuez ou faites effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.
 - Dans le cas où votre véhicule bénéficie d'une garantie anticorrosion, ne pas oublier les visites périodiques. Reportez-vous au document d'entretien.
 - Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules, (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).
- Lavez fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampooings sélectionnés par nos services (jamais de produits abrasifs) et en rinçant abondamment au jet :
 - les retombées résineuses des arbres ou les pollutions industrielles ;
 - **la fiente d'oiseaux** qui produit une réaction chimique avec la peinture amenant à **une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture** ;
Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;
 - le sel, surtout dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus ;
 - la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse.

- Avant un passage sous un portique de lavage à brosses, ramenez la manette des essuie-vitres en position Arrêt (reportez-vous au paragraphe « Essuie-vitre, lave-vitre avant » en chapitre 1). Vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitres.

Déposez le fouet d'antenne radio si le véhicule en possède un.

Pensez à retirer l'adhésif et remettre l'antenne une fois le lavage terminé.

- Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... Il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos Services Techniques.

Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans les boutiques de la marque.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (1/2)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'intérieur du véhicule régulièrement.

Une tâche doit toujours être traitée rapidement.

Quelle que soit la nature de la tâche, utilisez de **l'eau savonneuse** froide (éventuellement tiède) à **base de savon naturel**.

L'emploi de détergents (liquide pour vaisselle, produit en poudre, produits à base d'alcool...) est à proscrire.

Utilisez un chiffon doux.

Rincez et en absorbez l'excédent.

Vitres d'instrumentation

(ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure, afficheur radio...)

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton humide.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.

Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos services techniques (Boutique de la marque) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détergents ou teinture est à proscrire.

Textiles (sièges, habillage de portes...)

Dépoussiérez **régulièrement** les textiles.

Tâche liquide

Utilisez l'eau savonneuse.

Absorbez ou tamponnez légèrement (ne jamais frotter) à l'aide du chiffon doux, rincez et absorbez l'excédent.

Tâche solide ou pâteuse

Retirez **immédiatement** et avec précaution l'excédent de matière solide ou pâteuse avec une spatule (en allant des bords vers le centre afin d'éviter d'étaler la tâche).

Nettoyez comme indiqué pour une tâche liquide.

Particularité des bonbons, chewing-gums

Posez un glaçon sur la tâche afin de la cristalliser puis procédez comme indiqué pour une tâche solide.

Pour tout conseil d'entretien intérieur et/ou de résultat non satisfaisant, consultez le Représentant de la marque.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (2/2)

Démontage/remontage d'équipements amovibles montés d'origine dans le véhicule

Si vous devez retirer des équipements amovibles pour nettoyer l'habitacle (par exemple des surtapis), veuillez toujours à les réinstaller correctement et du bon côté (le surtapis conducteur doit être remonté coté conducteur...) et de les maintenir par les éléments livrés avec l'équipement (par exemple, le surtapis conducteur doit toujours être maintenu à l'aide d'éléments de fixation préinstallés).

Dans tous les cas, véhicule à l'arrêt, vérifiez que rien ne vient gêner la conduite (obstacle dans l'enfoncement des pédales, coïncement du talon par le surtapis...).

Ce qu'il ne faut pas faire

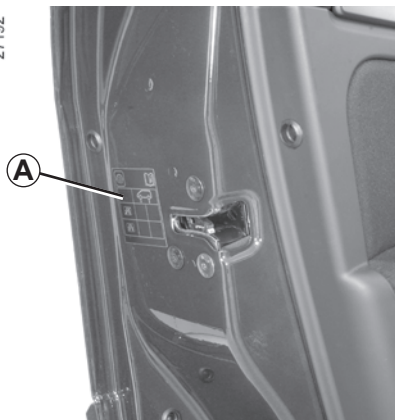
Il est fortement déconseillé de positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum... qui pourraient endommager l'habillage de la planche de bord.



Il est fortement déconseillé d'utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisation à l'intérieur de l'habitacle : sans précaution d'usage, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES

27192



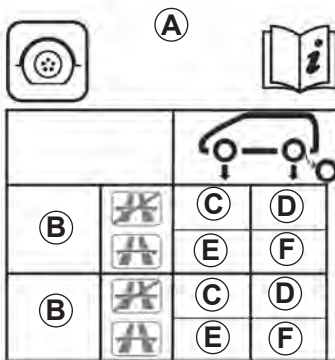
La pression de gonflage des pneumatiques est indiquée sur l'étiquette **A** située sur le chant de la porte conducteur. Pour la lire ouvrez la porte.

B : dimension des pneumatiques équipant le véhicule.

C : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues avant lors de roulage hors autoroute.

D : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues arrière lors de roulage hors autoroute.

E : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues avant lors de roulage sur autoroute.



27519

F : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues arrière lors de roulage sur autoroute.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure.

Ils doivent : soit être identiques à ceux d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Nota : le nombre de lignes sur l'étiquette peut varier suivant véhicule.

Sécurité pneumatique et monte de chaînes

Reportez-vous au paragraphe « Pneumatiques » du chapitre 5 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.

Particularité

Pour les véhicules utilisés à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) **et tractant une remorque**. La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h (80 km/h pour les versions société)** et la pression des pneumatiques augmentée de **0,2 bar**.

Pour connaître les masses, reportez-vous au paragraphe « Masses » chapitre 6.

Chapitre 5 : Conseils pratiques

Crevaison	5.2
Roue de secours	5.2
Kit de gonflage des pneumatiques	5.6
Bloc outils (Cric - Manivelle...)	5.9
Enjoliveur – Roue	5.10
Changement de roue	5.11
Pneumatiques (sécurité pneumatiques, roues, utilisation hivernale)	5.13
Projecteurs lampes halogènes : remplacement des lampes	5.16
Feux arrière (remplacement des lampes)	5.19
Répétiteurs latéraux (remplacement des lampes)	5.20
Éclaireurs intérieurs (remplacement des lampes)	5.21
Fusibles	5.23
Batterie	5.25
Télécommande à radiofréquence : pile	5.28
Prééquipement radio	5.29
Accessoires	5.30
Essuie-vitres (remplacement des balais)	5.31
Remorquage	5.32
Anomalies de fonctionnement	5.35

CREVAISON, ROUE DE SECOURS (1/4)

En cas de crevaison, vous disposez, suivant véhicule :

D'une roue de secours ou d'un kit de gonflage des pneumatiques (reportez-vous aux pages suivantes).

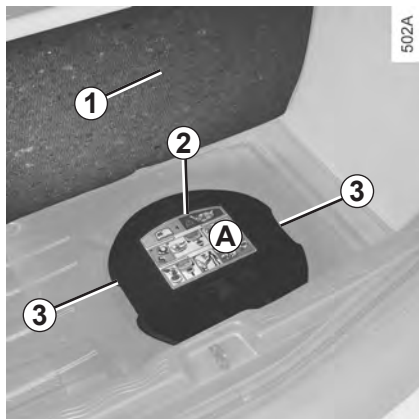


Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.

Véhicules équipés d'une roue de secours d'une taille inférieure aux quatre autres roues :

- Ne montez jamais plus d'une roue de secours sur un même véhicule.
- Remplacez au plus tôt la roue de secours par une roue de même dimension que celle d'origine.
- Durant l'utilisation, qui doit être temporaire, la vitesse de roulage ne doit pas dépasser la vitesse indiquée sur l'étiquette située sur la roue.
- Le montage de cette roue peut modifier le comportement habituel de votre véhicule. Évitez les accélérations ou décélérations brutales et réduisez votre vitesse en virage.
- Si vous devez utiliser des chaînes à neige, montez la roue de secours sur l'essieu arrière et vérifiez les pressions de gonflage.

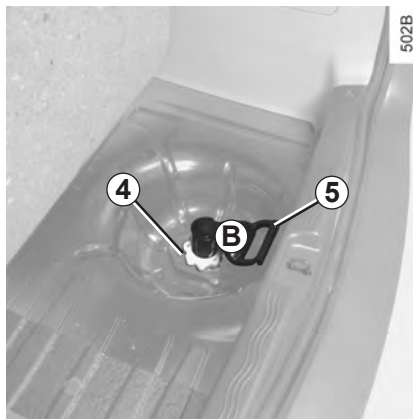
CREVAISON, ROUE DE SECOURS (2/4)



La roue de secours est située sous le véhicule.

- Ouvrez le hayon ;
- soulevez le tapis **1** et plaquez-le au dos de la banquette arrière ;
- soulevez le couvercle **2** puis retirez-le ;
- retirez le bloc-outils en le soulevant par les deux poignées **3**.

L'étiquette **A** vous rappelle le fonctionnement du treuil de roue de secours.



- dévissez l'écrou **4** dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, jusqu'à ce qu'il remonte **complètement**, puis posez la paume de la main sur la zone **B** de la poignée **5** et poussez vers l'avant du véhicule. La roue tombe.



Lorsque vous poussez sur la poignée **5**, la roue tombe sous le véhicule, risque de blessures.

Veillez à tenir toute personne éloignée du dessous du véhicule.



- ramenez la roue vers vous ;
- en laissant la roue à plat, déclippez le câble **6** de son logement **7** ;
- suivant véhicule, retirez la cale **8**.

Vous pouvez retirer la roue de son support.



Ne touchez pas l'échappement, risque de brûlures.

CREVAISON, ROUE DE SECOURS (3/4)



Pour réinstaller une roue

Pour effectuer cette opération, le câble doit être déroulé.

Si le câble a été rembobiné seul, pour le dérouler de nouveau :

- Tirez sur la poignée pour dérouler le câble ;
- appuyez sur le bouton situé sous la poignée **5** pour maintenir le câble déroulé puis aidez-le à descendre ;
- récupérez le câble sous le véhicule ;
- fixez l'embout du câble sur le support de roue.

Vous pouvez remonter la roue.

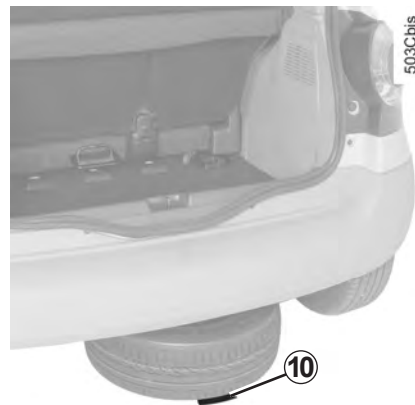


Après un changement de roue, positionnez la roue démontée sur le support **9**, valve vers le sol. Suivant véhicule, repositionnez la cale **8**. Clippez le câble **6** dans son logement **7** puis poussez la roue sous le coffre (languette **10** vers l'arrière du véhicule).



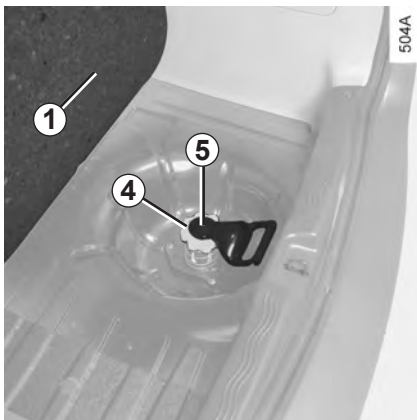
Veillez à ce que personne ne mette les doigts à proximité du câble lorsque vous actionnez la poignée.

Risque de blessures.



Placez vous derrière le véhicule et tirez sur la poignée **5** pour soulever la roue jusqu'à son accrochage sous le véhicule.

CREVAISON, ROUE DE SECOURS (4/4)



Pour verrouiller le système :

- appuyez sur l'écrou **4** en le revissant à fond jusqu'à son déclenchement. Plusieurs tours sont nécessaires. Cette opération est indispensable pour sécuriser le maintien de la roue;
- repositionnez la poignée **5** sur son emplacement;
- clippez le bloc-outils;
- remplacez le couvercle puis baissez-le et positionnez le tapis de coffre.

Nota : si le bloc-outils ne se verrouille pas, vérifiez le serrage de l'écrou **4** et le bon positionnement de la poignée **5**.

Particularités

Le support de la roue de secours doit toujours être présent en roulage même s'il n'y a pas de roue : risque d'entrée d'eau.

Si vous devez le libérer alors qu'il n'y a pas de roue, appuyez sur le centre du support de roue vers le sol, en même temps que vous appuyez sur la poignée **4**.



Respectez impérativement la procédure de serrage de l'écrou pour sécuriser le maintien de la roue.



La roue crevée étant plus large que la roue de secours, lorsque vous placez la roue crevée en lieu et place de la roue de secours, la hauteur de garde au sol du véhicule s'en trouve réduite. Pour éviter toute détérioration, roulez prudemment sur les passages surélevés et lors des descentes de trottoir. Durant l'utilisation, qui doit être temporaire, la vitesse de roulage ne doit pas dépasser la vitesse indiquée sur l'étiquette située sur la roue. Remplacez au plus tôt la roue de secours par une roue de même dimension que celle d'origine.



Le système ne doit être utilisé qu'avec les roues équipant d'origine le véhicule.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (1/3)

32788



Le kit répare les pneumatiques endommagés sur la bande de roulement **A** par des objets de moins de 4 millimètres. Il ne répare pas tous les types de crevaisons comme les coupures de plus de 4 millimètres, les entailles sur le flanc **B** du pneumatique...

Assurez-vous aussi que votre jante est en bon état.

Ne retirez pas le corps étranger à l'origine de la crevaison si celui-ci est toujours dans le pneumatique.



N'utilisez pas le kit de gonflage si le pneu est abîmé à la suite d'un roulage avec un pneu crevé.

Contrôlez donc soigneusement les flancs des pneus avant toute intervention.

De même, rouler avec des pneumatiques dégonflés, voire même à plat (ou crevés) peut nuire à la sécurité et s'avérer être non réparable.

Cette réparation est temporaire

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste dans les plus brefs délais.

Lors du remplacement d'un pneumatique réparé à l'aide de ce kit, vous devez en avvertir le spécialiste.

Lors du roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit dans le pneumatique.



Le kit est homologué uniquement pour gonfler les pneumatiques du véhicule équipé d'origine de ce kit.

En aucun cas, il ne doit servir à gonfler les pneumatiques d'un autre véhicule, ou tout autre objet gonflable (bouée, bateau...).

Évitez les projections sur la peau lors des manipulations de la bouteille liquide de réparation. Si toutefois des gouttelettes s'échappent, rincez abondamment.

Ne laissez pas le kit de réparation à la portée des enfants.

Ne jetez pas la bouteille vide dans la nature. Remettez-la à votre Représentant de la marque ou à un organisme chargé de sa récupération.

La bouteille a une durée de vie limitée indiquée sur son étiquette. Vérifiez la date de péremption.

Rendez-vous chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (2/3)



Suivant véhicule, en cas de crevaison, utilisez le kit situé sous le tapis de coffre : ouvrez le kit, retirez les bouchons **1** et **4** (il est **impératif** de ne pas retirer l'opercule de la bouteille) puis vissez la bouteille **2** sur son support **4**.



Avant d'utiliser le kit, garez le véhicule de façon à être suffisamment éloigné de la zone de circulation, enclenchez le signal de détresse et serrez le frein à main, faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.

Moteur tournant, frein de parking serré,

- branchez l'embout **8** dans la prise accessoires de la planche de bord du véhicule ;
- dévissez le bouchon de valve de la roue concernée et vissez l'embout de gonflage **6** sur la valve ;
- appuyez sur l'interrupteur **3** pour gonfler le pneumatique à la pression préconisée (Reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur) ;
- après 5 minutes maximum, arrêtez le gonflage pour lire la pression (sur le manomètre **5**) . Ajustez la pression si nécessaire : continuez le gonflage pour l'augmenter ou tournez le bouton **7** pour la diminuer.

Nota : pendant que la bouteille se vide (environ 30 secondes), le manomètre **5** indique brièvement une pression jusqu'à **6 bars**, ensuite la pression chute.

Si une pression minimum de 1,8 bar n'est pas atteinte après 15 minutes, la réparation n'est pas possible, ne prenez pas la route, faites appel à un Représentant de la marque.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (3/3)



Une fois le pneumatique correctement gonflé :

- arrêtez le kit ;
- refermez le bouchon intégré de la bouteille ;
- débranchez la prise **8** ;
- collez l'étiquette de préconisation de conduite sur un emplacement visible par le conducteur sur la planche de bord ;



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

- rangez le kit ;
- à la fin de la première opération de gonflage le pneu fuira toujours, il est impératif de réaliser un roulage pour colmater le trou ;
- démarrez sans délai et roulez entre 20 et 60 km/h de manière à répartir le produit uniformément dans le pneu et après 3 kilomètres de roulage, arrêtez-vous pour contrôler la pression.
- Si la pression est supérieure à 1,3 bar mais inférieure à celle préconisée, ajustez-la à la valeur préconisée (Reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur), sinon faites appel à un Représentant de la marque : la réparation n'est pas possible.

Nota : après utilisation du kit de gonflage, pensez à vous rendre chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.

Précaution d'utilisation du kit

Le kit ne doit pas fonctionner plus de 15 minutes consécutives.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression. Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.



Après une réparation à l'aide du kit, il ne faut pas parcourir plus de 200 km. De plus, réduisez votre vitesse et, dans tous les cas, ne dépassez pas 80 km/h. L'étiquette que vous devrez coller sur un emplacement visible sur la planche de bord vous le rappelle.

Suivant pays ou législation locale, un pneumatique réparé à l'aide du kit de gonflage des pneumatiques devra être remplacé.

BLOC-OUTILS

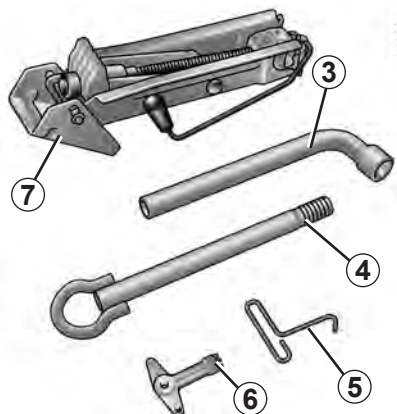


Le bloc-outils **A** est situé dans le coffre. Pour accéder aux outils, soulevez le tapis de coffre, soulevez le couvercle puis retirez-le.

Retirez le bloc-outils en le soulevant par les deux côtés.

Pour le remontage procédez dans le sens inverse.

La présence des outils dans le bloc-outils dépend du véhicule.



24532

Rangement 1

Il est prévu pour recevoir une boîte d'ampoules.

Rangement 2

Il est prévu pour recevoir un écrou antivol.

Clé de roue 3

Elle permet de bloquer ou de débloquer les vis de roue.

Anneau de remorquage 4

Reportez-vous au paragraphe « Remorquage : dépannage » en chapitre 5.

Clé d'enjoliveur 5 ou 6

Elle permet de retirer les enjoliveurs de roue.

Cric 7

Lors de sa remise en place, repliez correctement le cric avant de le remettre dans son logement.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien clipper les outils dans le bloc-outils puis positionnez-le correctement dans son logement : risque de blessures.

Lorsque des vis de roue sont livrées dans le bloc-outils, utilisez ces vis exclusivement pour la roue de secours : reportez-vous à l'étiquette située sur la roue de secours.

Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder au-dessous du véhicule.

ENJOLIVEUR – ROUE



Enjoliveur à l'exemple de l'enjoliveur 1

Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur **2** (située dans le bloc-outils) en engageant le crochet dans l'ajour à proximité de la valve **3**.

Pour le remettre, orientez-le par rapport à la valve **3**. Enfoncez les crochets de maintien en commençant par le côté valve **A** puis **B** et **C** et terminez par le côté opposé à la valve **D**.



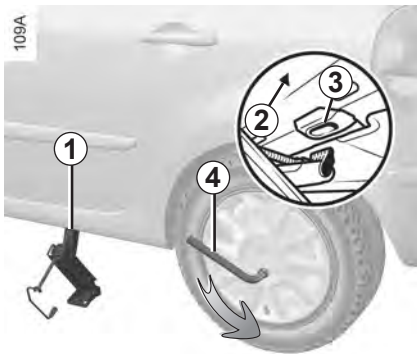
Enjoliveur central à l'exemple de l'enjoliveur 4

Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur **6** (située dans le bloc-outils) en introduisant la clé **6** dans le logement **5**.

Pour le remettre, orientez-le par rapport au logement **5** et revissez-le avec la clé **6**.

Nous vous conseillons de relever le numéro gravé sur la clé de façon à pouvoir la remplacer en cas de perte.

CHANGEMENT DE ROUE (1/2)

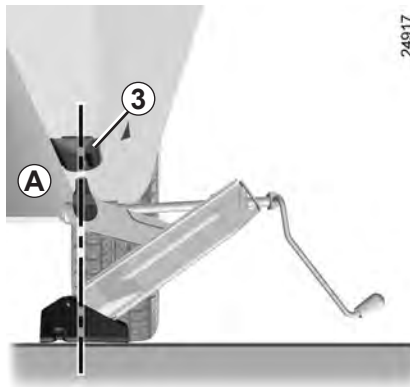


Enclenchez le signal de détresse.

Garez le véhicule à l'écart de la circulation, sur un sol horizontal non glissant et résistant (si nécessaire, interposez un support solide sous la semelle du cric).

Serrez le frein à main et engagez une vitesse (première ou marche arrière ou en position **P** pour les boîtes de vitesses automatiques).

Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.



Véhicules équipés du cric et de la clé de roue

Si nécessaire, déposez l'enjoliveur.

- Débloquez les vis de la roue à l'aide de la clé de roue **4**. Positionnez-la de façon à pouvoir appuyer dessus ;
- commencez à visser le cric **1** à la main pour placer convenablement sa tête sur le support tôle **3** le plus proche de la roue concernée et, suivant véhicule, repéré par une flèche **2** ;

- continuez à visser pour poser la semelle correctement (elle doit être rentrée sous le véhicule et alignée verticalement avec la tête du cric **A**) ;
- donnez quelques tours de manivelle jusqu'à décoller la roue du sol ;

Lorsque le véhicule n'est pas équipé du cric, de la clé de roue..., vous pouvez vous en procurer chez un Représentant de la marque.



Pour éviter tout risque de blessure ou de dommage au véhicule, développez le cric jusqu'à ce que la roue à remplacer soit à 3 centimètres maximum du sol.

CHANGEMENT DE ROUE (2/2)

- démontez les vis et retirez la roue ;
- mettez la roue de secours en place sur le moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu ;
- serrez les vis et descendez le cric ;
- roue au sol, serrez les vis fortement, et faites contrôler le serrage le plus rapidement possible (couple de serrage 105 N.m).



En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

Vis antivol

Si vous utilisez des vis antivol, placez ces vis au plus près de la valve (risque d'impossibilité de montage de l'enjoliveur de roue).



En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

PNEUMATIQUES (1/3)

Sécurité pneumatiques – roues

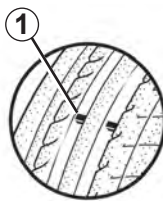
Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure.

Ils doivent : soit être identiques à ceux d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.



31546

Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant. Les pneumatiques agréés par nos services techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont **constitués de bossages-témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement**.

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2** : il est **alors** nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, **que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées**.

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des dérèglages du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.

PNEUMATIQUES (2/3)

Pressions de gonflage

Il est important de respecter les pressions de gonflage (y compris celle de la roue de secours). Elles doivent être vérifiées au moins une fois par mois et, de plus, avant chaque grand voyage (Reportez-vous au paragraphe « Pressions de gonflage des pneumatiques »).



Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route,
- risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation. Ajuster les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous au paragraphe « Pressions de gonflage des pneumatiques »).

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2** à **0,3** bar (ou **3 PSI**).

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Nota : une étiquette (suivant pays ou version), collée sur le chant ou l'encadrement de la porte avant conducteur, vous indique les pressions de gonflage des pneumatiques.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

Roue de secours

Reportez-vous aux paragraphes « Roue de secours » et « Changement de roue » en chapitre 5.

Permutation des roues

Cette pratique est déconseillée.

Remplacement des pneumatiques



Pour des raisons de sécurité, cette opération doit être confiée exclusivement à un spécialiste.

Une monte différente de pneumatiques peut modifier :

- la conformité de votre véhicule aux réglementations en vigueur ;
- son comportement en virages ;
- la lourdeur de la direction ;
- le bruit émis par les pneumatiques ;
- la monte de chaînes.

PNEUMATIQUES (3/3)

Utilisation hivernale

– Chaînes

Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de monter des chaînes sur l'essieu arrière.

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine **rend impossible le chaînage.**



La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **vo**tre véhicule.

La monte de chaîne est possible mais à condition d'utiliser des chaînes spécifiques. Nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque.

– Pneus « neiges » ou « thermo-gommes »

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

Nota : Nous attirons votre attention sur le fait que ces pneumatiques comportent parfois :

- un sens de roulage,
- un indice de vitesse maxi qui peut être inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.

– Pneus cloutés

Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale.

Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.

Dans tous les cas nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque qui saura vous conseiller sur le choix de l'équipement le mieux adapté à votre véhicule.

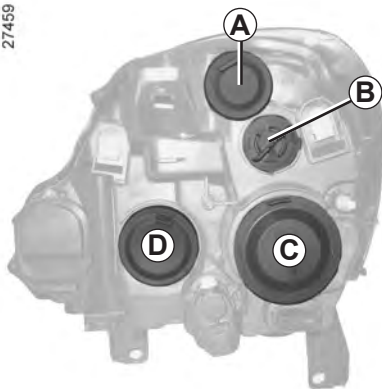


Changement de roue

le système de surveillance de la pression de pneumatiques pouvant prendre plusieurs minutes suivant le roulage, pour une bonne prise en compte des positions de roues et des pressions, vérifiez la pression des pneumatiques après toute intervention.

PROJECTEURS LAMPES HALOGÈNES : remplacement des lampes (1/2)

27459



Du fait de leur accessibilité réduite, (nécessité, parfois, de démontage d'organes de carrosserie ou de mécanique) nous vous conseillons de faire remplacer vos lampes par un Représentant de la marque.

Suivant la législation locale ou par précaution, procurez-vous chez votre Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

5.16

27460



Feu de position avant

Déposez le cache **A** puis déclipsez le porte-lampe **1** pour atteindre la lampe.

Type de la lampe : W5W.

Remplacez la lampe.

Reclipsez le porte-lampe **1** sur le projecteur.

Reposez le cache **A**.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

Feu indicateur de direction

Tournez d'un quart d'un tour le cache **B** pour atteindre la lampe.

Type de la lampe : PY21W.

Remplacez la lampe.

La lampe changée, veillez à bien repositionner le cache.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

PROJECTEURS LAMPES HALOGÈNES : remplacement des lampes (2/2)

27459



Feux de croisement/de route

Déposez le cache **C** ou **D**.

Déposez le connecteur **4** ou **6** de la lampe concernée.

Déclipsez l'agrafe **3** ou **7**.

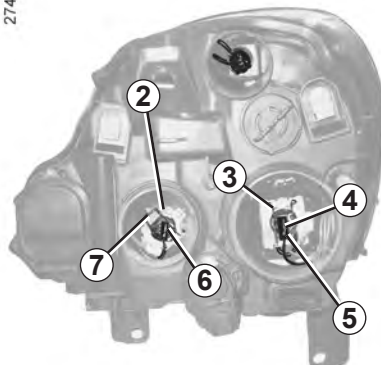
Remplacez la lampe.

Type de lampe : utilisez **impérativement** des lampes anti U.V. 55W pour ne pas dégrader la glace plastique des projecteurs.

5 → H7 ou H1 suivant véhicule

2 → H1

27460



Remontez le connecteur **4** ou **6**.

Ne touchez pas le verre de la lampe.
Tenez-la par son culot.

Remettez en place l'agrafe **3** ou **7**, puis le cache **C** ou **D**.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

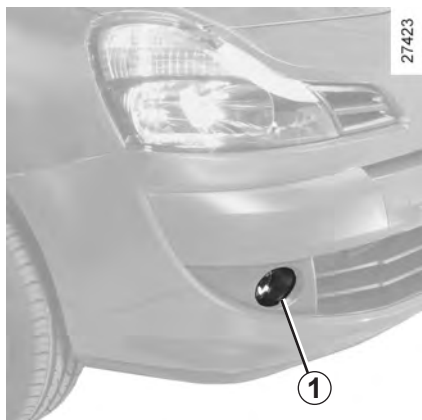
Risque de blessures.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

PROJECTEURS AVANT : feux de brouillard avant/additionnels



Feux de brouillard avant 1

Du fait de la nécessité parfois de démonter des protecteurs (bouclier), **nous vous conseillons de faire remplacer vos lampes par un Représentant de la marque.**

Type de la lampe : H11.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

Projecteurs additionnels

Si vous désirez équiper votre véhicule de projecteurs « antibrouillard » ou « longue portée », consultez un Représentant de la marque.



Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant de la marque qui dispose des pièces nécessaires à l'adaptation, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur).



Véhicules avec feux additionnels de virage 2

Du fait de leur accessibilité réduite, (nécessité, parfois, de démontage d'organes de carrosserie ou de mécanique) nous vous conseillons de faire remplacer vos lampes par un Représentant de la marque.

Type de lampe : H1.

FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (1/2)



Feux de direction/feux de position et de stop

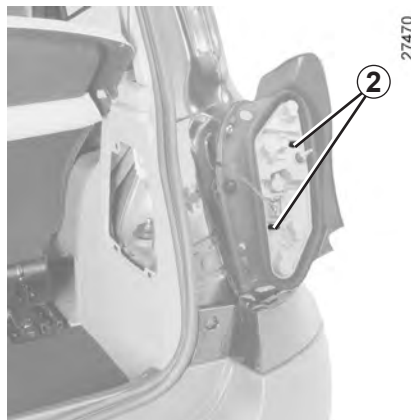
Après ouverture du hayon, ouvrez la trappe du feu concerné.

Pour démonter le bloc feux arrière, desserrez l'écrou **1**.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.



De l'extérieur, dégagez le bloc feux arrière en le tirant vers l'arrière.

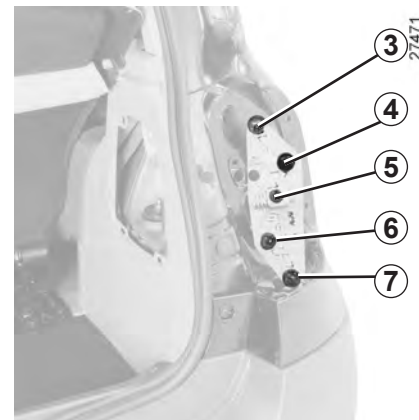
Déclipez le porte-lampes pour accéder aux lampes en pressant les deux clips **2**.

Remplacez les lampes.

Reclippez le porte-lampes **2**.

Remontez le bloc feux arrière.

Resserrez l'écrou **1** en maintenant le bloc feux arrière dans sa position et vérifiez son bon maintien.



3 Feu de stop
Lampe P21 W.

4 Feu indicateur de direction
Lampe PY21 W.

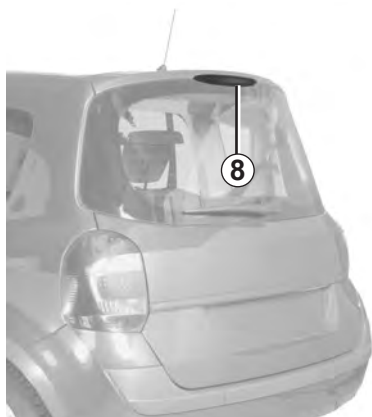
5 Feu de position
Lampe R5 W.

6 Feu de recul
Lampe P21W.

7 Feu de brouillard arrière
Lampe P21 W.

Nota : les deux blocs feux sont équipés d'une lampe, mais seule la lampe côté conducteur fonctionne.

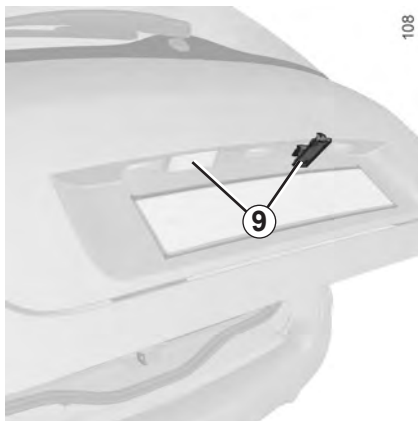
FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (2/2)



27424

Troisième feu stop 8

Consultez un Représentant de la marque.



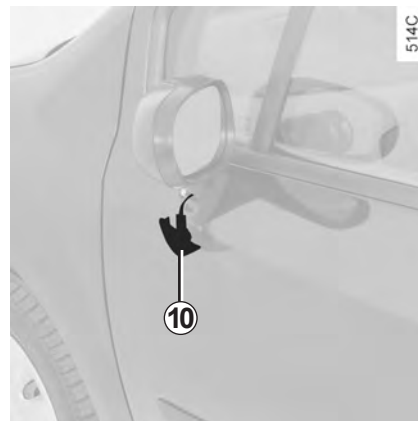
108

Éclaireurs plaque d'immatriculation 9

Déclipsez l'éclaireur 9 en pressant la languette.

Retirez le couvercle de l'éclaireur pour accéder à la lampe.

Type de lampe : navette C5W.



514C

Répétiteurs latéraux 10

Déclipsez le répétiteur (à l'aide d'un outil type tournevis plat).

Tournez d'un quart de tour le porte lampe et sortez la lampe.

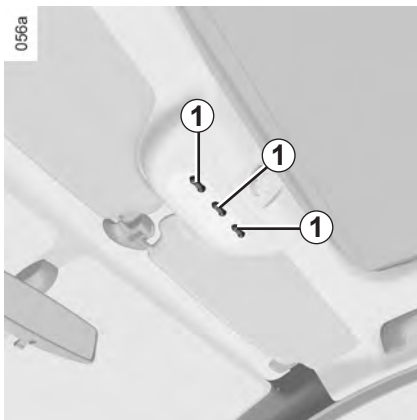
Type de lampe : WY5W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (1/2)



Plafonnier

Déclippez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) le diffuseur.

Dégagez la lampe concernée.

Type de la lampe 1 : W5W.



Éclaireurs de trappes sous plancher 2

Déclippez (à l'aide d'un outil de type tournevis plat) l'éclaireur.

Tournez le porte-lampe d'un quart de tour et sortez la lampe.

Type de la lampe : W5W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (2/2)



Éclaireur de coffre

Déclipsez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur **3** en pressant sur les languettes de chaque côté de l'éclaireur.

Déconnectez l'éclaireur.



Appuyez sur la languette **4** pour dégager le porte-lampe et accéder à la lampe **5**.

Type de la lampe : navette C5W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

FUSIBLES (1/2)



Compartiment à fusibles

En cas de non fonctionnement d'un appareil électrique, vérifiez l'état des fusibles.

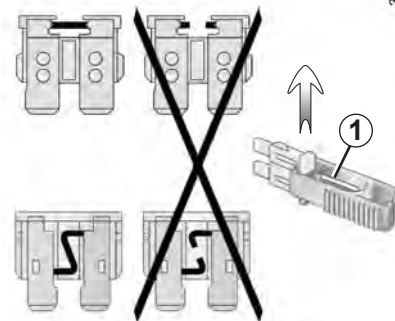
Déclipez la trappe **A** ou **B** (suivant véhicule).

Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles (détaillée en page suivante).



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le**, si nécessaire, **par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.**

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.



Débrochez le fusible à l'aide de la pince **1**, située sur le couvercle.

Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

















Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.

Suivant la législation ou par précaution :

Procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

FUSIBLES (2/2)

Affectation des fusibles (la présence des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule)

Symbole	Affectation	Symbole	Affectation
	Condamnation des portes et lève-vitres arrière		Climatisation manuelle
	Essuyage automatique/éclairage automatique		Allume-cigares
ALIM UCH	Alimentation générale		ABS
	Condamnation électrique des portes		Lève-vitres électriques
	Dégivrage rétroviseurs		Plafonniers
	Essuie-vitre avant		Avertisseur sonore
	Contacteur de stop	INJECT	Injection
	Radio		Tableau de bord/tableau de commande de climatisation
	Climatisation automatique		Coupe-consommateur

Certaines fonctions sont protégées par des fusibles situés dans le compartiment moteur.

Toutefois, du fait de leur accessibilité réduite, nous vous conseillons de faire remplacer ces fusibles par un Représentant de la marque.

BATTERIE : dépannage (1/3)

Pour éviter tout risque d'étincelle

- Assurez-vous que les « consommateurs » soient coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie.
- Lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie.
- Ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes.
- Attendez au moins 20 secondes après la coupure moteur pour débrancher la batterie.
- Veillez à bien rebrancher les bornes d'une batterie après remontage.

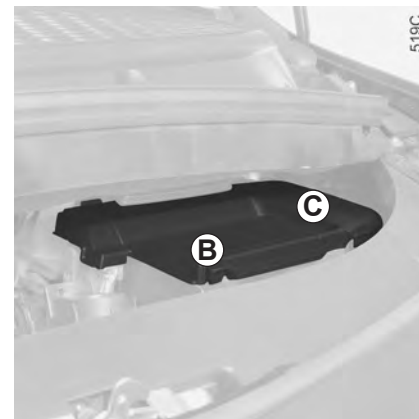


Accès à la batterie

Dans le compartiment moteur, suivant véhicule, déclipsez puis tirez le bloc **A**.

Déclipsez le cache **B** puis retirez-le.

Déclipsez ensuite le cache **C** puis retirez-le.



Remontage des caches de la batterie

- positionnez le cache **C** dans ses charnières puis clippez-le ;
- positionnez ensuite le cache **B** dans ses charnières puis clippez-le ;

Assurez-vous du bon verrouillage des deux caches **B** et **C**.

Suivant véhicule, repositionnez le bloc **A**, en le basculant vers l'avant, puis clippez-le en le basculant vers l'arrière. Assurez-vous de son bon verrouillage.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant : risque de blessures.

BATTERIE : dépannage (2/3)

Branchement d'un chargeur

Le chargeur doit être compatible avec une batterie de tension nominale de 12 volts.

Moteur arrêté, déconnectez impérativement les câbles reliés aux deux bornes de la batterie **en commençant par la borne négative.**

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. **Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.**

Seule une batterie bien chargée et bien entretenue peut atteindre une durée de vie maximale et vous permet de démarrer normalement le moteur de votre véhicule.

La batterie doit être maintenue propre et sèche.

Faites contrôler souvent l'état de charge de votre batterie :

- **Surtout si vous utilisez votre véhicule sur de petits parcours, voire en circuit urbain.**

- Lorsque la température extérieure baisse (période hivernale), **l'état de charge diminue.** En période hivernale, n'utilisez que les équipements électriques nécessaires.
- Enfin sachez que l'état de charge diminue naturellement du fait de certains « consommateurs permanents » exemple : montre, accessoires après-vente...

Dans le cas où de nombreux accessoires sont montés sur le véhicule, faites-les brancher en **+ après contact.** Dans ce cas, il est souhaitable de faire équiper votre véhicule d'une batterie de capacité nominale plus importante. Prenez conseil auprès de votre Représentant de la marque.

Pour une immobilisation prolongée de votre véhicule, débranchez la batterie ou faites-la recharger régulièrement, notamment en période de froid. Il conviendra alors, moteur tournant, de manœuvrer le volant, lentement, de butée à butée, de reprogrammer les appareils à mémoire, radio... La batterie doit être stockée dans un local sec et frais ainsi qu'à l'abri du gel.



Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge, prenez conseil auprès de votre Représentant de la marque.

Évitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré.

Risque de blessures graves.

BATTERIE : dépannage (3/3)

Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

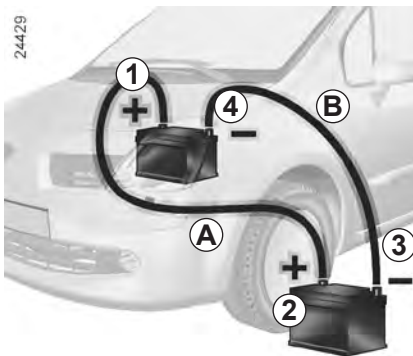
Pour démarrer, si vous devez emprunter de l'énergie à la batterie d'un autre véhicule, procédez comme suit :

Procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant de la marque, ou si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur parfait état.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts. La capacité de la batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins identique à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.

Mettez le moteur du véhicule fournissant le courant en route et adoptez un régime moyen.



Fixez le câble positif **A** sur la **borne (+) 1** de la batterie déchargée, puis sur la **borne (+) 2** de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif **B** sur la **borne (-) 3** de la batterie fournissant le courant puis sur la **borne (-) 4** de la batterie déchargée.

Démarez le moteur comme habituellement. Dès qu'il tourne, débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (**4-3-2-1**).



Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble positif **A** n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Risque de blessures et/ou d'endommagement du véhicule.

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : pile

A



522A

Télécommandes A et B

Remplacement de la pile

Déposez la vis **1**. Ouvrez le boîtier, par la fente **2**, à l'aide d'une pièce de monnaie, et remplacez la pile **3** en respectant le modèle et la polarité gravée sur le fond du couvercle.

Lors du remontage, assurez-vous que le couvercle soit bien clippé et que la vis soit correctement serrée.



Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature. Remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.

A



522B

Nota : lors du remplacement de la pile, il est conseillé de ne pas toucher au circuit électrique situé dans le couvercle de la clé.

Les piles sont disponibles chez le Représentant de la marque.

Leur durée de vie est de deux ans environ.

27416

B



26913



PRÉÉQUIPEMENT RADIO



Emplacement radio 1

Déclippez l'obturateur. Les connexions : antenne, alimentation + et -, fils de haut-parleurs se trouvent derrière.



Haut-parleurs aigus (tweeters)

Déclippez à l'aide d'un outil type tournevis plat la grille 2 pour accéder aux fils de haut-parleurs.



Haut-parleurs dans les portes

Déclippez, à l'aide d'un outil type tournevis plat, la grille 3 pour accéder aux fils de haut-parleurs.

- Dans tous les cas, il est très important de suivre précisément les instructions portées sur la notice de l'équipement.
- Les caractéristiques des supports et câblages (disponibles dans le réseau de la marque) varient en fonction du niveau d'équipement de votre véhicule et du type de votre autoradio.
Pour connaître leur référence, consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.

ACCESSOIRES



Avant d'installer un appareil électrique ou électronique (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule.

Pour cela, prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.



Utilisation d'appareils émetteurs/récepteurs (téléphones, appareils CB).

Les téléphones et appareils CB équipés d'antenne intégrée peuvent créer des interférences avec les systèmes électroniques équipant le véhicule d'origine, il est recommandé de n'utiliser que des appareils avec antenne extérieure.

Par ailleurs, nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ces appareils.



Montage ultérieur d'accessoires

Si vous souhaitez faire installer des accessoires sur le véhicule : consultez un Représentant de la marque.

De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés, adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par le constructeur.



Si vous utilisez une canne antiviol, fixez-la uniquement sur la pédale de frein.



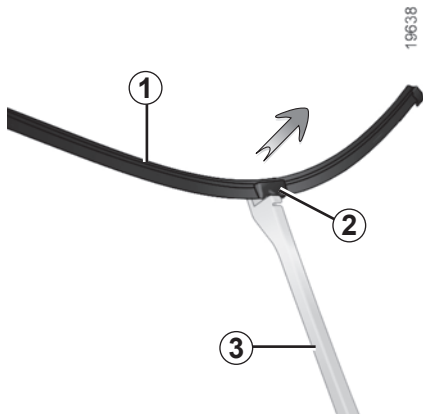
Accessoires électriques et électroniques

– Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts.

Risque d'incendie.

- toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés ;
- en cas de montage ultérieur d'équipement électrique assurez-vous que l'installation est bien protégée par un fusible. Faites-vous préciser l'ampérage et la localisation de ce fusible.

BALAIS D'ESSUIE-VITRES



Remplacement des balais d'essuie-vitre avant 1

- **Contact coupé**, soulevez le bras d'essuie-vitre 3 ;
- faites pivoter le balai 1 jusqu'à l'horizontale ;
- faites glisser le balai 1 jusqu'à dégrafer le crochet 2 du bras d'essuie-vitre.

Remontage

Pour remonter le balai d'essuie-vitre, procédez dans le sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

Surveillez l'état des balais d'essuie-vitre. Leur durée de vie dépend de vous :

- nettoyez les balais, le pare-brise et la lunette arrière régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise ou la lunette arrière sont secs ;
- décollez-les du pare-brise ou de la lunette arrière lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.



– Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

- Surveillez l'état des balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Durant le changement du balai, lorsque celui-ci est retiré, veillez à ne pas laisser le bras retomber sur la vitre : risque de casser la vitre.



Balai d'essuie-vitre arrière 4

- **Contact coupé**, soulevez le bras d'essuie-vitre 5 ;
- faites pivoter le balai 4 jusqu'à rencontrer une résistance ;
- dégagez le balai en tirant sur celui-ci.

Remontage

Pour remonter le balai d'essuie-vitre, procédez dans le sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

REMORQUAGE : dépannage (1/2)

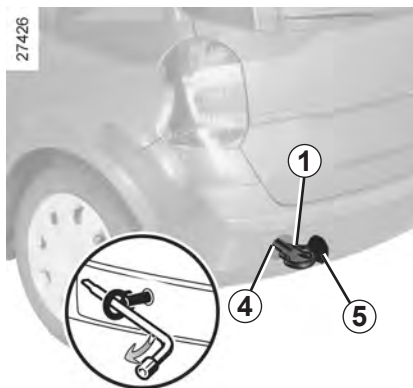
28667



Insérez la clé dans le contacteur de démarrage pour déverrouiller le volant et pour pouvoir utiliser les feux de signalisation (feux de stop, feux indicateurs...). La nuit, le véhicule doit être éclairé.

De plus, il est impératif de respecter les conditions de remorquage définies dans la législation du pays et, si vous êtes le véhicule tractant, de ne pas dépasser le poids remorquable de votre véhicule. Adressez-vous à votre Représentant de la marque.

27426



Utilisez exclusivement les points de remorquage avant 2 et arrière 4 (jamais les tubes de transmission). Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction, en aucun cas ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.



Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.

Accès aux points de remorquage

Déclipsez le cache **3** ou **5** à l'aide d'un outil de type tournevis plat.

Vissez l'anneau de remorquage 1 au maximum : dans un premier temps, à la main jusqu'en butée, puis terminez en bloquant à l'aide de la clé de roue.

L'anneau de remorquage **1** et la clé de roue sont situés sous le tapis de coffre dans le bloc-outils (reportez-vous au paragraphe « Bloc-outils » en chapitre 5).



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projection lors d'un freinage.



– Utilisez une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), le véhicule tracté doit être apte au freinage.

- Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
- Évitez les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
- Dans tous les cas, il est conseillé de ne pas dépasser **25 km/h**.

Remorquage d'un véhicule à boîte automatique

Moteur à l'arrêt : le graissage de la boîte n'est plus assuré, il faut donc de préférence transporter le véhicule posé sur un plateau ou le remorquer roues avant soulevées.

Exceptionnellement, vous pouvez le remorquer les quatre roues au sol, en marche avant uniquement, le levier en position neutre **N** et sur un parcours maximum de 50 km.



Dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a possibilité de libérer manuellement le levier.

Pour cela, déclipsez la partie supérieure du cache à l'embase du levier.

Appuyez simultanément sur le repère représenté sur le soufflet et sur le bouton de déverrouillage situé sur le levier.

Remorquage d'un véhicule à boîte de vitesses Quickshift

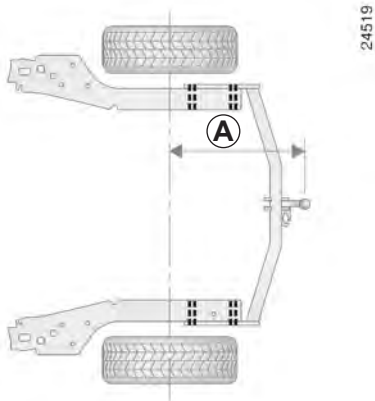
Si un rapport est engagé :

- contact mis, sélectionner le neutre en appuyant sur la pédale de frein,
- vérifiez que le neutre est bien engagé (en poussant un peu le véhicule, par exemple),
- coupez le contact.

Le remorquage doit toujours être fait contact coupé.

Si vous ne pouvez pas passer au neutre, le véhicule doit être remorqué roues avant soulevées.

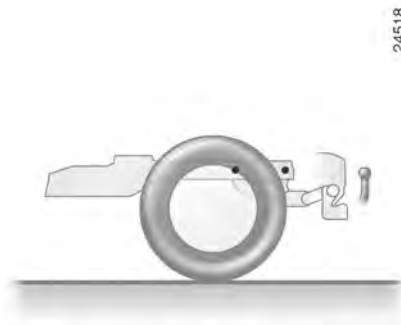
REMORQUAGE : attelage



Charge admise sur le point d'attelage, masse maxi. remorque freinée et non freinée : reportez-vous au chapitre 6, paragraphe « Masses ».

Pour le montage et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage de l'équipement.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.



A : 614 mm (châssis normal)

A : 681 mm (châssis long)

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (1/5)

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

Vous actionnez le démarreur	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Les lampes témoins faiblissent ou ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas.	Cosses de batterie mal serrées, débranchées ou oxydées.	Resserrez-les, rebranchez-les ou nettoyez-les si elles sont oxydées.
	Batterie déchargée ou hors d'usage.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante. Reportez-vous au paragraphe « Batterie : dépannage » en chapitre 5 ou remplacez la batterie si nécessaire. Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.
Le moteur ne veut pas démarrer.	Conditions de démarrage non remplies.	Reportez-vous au paragraphe « Démarrage / arrêt moteur » en chapitre 2.
La colonne de direction reste verrouillée.	Volant bloqué.	Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant (reportez-vous au paragraphe « Contacteur de démarrage » en chapitre 2).

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (2/5)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Bouillonnement dans le bocal de liquide de refroidissement.	Panne mécanique : joint de culasse détérioré, pompe à eau défectueuse.	Arrêtez le moteur. Faites appel à un Représentant de la marque.
Fumée sous capot moteur.	Court-circuit ou fuite du circuit de refroidissement.	Arrêtez-vous, coupez le contact, éloignez-vous du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.
Le témoin de pression d'huile s'allume :		
en virage ou au freinage	Le niveau est trop bas.	Ajoutez de l'huile moteur (reportez-vous au paragraphe « Niveau huile moteur – Appoint/remplissage » en chapitre 4).
au ralenti	Pression d'huile faible.	Rejoignez le Représentant de la marque le plus proche.
tarde à s'éteindre ou reste allumé à l'accélération	Manque de pression d'huile.	Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant de la marque.
Fumée blanche à l'échappement	Ceci n'est pas obligatoirement une anomalie, la fumée provient de la régénération du filtre à particules.	Reportez-vous au paragraphe « Particularité des versions diesel » en chapitre 2.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (3/5)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Vibrations	Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques ; si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.
sifflement	antenne de toit mal positionnée	Rabattez l'antenne jusqu'à ce que son extrémité soit à environ 44 cm du toit du véhicule.
La direction devient dure.	Surchauffe de l'assistance. Batterie faible.	Laissez refroidir. Rechargez ou faites remplacer la batterie.
Le moteur chauffe. L'indicateur de température de liquide de refroidissement et le témoin STOP s'allument.	Panne du motoventilateur. Fuites de liquide de refroidissement.	Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque. Vérifiez le bocal de liquide de refroidissement : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas, consultez votre Représentant de la marque le plus tôt possible.



Radiateur : Dans le cas d'un important manque de liquide de refroidissement n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec du liquide de refroidissement froid lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos services techniques.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (4/5)

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
L'essuie-vitre ne fonctionne pas.	Balais d'essuie-vitres collés. Circuit électrique défectueux.	Décollez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre. Consultez un Représentant de la marque.
L'essuie-vitre ne s'arrête plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Fréquence plus rapide des feux clignotants.	Ampoule grillée.	Remplacez l'ampoule.
Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	Circuit électrique défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
Les projecteurs ne s'allument ou ne s'éteignent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
Traces de condensation dans les feux.	Ceci n'est pas une anomalie. La présence de trace de condensation est un phénomène naturel lié aux variations de température. Ces traces disparaîtront rapidement lors de l'utilisation des feux.	

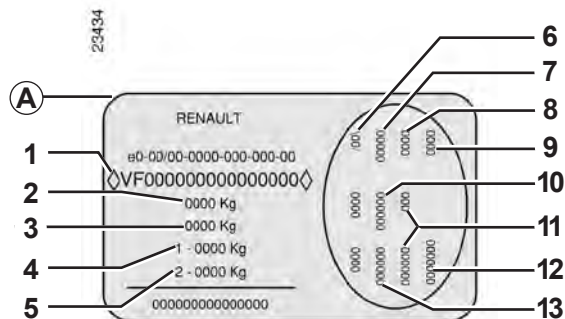
ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (5/5)

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Le toit ne s'ouvre / ferme pas.	Conditions d'ouverture de toit non appliquées.	Appliquez les conditions d'ouverture (reportez-vous au paragraphe « Toit ouvrant à commande électrique » en chapitre 3).
	Défaillance du toit. Défaillance électrique (batterie déchargée,...).	Laissez le toit fermé ou fermez-le en utilisant les modes décrits au paragraphe « Toit ouvrant à commande électrique : Anomalie de fonctionnement » en chapitre 3 et consultez votre représentant de la marque.

Chapitre 6 : Caractéristiques techniques

Plaques d'identification véhicule	6.2
Plaques d'identification moteur	6.3
Dimensions	6.4
Caractéristiques moteurs.	6.5
Masses	6.6
Pièces de rechange et réparations	6.7
Justificatifs d'entretien	6.8
Contrôle anticorrosion	6.14
	6.1

PLAQUES D'IDENTIFICATION VÉHICULE



Plaque constructeur A

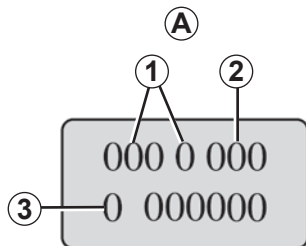
- 1 Type mine du véhicule et numéro dans la série du type. **Suivant véhicule, cette information est rap-pelée sur le marquage B.**
- 2 MMAC (Masse Maxi Autorisée en Charge).
- 3 MTR (Masse Totale Roulante : vé-hicule en charge avec remorque).
- 4 MMTA (Masse Maxi Totale Autorisée) essieu avant.
- 5 MMTA (Masse Maxi Totale Autorisée) essieu arrière.

- 6 Caractéristiques techniques du vé-hicule.
- 7 Référence peinture.
- 8 Niveau d'équipement.
- 9 Type de véhicule.
- 10 Code sellerie.
- 11 Complément de définition équipe-ment.
- 12 Numéro de fabrication.
- 13 Code habillage intérieur.



PLAQUES D'IDENTIFICATION MOTEUR

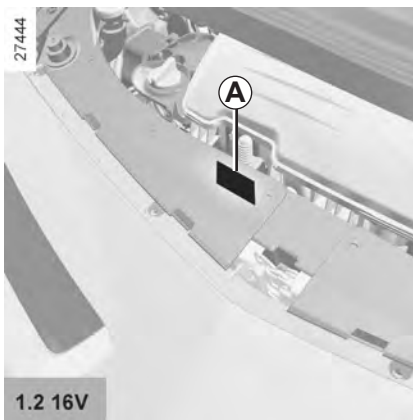
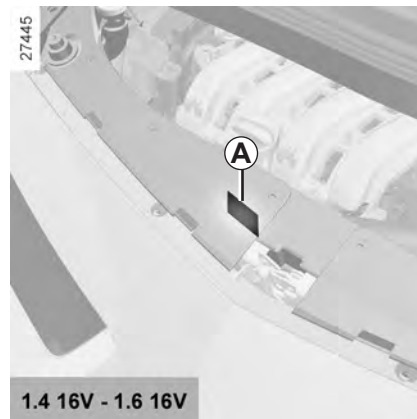
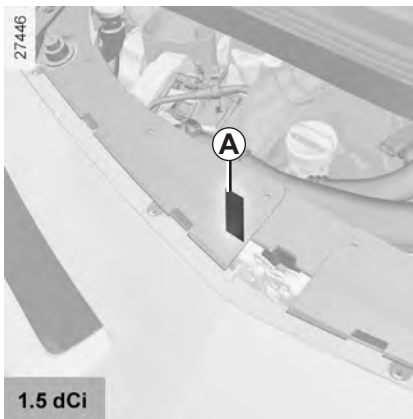
33293



Les indications figurant sur la plaque moteur ou étiquette A sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

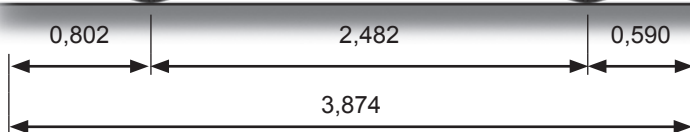
(emplacement différent suivant motorisation)

- 1 Type du moteur.
- 2 Indice du moteur.
- 3 Numéro du moteur.

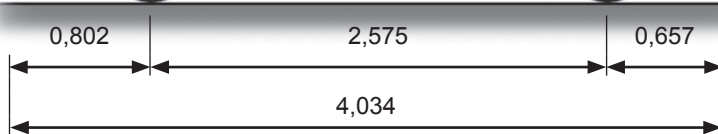


DIMENSIONS (en mètres)

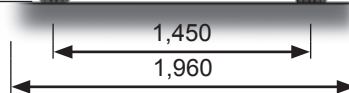
Châssis normal



Châssis long



1,589*



* A vide
6.4

CARACTÉRISTIQUES MOTEURS

Versions	1.2 16V	1.2 16V TCE	1.4 16V	1.6 16V	1.5 dCi
Type moteur (voir plaque moteur)	D4F	D4F Turbo	K4J	K4M	K9K Turbo
Cylindrée (cm ³)	1 149		1 390	1 598	1 461
Type de carburant Indice d'octane	<p>Carburant sans plomb impérativement, d'indice d'octane tel que précisé sur l'étiquette située dans la trappe à carburant.</p> <p>À défaut, possibilité d'utiliser ponctuellement du carburant sans plomb :</p> <ul style="list-style-type: none"> – d'indice d'octane 91 pour une étiquette indiquant 95, 98, – d'indice d'octane 87 pour une étiquette indiquant 91, 95, 98. 				<p>Gazole</p> <p>L'étiquette située dans la trappe à carburant vous indique les carburants autorisés.</p>
Bougies	<p>N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule.</p> <p>Leur type doit être indiqué sur une étiquette collée dans le compartiment moteur, sinon consultez votre Représentant RENAULT.</p> <p>Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur.</p>				–

MASSES (en kg)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans options : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez le Représentant de la marque.

	Versions 5 portes	Versions société
Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC) Masse Totale Roulante (MTR)	Masses indiquées sur la plaque constructeur (reportez-vous au paragraphe « Plaques d'identification » en chapitre 6)	
Masse Remorque Freinée*	s'obtient par calcul : MTR - MMAC	
Masse Remorque non Freinée*	500	535
Charge admise sur le point d'attelage*	75	25
Charge admise sur le toit avec le dispositif de portage	80 kg (y compris dispositif de portage)	

* Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau, ...)

Le remorquage est interdit lorsque le calcul MTR - MMAC est égal à zéro.

- Il est important de respecter les conditions de remorquage admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant de la marque.
- Dans le cas d'un véhicule attelé, **la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée**. Cependant est toléré :
 - un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 %,
 - un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte).Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 80 km/h (versions fourgon) ou 100 km/h (versions break) et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI).
- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1000 mètres.

Report de charge (sauf versions société)

Lorsque la Masse Maxi Autorisée en Charge du véhicule n'est pas atteinte, il est possible de reporter jusqu'à 300 kg sur la remorque freinée dans la limite de la Masse Totale Roulante du véhicule.

PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et font l'objet de tests spécifiques. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau de la marque avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (1/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (2/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (3/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (4/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (5/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (6/6)

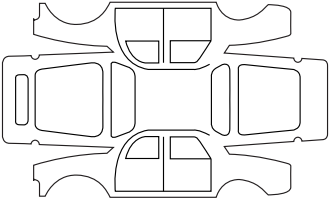
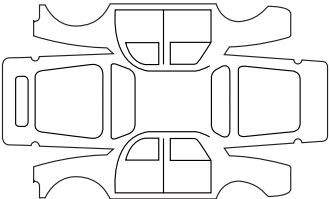
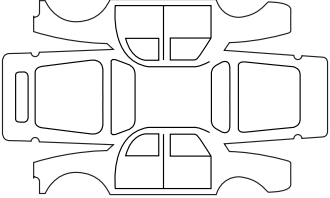
VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

CONTRÔLE ANTICORROSION (1/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

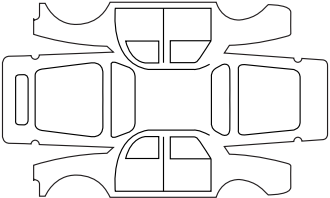
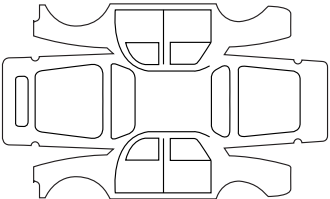
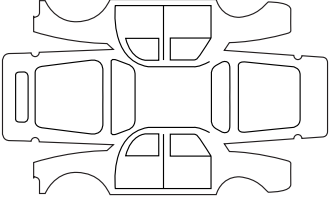
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (2/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

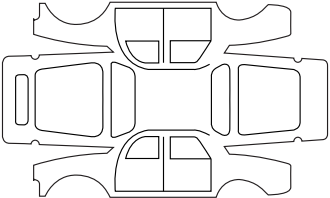
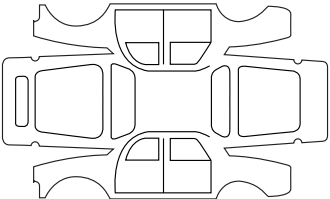
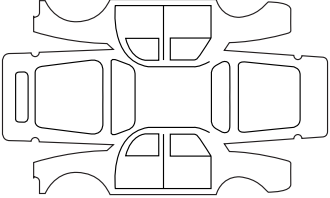
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (3/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

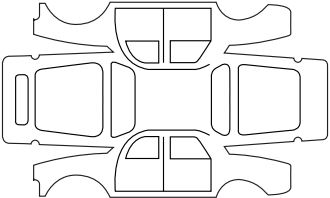
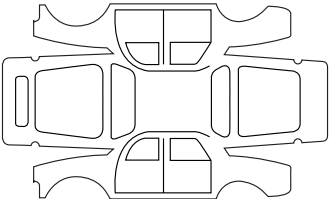
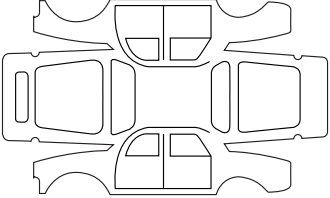
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (4/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

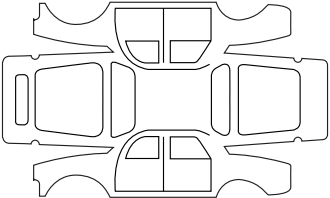
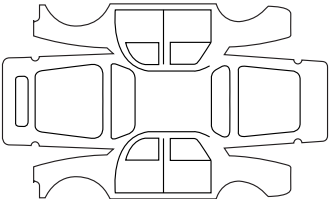
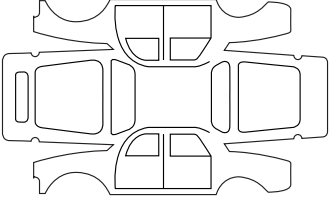
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (5/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

INDEX ALPHABÉTIQUE (1/5)

A

ABS	2.14
accessoires.....	5.30
aérateurs	3.2 – 3.3
afficheur.....	1.46 → 1.51
aide au parking.....	2.36 – 2.37
air conditionné.....	3.4 → 3.16
airbag.....	1.20 → 1.26
activation airbags passager avant.....	1.40
désactivation airbag passager avant.....	1.38
alarme sonore.....	1.7, 1.48, 1.50, 1.66
alarme sonore d'oubli d'éclairage.....	1.70
allume-cigares.....	3.29
aménagements.....	3.24 → 3.28
ampoules	
remplacement.....	5.16 → 5.22
anneaux d'arrimage.....	3.38
anneaux de remorquage.....	5.32
anomalies de fonctionnement.....	5.35 → 5.39
antibrouillard	
projecteurs.....	1.71, 5.18
antidémarrage.....	1.12
antipatinage : A.S.R.....	2.17 – 2.18
antipollution	
conseils.....	2.10 → 2.12
appareils de contrôle.....	1.46 → 1.53, 1.61 – 1.62
appel	
lumineux.....	1.66
sonore.....	1.66
appuis-tête.....	1.13 – 1.14
arrêt du moteur.....	2.4
assistance au freinage d'urgence.....	2.19
assistance de direction.....	2.8
attelage	
montage.....	5.34
avertisseur sonore.....	1.66

avertisseurs lumineux.....	1.66
----------------------------	------

B

balais d'essuie-vitres.....	5.31
banquette arrière.....	3.32 → 3.35
barres de toit.....	3.40
batterie.....	4.11, 5.25 → 5.27
bloc-outils.....	5.9
boîte à gants.....	3.24
boîte de vitesses automatique (utilisation).....	2.27 → 2.30
boîte de vitesses Quickshift.....	2.31 → 2.35
bouton de démarrage/arrêt moteur.....	2.3 – 2.4

C

capacité du réservoir carburant.....	1.76 – 1.77
capot moteur.....	4.2 – 4.3
caractéristiques moteurs.....	6.5
caractéristiques techniques.....	6.2 – 6.3, 6.5, 6.7
carburant	
capacité.....	1.76 – 1.77
conseils d'économie.....	2.10 → 2.12
qualité.....	1.76 – 1.77
remplissage.....	1.76 – 1.77
catalyseur.....	2.5
ceintures de sécurité.....	1.16 → 1.19
cendrier.....	3.29
changement de lampes.....	5.16 → 5.22
changement de roue.....	5.11 – 5.12
changement de vitesses.....	2.27 → 2.35
charge admise sur le toit.....	6.6
chauffage.....	3.4 → 3.16
clé d'enjoliveur.....	5.9 – 5.10
clé de roue.....	5.9
clés.....	1.2 → 1.5
clignotants.....	1.66, 5.16 – 5.17, 5.19 – 5.20
climatisation.....	3.8 → 3.16

INDEX ALPHABÉTIQUE (2/5)

coffre à bagages	3.36 → 3.39
commandes	1.42 → 1.45
condamnation des portes	1.6, 1.9 → 1.11
conditionnement d'air	3.4 → 3.16
conduite	2.2, 2.4 → 2.7, 2.9 → 2.12, 2.14 → 2.35
conseils antipollution	2.10 → 2.12
conseils pratiques	2.10 → 2.12
contacteur de démarrage	2.3
contrôle anticorrosion	6.14 → 6.18
contrôle dynamique de conduite : E.S.P.	2.15 – 2.16
crevaison	5.2 → 5.5
cric	5.9

D

décondamnation des portes	1.9 – 1.10
dégivrage	
vitre arrière	3.4
dégivrage/désembuage de lunette arrière	3.7
dégivrage/désembuage de pare-brise	3.13
démarrage moteur	2.3 – 2.4
désactivation airbag passager avant	1.38
désembuage	
pare-brise	3.5, 3.14
vitre arrière	3.8, 3.13 – 3.14
dimensions	6.4
direction à assistance variable	2.8
direction assistée	2.8
dispositifs de retenue complémentaires	1.26
latéraux	1.25
aux ceintures avant	1.20 → 1.23
aux ceintures arrière	1.24
dispositifs de retenue enfants	1.28, 1.30 → 1.37

E

E.S.P. : contrôle dynamique de conduite	2.15 – 2.16
---	-------------

éclairage :	
extérieur	1.67 → 1.72
intérieur	3.23, 5.21 – 5.22
tableau de bord	1.67

éclairage :	
extérieur d'accompagnement	1.68
économies de carburant	2.10 → 2.12
enfants	1.2 – 1.3, 1.7 – 1.8, 3.17
enjoleurs	5.10
entretien :	
carrosserie	4.12 – 4.13
garnitures intérieures	4.14 – 4.15
mécanique	4.4 – 4.5, 4.11, 6.8 → 6.13

entretien :	
autonomie de vidange	6.8 → 6.13
environnement	2.13
essuie-vitres	1.73 → 1.75
balais	5.31

F

fermeture des portes	1.7 – 1.8
feux :	
de brouillard	1.71, 5.18 – 5.19
de croisement	1.68, 5.16 – 5.17
de détresse	1.66
de direction	1.66, 5.16 – 5.17, 5.19
de plaque d'immatriculation	5.20
de position	1.67, 5.16 – 5.17, 5.19
de recul	5.19
de route	1.69, 5.16 – 5.17
de stop	5.19 – 5.20
réglage	1.72

filtre	
à gazole	4.10
filtre :	
à air	4.10

INDEX ALPHABÉTIQUE (3/5)

à particules	2.7
frein à main	2.9
freinage d'urgence	2.19
fusibles	5.23 – 5.24

G

galerie	
barres de toit	3.40
garnitures intérieures	
entretien	4.14 – 4.15
gonflage des pneumatiques	4.16

H

haut-parleurs	
emplacement	5.29
heure	1.62
huile moteur	4.4 – 4.5

I

identification du véhicule	6.2 – 6.3
incidents	
anomalies de fonctionnement	5.35 → 5.39
indicateurs :	
de direction	1.66
de tableau de bord	1.46 → 1.53
installation radio	5.29

J

jauge d'huile moteur	4.5
justificatifs d'entretien	6.8 → 6.13

K

kit de gonflage des pneumatiques	5.6 → 5.8
klaxon	1.66

L

lampes	
remplacement	5.16 → 5.22
lavage	4.12 – 4.13
lave-vitres	1.73 → 1.75
levage du véhicule	
changement de roue	5.11 – 5.12
lève-vitres	3.17
levier de sélection de boîte automatique	2.27 → 2.30
levier de vitesses	2.8
limiteur de vitesse	2.20 → 2.22
liquide de freins	4.9
liquide de refroidissement	4.8
lunette arrière	
désembuage	3.4, 3.8, 3.13

M

manivelle	5.9
marche arrière	
passage	2.8
mise en route du moteur	2.3
montre	1.62
moteur	
caractéristiques	6.5

N

nettoyage :	
extérieur véhicule	4.12 – 4.13
intérieur véhicule	4.14 – 4.15
niveau d'huile moteur	4.4 – 4.5
niveau de carburant	1.46 → 1.49, 1.52 – 1.53
niveaux	4.8
niveaux :	
liquide de frein	4.9
liquide de refroidissement	4.8
réservoir lave-vitre	4.10

INDEX ALPHABÉTIQUE (4/5)

O

ordinateur de bord 1.52 – 1.53, 1.61
ouverture des portes 1.7 – 1.8

P

pare-soleil 3.22
particularité des véhicules diesel 2.6
particularité des véhicules diesel avec filtre à particules 2.7
particularité des véhicules essence 2.5
peinture
 entretien 4.12 – 4.13
 référence 6.2
pièces de rechange 6.7
piles 5.28
plafonnier 3.23, 5.21
planche de bord 1.42 → 1.45
plaques d'identification 6.2 – 6.3
pneumatiques 4.16, 5.13 → 5.15
portes / porte de coffre 1.2 – 1.3, 1.7 → 1.11, 3.36
position de conduite
 réglages 1.16
poste de conduite 1.42 → 1.49
pot catalytique 2.5
prééquipement radio 5.29
pression des pneumatiques 4.16, 5.14
prétensionneurs de ceintures
 de sécurité avant 1.20 → 1.23
prise accessoires 3.29
projecteurs
 additionnels 5.18
 antibrouillard 5.18
 avant 5.16 → 5.18
 réglage 1.72
 remplacement des lampes 5.16 – 5.17
protection anticorrosion 4.12 – 4.13

R

rangements 3.24 → 3.28
réglage de la position de conduite 1.13 → 1.19
réglage des projecteurs 1.72
réglage des sièges avant 1.15
régulateur - limiteur de vitesse 2.20 → 2.26
régulateur de vitesse 2.23 → 2.26
régulation de la température 3.4 → 3.16
remorquage
 attelage 5.34
 dépannage 5.32 – 5.33
répétiteurs latéraux 5.20
réservoir
 lave-vitres 4.10
 liquide de refroidissement 4.8
réservoir carburant
 capacité 1.76
retenue complémentaire aux ceintures 1.20 → 1.26
retenue enfants 1.28, 1.30 → 1.37
retroviseurs 1.64 – 1.65
rodage 2.2
roue de secours 5.2 → 5.5
roues (sécurité) 5.13 → 5.15

S

sécurité enfants ..1.2 – 1.3, 1.7 – 1.8, 1.23, 1.28, 1.30 → 1.40, 3.17, 3.20 – 3.21
sièges arrière 1.18
 fonctionnalités 3.35
sièges avant
 réglage 1.15 – 1.16
sièges chauffants 1.15
sièges enfants 1.28, 1.30 → 1.37
signal danger 1.66
signalisation éclairage 1.67 → 1.72
spots d'éclairage 3.23

INDEX ALPHABÉTIQUE (5/5)

système antiblocage des roues : ABS	2.14
système antidémarrage	1.12
système antipatinage : A.S.R.	2.17 – 2.18
système de retenue enfants	1.28, 1.30 → 1.37

T

tableau de bord	1.46 → 1.53, 1.61
tablette arrière	3.37
témoins de contrôle	1.46 → 1.53
température extérieure	1.63
toit ouvrant	3.20 – 3.21
transport d'enfants	1.28, 1.30 → 1.37
transport d'objets	
dans le coffre	3.39
sur le toit	6.6

V

ventilation	3.2 → 3.16
verrouillage des portes	1.2 → 1.11
vide-poches	3.24 → 3.28
volant de direction	
réglage	1.41

W

warning	1.66
---------------	------

(www.renault.be) (www.renault.fr) (www.renault.ch)

RENAULT S.A.S. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 533 941 113 € / 13-15, QUAI LE GALLO
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT R.C.S. NANTERRE 780 129 987 — SIRET 780 129 987 03591 / TÉL. : 0810 40 50 60

NU 815-8 – 82 01 030 118 – 02/2011 – Edition française



8 2 0 1 0 3 0 1 1 8

PJ